



Chambre des communes  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 057 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 24 avril 2007**

—  
**Président**

**M. James Bezan**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 24 avril 2007

• (0915)

[Traduction]

**Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)):** La séance est ouverte. Nous poursuivons notre étude sur le CSA dans le cadre de notre tournée pancanadienne.

Nous accueillons à la table Vince Kilfoil et Charline Cormier de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick, ainsi que Ray Carmichael et Stephen London de Eastern Greenway Oils. Nous entendrons ce matin également deux témoins à titre personnel: Don Bettle et Robert Speer. Bienvenue.

On accorde dix minutes aux représentants d'organismes et cinq minutes aux témoins comparaisant à titre personnel pour les déclarations liminaires. Nous allons procéder de cette façon.

Monsieur Kilfoil, c'est vous qui commencez.

**M. Vince Kilfoil (premier vice-président, Alliance agricole du Nouveau-Brunswick):** Merci beaucoup. C'est toujours agréable de passer en premier, mais on s'inquiète toujours de ce que pourront dire les personnes suivantes. Bonjour.

Je vous remercie au nom de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick d'avoir pris le temps de venir dans notre magnifique province et de vous rendre dans toutes les provinces du pays pour entendre les préoccupations existant au sein de notre industrie. Je voudrais également vous remercier d'avoir invité notre association à participer aux audiences aujourd'hui.

Pour commencer, je voudrais vous dire que l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick est une nouvelle venue dans l'industrie. Elle a été créée il y a moins d'un an. Cependant, nous sommes le résultat de la fusion de deux anciennes fédérations agricoles, chacune d'entre elles représentant l'une des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, le français et l'anglais. Nous partageons désormais les connaissances, l'histoire, les ressources et les qualités en matière de leadership de deux organismes bien établis composés de membres dévoués. Mais nous nous exprimons désormais d'une seule voix et notre objectif commun est d'offrir aux producteurs néo-brunswickois une représentation appropriée.

Je suis propriétaire et exploitant de Erin View Farms Ltd. Je suis principalement un producteur de pommes de terre de Johnville, Nouveau-Brunswick, dans la vallée du Haut-Saint-Jean. J'étais le président de l'Association des producteurs agricoles du Nouveau-Brunswick jusqu'à la fusion des deux associations en juillet dernier. J'y ai présidé le comité de coordination qui a permis aux deux fédérations de se regrouper. Néanmoins, même si je connais bien les problèmes auxquels sont confrontés les producteurs de la province, je ne pense pas être un spécialiste pour ce qui est des solutions qui permettraient à l'agriculture canadienne de sortir de la crise actuelle.

Bien entendu, les producteurs et l'association qui les représente rêvent de faire partie d'une industrie florissante, dynamique et énergique, au sein de laquelle tous les intervenants, et particulière-

ment les producteurs, auraient l'occasion de prospérer, d'être rentables, de rester des chefs de file mondiaux lorsqu'il s'agit d'offrir aux Canadiens et au monde des aliments salubres et respectueux de l'environnement. En même temps, nous voulons continuer à contribuer de façon importante à l'économie canadienne et aux collectivités rurales où nous sommes implantés.

Cependant, pour ce faire, nous devons offrir aux producteurs primaires l'environnement et les outils politiques qui leur permettent d'avoir des revenus nets viables. Nous espérons que la deuxième génération du cadre stratégique pour l'agriculture reprendra et améliorera certaines des initiatives prises dans le cadre du CSA 1, et permettra de progresser vers des solutions à long terme pour les producteurs en leur fournissant certains outils ainsi que l'environnement politique dont notre industrie a tant besoin aujourd'hui.

Toute stratégie doit comprendre un pilier de gestion des risques. Nous, les producteurs, pouvons faire des miracles au sein de nos exploitations agricoles, et malgré tout être durement frappés par des facteurs sur lesquels nous n'avons aucune prise. Il y a beaucoup de risques en agriculture. Nous avons donc besoin de tous les meilleurs outils à notre disposition afin de gérer ces risques. Étant donné la diversité du secteur, aussi bien ici au Nouveau-Brunswick que dans le reste du Canada, il est important de proposer un vaste éventail d'outils de gestion des risques aux producteurs pour qu'ils puissent élaborer un programme sur mesure qui leur permette de gérer au mieux les risques touchant leurs exploitations. Le PCSRA a très bien fonctionné pour de nombreux producteurs, mais il ne couvre pas tout le monde en tout temps, et il ne permet pas de régler le problème des marges décroissantes.

De nombreuses exploitations se sont diversifiées afin de mieux répartir les risques, et très souvent le PCSRA ne fournit pas de couverture appropriée pour ces exploitations. Nous pensons que le problème des marges décroissantes lié au PCSRA pourrait être réglé si les versements reçus dans le cadre du PCSRA visant à rétablir les marges de production à un niveau de 92 p. 100 étaient considérés comme revenu admissible. Le fait de reconnaître ces versements comme revenu admissible en cas de manque à gagner permettrait d'atténuer les problèmes liés aux marges décroissantes.

Nous appuyons la proposition avancée par la Fédération canadienne de l'agriculture dans son projet de loi canadien sur l'agriculture visant à créer un système de type CSRN fondé sur le niveau supérieur de contribution dans le cadre du PCSRA. Cela rendrait le programme plus prévisible et concret, tout en permettant aux producteurs de maîtriser ce programme.

Nous pensons également qu'une assurance-production à prix abordable devrait s'appliquer à tous les produits. Cet outil viendrait s'ajouter au PCSRA pour aider les producteurs à gérer les risques.

Nous estimons également qu'il est pratiquement impossible de gérer de grandes catastrophes comme l'ESB ou la grippe aviaire et d'indemniser les producteurs de façon appropriée dans le cadre des programmes de gestion des risques existants. Nous appuyons donc la création d'un fonds en cas de catastrophes auquel on aurait recours dans des situations critiques.

Il est également important que la gestion de l'offre et ses piliers soient maintenus, appuyés et reconnus comme étant un élément à part entière d'un programme de gestion des risques de l'entreprise. Pour tous les piliers du CSA, et celui-ci ne fait pas exception, nous souhaitons qu'il y ait une souplesse régionale. L'agriculture canadienne est un secteur diversifié, et le Canada est un vaste pays. Les régions ont besoin de souplesse pour pouvoir adapter leurs programmes et proposer des programmes parallèles qui représentent le moyen le plus efficace de fournir de l'aide dans leur région.

Au sein de notre conseil d'administration, nous discutons également de la possibilité d'un programme d'auto-évaluation de la gestion des risques de l'entreprise, qui serait similaire au plan environnemental de la ferme, c'est-à-dire que ce serait au producteur lui-même d'évaluer les risques existants au sein de son exploitation, et les mesures qui pourraient être prises pour atténuer certains de ces risques, et affecter certains des fonds des programmes de gestion des risques de l'entreprise existants à l'atténuation des risques que l'on retrouve dans les exploitations.

Je voudrais souligner ici qu'il est essentiel de reconnaître que les programmes de gestion des risques de l'entreprise ne permettront pas à notre secteur, celui des producteurs primaires, de devenir viables et rentables. Si on s'attend à ce que les programmes de gestion des risques de l'entreprise permettent au secteur de redevenir rentable, alors nous, les producteurs primaires, allons nous retrouver dans une impasse. Bien sûr, nous ne sommes pas fiers du fait que 8 ou 9 \$ sur 10 \$ dépensés dans le cadre du CSA 1 l'ont été pour la gestion des risques de l'entreprise. Si nous pouvions changer la donne afin que 6, 7 ou 8 \$ sur 10 \$ soient investis dans la croissance stratégique, l'innovation, la science, la recherche axée sur les marchés, la salubrité alimentaire et l'intendance écologique, et si nous pouvions obtenir une marge de profit durable grâce à la vente de nos produits sur les marchés, ce qui devrait être le cas, alors nous serions en effet sur la voie du rétablissement et nous pourrions atteindre nos objectifs.

Mais pour que cela puisse se faire, il nous faut un cadre stratégique et une réglementation propices à la croissance du secteur, et il faut éliminer les entraves commerciales qui faussent le marché. Il faudrait tenir de véritables consultations au sein de l'industrie afin d'aider Agriculture et Agroalimentaire Canada à élaborer une vision à long terme pour ce secteur. Après tout, c'est nous qui avons tout investi, et dans certains cas nous avons vraiment *tout* investi. C'est nous qui avons le plus misé, et nous qui avons le plus à perdre. Nous sommes, au sens propre, l'une des principales parties prenantes, et pourtant, nous sommes l'élément de la chaîne de valeur que l'on écoute le moins, qui ne maîtrise presque rien et qui souffre le plus actuellement. Il est indispensable que notre industrie se renouvelle.

Si on veut une agriculture qui nous permette de croître et de prospérer, elle doit garantir au producteur primaire un certain niveau de rentabilité à long terme. L'agriculture est le principal secteur économique dans plusieurs provinces, et représente un secteur de taille dans bien d'autres. Au Nouveau-Brunswick, il ne faut aucun

doute que c'est un élément important de l'économie. L'agriculture contribue grandement aussi bien au produit national brut qu'à notre excédent commercial. Ce secteur est bien trop important pour que le Canada et les Canadiens puissent le négliger. Ce pays s'est construit autour de la production agricole. L'agriculture est le moteur des régions rurales du Canada.

● (0920)

Un nouveau cadre stratégique pour l'agriculture doit s'accompagner d'un plan stratégique à long terme. Il doit être doté d'une vision claire, dans laquelle les objectifs et les rôles sont bien définis. Le cadre doit également avoir un certain niveau de reddition de comptes. Sinon, l'agriculture risque de ne pas se remettre de la crise dans laquelle elle se trouve en ce moment.

J'aimerais remercier le comité de nous avoir invités ce matin et de m'avoir permis d'exprimer mon avis sur la tournure que devraient prendre les événements.

**Le président:** Merci, monsieur Kilfoil.

Monsieur Carmichael, c'est à votre tour.

**M. Ray Carmichael (directeur du développement des entreprises, Eastern Greenway Oils inc.):** Merci, monsieur le président. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux membres du comité. En tant qu'entreprise naissante dans le domaine du biocarburant, nous sommes ravis d'avoir l'occasion de vous faire part des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Un cadre stratégique pour l'agriculture robuste est un outil important pour amener l'agriculture canadienne au prochain siècle. Certes les thèmes importants définis, comme la gestion des risques de l'entreprise, le commerce et le développement des marchés, l'environnement, la qualité et la salubrité des aliments, le renouveau, l'innovation et la science, saisissent tous l'essence du défi auquel feront face les agriculteurs dans les prochaines années. Nous souhaitons vous mettre en garde en vous disant qu'il ne faudrait pas prendre cela comme une excuse pour créer une industrie agricole monolithique au Canada.

Les Canadiens sont fiers de leur héritage multiculturel. On le voit notamment dans la nature du gouvernement central du Canada. Nous trouvons qu'il est déconcertant que ce corps central de gouvernance, centralisé au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ne reconnaisse pas que l'agriculture canadienne comporte de multiples facettes. Bien entendu, nous avons des politiques nationales, mais nous avons également besoin de programmes régionaux. Plus important encore, nous avons besoin de programmes locaux afin de pouvoir pleinement exploiter le potentiel de chacune des régions de ce grand pays, et plus précisément du Canada atlantique. Comme on peut le voir partout au pays, les différences entre la vallée du Haut-Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont importantes.

Ainsi, par exemple, par le biais de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, Agriculture et Agroalimentaire Canada, en irriguant de vastes zones du Manitoba et de l'Alberta, a enlevé au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard le titre traditionnel de région produisant la plus vaste quantité de pommes de terre. Pendant ce temps, ces provinces de l'Est, dans le berceau de la Confédération, se sont vues refuser un financement similaire pour pouvoir se débarrasser de leur problème naturel, soit celui de terres humides et acides. À l'heure actuelle, l'Administration est en train d'irriguer et de reboiser une grande partie des terres arables de la région. Un cadre stratégique pour l'agriculture efficace doit être flexible afin de pouvoir cerner les occasions locales et tirer parti de leurs forces.

La bio-économie peut être un atout important dans la politique agricole, car elle offre une solution partielle aux problèmes que cause le pétrole. En effet, cette ressource est limitée et est de plus en plus onéreuse à extraire. De plus, des preuves convaincantes indiquent que les combustibles fossiles contribuent au changement climatique. En revanche, cela n'implique pas que nous devrions laisser tomber les autres piliers du cadre stratégique pour l'agriculture.

J'aimerais maintenant faire quelques observations à propos de ces piliers.

En ce qui concerne la gestion des risques de l'entreprise, il faudrait appuyer les entreprises qui n'ont pas de gestion de l'offre et qui font face à des problèmes comme ceux des subventions octroyées par d'autres pays, les fluctuations des devises, les marchés libres et, surtout, l'instabilité politique. La gestion des risques de l'entreprise doit être dotée d'une assurance-récolte, tout comme c'est le cas pour les ravageurs et les conditions météorologiques. Cela va être d'autant plus important si l'on croit ce que certaines gens disent sur le réchauffement de la planète, à savoir que les conditions climatiques vont devenir encore plus extrêmes. Il ne serait certainement équitable que de tels risques soient compris dans les formules de revenu que l'on peut voir notamment dans le PCSRA et le CSRN. Il s'agit de questions distinctes.

Quoi qu'il en soit, les programmes de gestion des risques de l'entreprise doivent être exécutés en temps opportun et être prévisibles. On ne peut tout simplement pas faire d'investissements ou avoir la confiance d'un créancier lorsque le financement est annuel et que l'on ne sait jamais ce qui va arriver.

Le commerce et le développement sont une composante de ce qu'il faut pour faire de bonnes affaires. L'agriculture canadienne doit avoir un accès égal aux technologies de production, telles que les produits chimiques, afin de demeurer compétitive sur le marché mondial. On ne peut s'attendre à ce que l'on produise des aliments sains et de bonne qualité pour le même prix, ou à un prix moindre, qu'un aliment importé d'un autre pays qui utilise des technologies, des produits chimiques et même des pratiques sociales, qui ne sont pas acceptés au Canada. Nous devons maintenir des règles du jeu uniformes dans nos politiques commerciales et, dans une certaine mesure, au sein même du Canada.

● (0925)

La question de la salubrité et de la qualité des aliments est très importante. Les Canadiens sont de plus en plus inquiets des effets que peuvent avoir les problèmes zoonosaires et phytosanitaires sur la santé humaine et l'environnement. De plus, les enjeux liés à la santé prennent de l'importance, et l'alimentation a un rôle central à jouer dans notre stratégie de santé générale.

Toutefois, les agriculteurs canadiens doivent obtenir une compensation pour les coûts additionnels liés à l'adoption de pratiques de production respectueuses de l'environnement et à la réduction de l'incidence des maladies des plantes et des animaux, tout en offrant des aliments sûrs aux Canadiens. Les producteurs primaires ne touchent pas encore ce rendement accru. En fait, c'est l'une de ces exigences que l'on doit respecter si on veut vendre, mais il n'existe pas de mécanismes pour récupérer ces coûts.

Pour ce qui est du volet renouveau, en effet la valeur réelle de la production agricole a triplé au cours des 45 dernières années tandis que le nombre d'exploitations a diminué de moitié. Malheureusement, cette tendance historique va probablement se poursuivre. Cependant, dans la mesure où l'industrie connaît des difficultés en matière de main-d'œuvre, nous pensons que les programmes de renouveau ne devraient pas encourager les travailleurs hautement

qualifiés à quitter le secteur agricole. Les programmes futurs devraient uniquement proposer une aide ciblée visant à encourager la rétention de ces compétences, c'est-à-dire des ressources humaines dans l'industrie agricole, et la venue de nouveaux participants.

Pour ce qui est des aspects touchant à l'innovation et à la science, les programmes de développement de technologies ne devraient pas être limités par des plafonds arbitraires s'appliquant aux exploitations. Les plafonds engendrent toujours des difficultés, quelles que soient l'échelle, la taille et la production brute. Il me semble également que dans le cadre de la politique, ces plafonds s'appliquant au développement technologique, à la science et à la recherche effectués au sein de l'exploitation devraient être fixés en fonction de la taille de l'exploitation. Les grandes exploitations peuvent mener des activités de développement et se doter de nouvelles technologies, puis, plus tard, aider les petits exploitants à adopter leur utilisation. Il est injuste d'appliquer le même plafond arbitraire à toutes les exploitations lorsqu'il s'agit d'innovation.

De plus, le long processus d'approbation des nouveaux produits au Canada freine la recherche et le développement dans de nombreux domaines, comme par exemple les biopesticides pour la moutarde. Les obstacles sont simplement... je ne vais pas dire insurmontables, mais il est certain que nos amis dans d'autres pays ne doivent pas composer avec les mêmes retards dus apparemment à des tracasseries administratives.

La question de l'environnement est semblable à celle de la salubrité des aliments. Je pense qu'il faut donner aux agriculteurs un juste retour si on s'attend à ce qu'ils fournissent des biens et des services écologiques au pays. Cela pourrait être inclus dans un programme de meilleures pratiques en matière de gestion des risques de l'entreprise. Vous ne pouvez tout simplement pas adopter des lois interdisant aux agriculteurs d'avoir leur exploitation trop près d'un ruisseau, ou les obligeant à planter des arbres pour le bien du pays, à moins qu'il y ait un retour sur ventes pour nos produits.

J'ai quelques observations à faire au sujet d'un aspect plus important, à savoir les carburants renouvelables, qui, à notre avis, est probablement le domaine le plus prometteur actuellement.

Bien que nous soyons petits, je voudrais attirer votre attention sur le fait que nous sommes le seul producteur de biodiésel pleinement intégré au Canada. Par « pleinement intégré », nous entendons un lieu unique où les actionnaires cultivent le produit, le transforment et le vendent. Donc, en plus du fait que nous sommes plus petits et que nous fonctionnons à plus petite échelle que la plupart des grandes exploitations dans l'Ouest, cela nous donne un point de vue un peu différent du leur.

Malheureusement, lorsqu'on parle de biodiésel, on confond souvent cela avec l'éthanol. Il y a un réel danger que ce produit soit pris en otage par le débat opposant les aliments au carburant, l'éthanol au maïs. Je souhaite rappeler au comité que 81 p. 100 de l'énergie utilisée au cours du cycle du biodiésel est renouvelable. Malheureusement, les politiques en matière de développement, de mise en marché, de recherche et de développement du biodiésel ont pris au moins deux ans de retard par rapport à l'éthanol. Nous avons donc besoin d'un peu de temps pour procéder au rattrapage.

Le potentiel est réel. Le canola, en particulier, est la culture avec le plus haut rendement au Canada et pourrait vraiment contribuer à réduire le dioxyde de carbone et à améliorer la situation pour ce qui est des gaz à effet de serre. Par exemple, les carburants végétaux peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre de 64 à 92 p. 100 par rapport au carburant dérivé du pétrole. Un mélange de 20 p. 100 de biodiésel et de carburant dérivé du pétrole réduit les émissions de gaz à effet de serre de 12 à 18 p. 100. Et en ayant simplement un mélange à 2 p. 100 de biodiésel avec un carburant dérivé du pétrole, on peut réduire les émissions de gaz à effet de serre de 1 à 2 p. 100. La superficie des cultures de canola est deux fois plus vaste que celle des cultures de maïs.

• (0930)

Pour conclure, il faut se rappeler que c'est la politique et non pas l'économie qui a créé cette industrie. Nous croyons que le cadre doit tenir compte plus précisément du Canada atlantique, afin que l'on ne nous perde pas de vue dans les questions économiques sur grande échelle. Notre région a du potentiel et nous avons besoin d'une politique unique pour une stratégie du carburant renouvelable au Canada.

De nouveau, monsieur le président, j'aimerais vous remercier de nous avoir donné l'occasion de vous faire part de notre point de vue.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Bettle, vous avez cinq minutes.

**M. Don Bettle (à titre personnel):** Merci, monsieur le président et membres du comité.

Je m'appelle Don Bettle et j'ai une exploitation agricole à Kings Country au Nouveau-Brunswick. Auparavant, j'étais président des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick et directeur de la Fédération canadienne de l'agriculture.

J'aimerais vous parler aujourd'hui de questions financières. Le dollar s'est apprécié de 20 p. 100. Cela a touché directement les marges des agriculteurs, des transformateurs et des fabricants. Nous avons également remarqué que le taux de crédit risque d'augmenter. La plupart d'entre nous ont connu le début des années 1980, lorsque notre taux de crédit était de l'ordre de 20 p. 100, 22 p. 100 et même 23 p. 100. À l'époque, nos marges étaient assez bonnes, mais elles ne le sont plus désormais. Nous devons donc être vigilants pour que le crédit des exploitations agricoles n'augmente plus autant.

À l'heure actuelle, les agriculteurs ont en moyenne 58 ans au Canada. Au cours des cinq à dix prochaines années, environ 200 milliards de dollars d'actifs passeront à la prochaine génération d'agriculteurs. Pour ce faire, le Canada va devoir mettre sur pied un programme de financement flexible et novateur qui permettra à la prochaine génération d'agriculteurs de reprendre les exploitations agricoles existantes sans se retrouver avec un niveau d'endettement qui ne leur permettra pas de réussir.

Le nombre d'exploitations agricoles est en baisse. Cela est dû en grande partie au fait que les agriculteurs élargissent leurs exploitations afin d'être plus efficaces et de produire davantage puisque la marge pour les produits ne cesse de chuter. Des produits subventionnés nous viennent en provenance d'autres pays. Et les consommateurs canadiens sont en quelque sorte réticents — moins le produit est coûteux et plus ils l'apprécient.

Comme l'a mentionné Ray, on demande aux producteurs canadiens d'être plus soucieux de la qualité des aliments. À la maison, j'ai vu une bouteille de relish sur laquelle on pouvait lire « Produit en Inde ». Qu'en est-il de la qualité des aliments en Inde? Ils y vendent du lait sur la rue dans des récipients ouverts. Ce produit

est ensuite exporté au Canada et fait concurrence aux producteurs locaux de légumes. Et cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Voilà quelques enjeux que je voulais porter à votre attention. Je ne fais que comparaître à titre personnel et je ne voudrais pas prendre trop de temps pour que les personnes qui représentent les producteurs puissent prendre la parole.

Merci.

• (0935)

**Le président:** Merci.

Monsieur Speer.

**M. Robert Speer (producteur laitier, à titre personnel):** Merci, monsieur le président.

On m'a donné beaucoup de liberté quand j'ai demandé à comparaître à titre personnel et non pas au nom d'une organisation. Je vais donc prendre quelques minutes pour vous dire qui je suis.

Je suis titulaire d'une maîtrise en foresterie de l'Université du Nouveau-Brunswick. J'ai été fonctionnaire provincial pendant 10 ans dans le domaine de la foresterie. Il y a 20 ans, ma femme et moi avons acheté une petite ferme laitière. Celle-ci est maintenant quatre fois plus grande qu'elle l'était, mais nous avons aussi quatre fois plus de dettes que ce que nous avons payé initialement pour l'acquérir.

On m'a posé la question suivante : que souhaitez-vous voir à la fin de ce processus de négociations d'un nouveau CSA? Pour l'essentiel, je voudrais que le gouvernement dépense beaucoup moins au titre de la gestion des risques de l'entreprise mais qu'il alloue néanmoins le même montant total d'argent. Je voudrais également que l'argent provienne du marché et que nous n'ayons pas à assumer autant la gestion des risques de l'entreprise.

Je présume que la question est de savoir comment parvenir à cet objectif. J'ai quelques suggestions à cet égard. La solution passe par les connaissances et par la création d'un climat propice pour l'industrie.

Pour ce qui concerne la recherche, puisque c'est de là qu'émanent certaines de nos connaissances, il y a un an, j'ai vu une photo de 31 moissonneuses-batteuses sillonnant un grand champ. Derrière elles, il y avait tout un groupe de semeurs qui les suivaient en semant la prochaine récolte. Si nous voulons faire de la vente en vrac, c'est le genre de concurrence qui nous attend. Nous ne pouvons pas être compétitifs face au climat, au sol et à la structure des salaires de nos concurrents. Nous devons donc nous placer en avant de ces 31 moissonneuses-batteuses. Nous avons besoin de nouvelles idées, de meilleurs produits et de meilleures techniques de production de sorte que nous puissions planter cette année ce qu'ils planteront l'année prochaine. Nous avons besoin de recherche, et c'est là que le gouvernement peut jouer un rôle important.

Comment décider du type de recherche à faire? Nous devons chercher constamment à savoir quelle est la prochaine étape pour l'agriculture. Il est déjà trop tard pour envisager de produire de l'éthanol à base de maïs. Quelle sera la prochaine grande invention? C'est là-dessus que devrait porter notre recherche. Peut-être devrait-on envisager la transformation des résidus végétaux près de la source, de sorte que les produits de récupération puissent être réintroduits dans le sol et que celui-ci ne soit pas appauvri.

Il faut que les producteurs, les transformateurs, les pouvoirs publics et les chercheurs conjuguent leurs efforts afin de trouver de nouvelles potentialités. Qu'en est-il de l'idée de mettre sur pied un site Web où les gens qui ont une idée de projet de recherche peuvent proposer cette idée? Plus on a d'idées, plus on a de chances de concevoir un nouveau produit, la prochaine nouvelle grande invention.

Je vais aborder maintenant l'éducation. En effet, nous avons besoin du bon type d'éducation, tant dans les écoles que dans le matériel d'information mis à la disposition des agriculteurs. La recherche dont je parlais il y a quelques instants n'est bonne que si les gens qui s'occupent de la gestion des fermes y ont accès. À l'heure actuelle, une exploitation agricole est une entreprise, et pour réussir, il faut par conséquent être bon en affaires. Pourtant, quand j'entends des discussions sur des écoles et des cours de formation agricole, il est question de la façon de cultiver une nouvelle récolte ou de concevoir une nouvelle technique de production ou de gestion du bétail. Il est rarement question de gestion d'entreprise. Or c'est la gestion des fermes qui détermine si celles-ci seront rentables ou pas.

Petite parenthèse, j'aimerais préciser que je suis membre d'un club laitier dans ma région. Le club compte parmi ses membres 12 exploitations agricoles. Nous recevons tous le même prix pour un kilogramme de produits solides, alors que le revenu net généré par kilogramme se situe autour de 5 \$. Nous nous communiquons entre nous nos données financières. Pour mettre les choses en perspective, 5 \$ pour moi représentent 150 000 \$ par année. C'est la différence de revenu net qui existe entre les 12 exploitations agricoles. La différence ne tient pas à la taille, ni à d'autres facteurs du genre, mais à la gestion. Ainsi, ma ferme affiche un demi-million de dollars en revenus bruts et une différence de 150 000 \$ en revenus nets.

• (0940)

J'ai parlé de climat. J'entends par là la façon dont l'industrie se perçoit elle-même. Ensemble, nous — les agriculteurs, les partenaires du secteur et le gouvernement — devons créer un climat qui nous permet de voir le verre à moitié plein et en train de se remplir plutôt que de le voir à moitié vide. Je pense qu'il est vrai que ce que l'on croit a tendance à se réaliser; si on pense qu'on y arrivera, alors on y arrivera, mais si on pense qu'on n'y arrivera pas, alors ce sera un échec.

Prenez l'exemple des prix du maïs avec la production d'éthanol. Je peux adopter le point de vue selon lequel les prix de la moulée vont augmenter, donc mon exploitation ne sera plus rentable. Ou alors je peux me dire, c'est formidable, un autre intervenant va payer une partie des coûts de production des cultivateurs de maïs, alors je n'aurai plus à les assumer seul; et puis comment puis-je utiliser leur produit dérivé au sein de mon exploitation? Y a-t-il eu des recherches qui me permettraient de faire cela?

J'ai deux autres observations. Le gouvernement a un rôle à jouer en matière de réglementation. Il faut encourager et non pas décourager l'enthousiasme au sein de l'industrie. Les règlements doivent se prendre rapidement. Il faut saisir les occasions avant qu'elles ne disparaissent. Il faut que les règlements soient simples, efficaces et rapides à appliquer, et il en va de même avec leur modification.

Pour ce qui est du renouveau, être agriculteur, c'est un mode de vie formidable. Il est facile de s'emballer quand on parle d'agriculture. Si les agriculteurs d'aujourd'hui commencent leur journée avec enthousiasme par rapport à ce qu'ils font, alors la prochaine

génération aura envie de se lancer dans l'agriculture et le renouveau se fera de lui-même.

En guise de conclusion, je crois que le rôle du gouvernement dans le cadre d'un nouveau CSA doit être d'aider à générer des connaissances, d'aider les agriculteurs à cerner et à surmonter leurs lacunes en matière de connaissances, et de créer un climat favorable à l'agriculture, de faire que ce soit une activité rentable avec beaucoup moins de risques dans la gestion de l'entreprise.

Merci, monsieur le président.

• (0945)

**Le président:** Merci.

Nous allons commencer le premier tour des questions, avec un temps de parole de cinq minutes.

Monsieur Hubbard.

**L'hon. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Ça fait du bien d'être au Nouveau-Brunswick, notre province natale, l'une des meilleures au Canada.

Les exposés que nous avons entendus traduisent une réflexion et des préoccupations importantes, et présentent de toutes nouvelles idées. Il semblerait que les finances et la capitalisation de la dette des exploitations soient des facteurs cruciaux — ce que vous êtes capables de supporter.

Robert, vous avez déjà travaillé dans deux secteurs différents, et de toute évidence, votre passion pour l'agriculture l'a emporté sur vos projets initiaux dans le domaine de la foresterie.

Monsieur le président, la foresterie est un facteur important ici au Nouveau-Brunswick. Parfois, malheureusement, on replante des arbres sur certaines de nos meilleures terres agricoles. Cela se fait beaucoup dans ma propre circonscription, dans la région de Belledune et de la rivière Jacquet.

M. Kilfoil a parlé de la crise actuelle, et a mentionné des perspectives de prospérité — bientôt, j'espère. Il a également abordé le besoin de croissance, de recherche, d'innovation et il a inscrit tout cela dans la gestion des risques de l'entreprise.

Pour ce qui est de la croissance qui pourrait être réalisée grâce à la recherche et à l'innovation, les gouvernements prêtent-ils suffisamment attention à la recherche et à l'innovation? Les nouveaux concepts développés grâce aux recherches, disons il y a 10 ans environ, ont-ils aidé vos industries ici? Ou bien a-t-il été difficile pour vous d'avoir accès à des résultats tangibles provenant de la recherche, car cette dernière est souvent menée par de grands acteurs plutôt que d'être effectuée au niveau des exploitations et dans vos collectivités?

**M. Vince Kilfoil:** Tout d'abord, il faut maintenir un financement public de la recherche par opposition à un financement privé, pour que cela reste de la vraie recherche, impartiale, offrant des résultats que les agriculteurs peuvent appliquer au sein de leurs exploitations, pour qu'ils soient les véritables bénéficiaires de cette recherche. En effet, lorsqu'il y a des projets de recherche financés par les entreprises ou le secteur privé, ce sont les entreprises qui en profitent, non pas les producteurs primaires.

**L'hon. Charles Hubbard:** Étant donné les difficultés que vous avez à vendre vos pommes de terre à l'étranger, estimez-vous que le gouvernement en fait assez pour obtenir l'ouverture de ces marchés à votre avantage? Je crois savoir que cela vous serait utile, par rapport au Venezuela et à d'autres pays où, à ma connaissance, vous éprouvez des problèmes.

**M. Vince Kilfoil:** Absolument. Nous serions certainement reconnaissants de l'aide qu'on pourrait nous donner pour ouvrir certaines de ces portes. Nous estimions avoir de bonnes chances de percer en Algérie et, selon ce que j'ai appris, cette porte a été fermée à cause de problèmes commerciaux et d'autres relations commerciales qui s'étaient détériorées. C'est vrai aussi dans bon nombre d'autres pays. Qu'il s'agisse d'obstacles au commerce ou de rapports commerciaux antérieurs avec certains de ces pays, tout cela nuit aux échanges commerciaux actuels.

**L'hon. Charles Hubbard:** Ray, par rapport à vos biocarburants, selon les rapports publiés dans d'autres provinces, pour démarrer, l'industrie des biocarburants a besoin d'investissements, de la collaboration des gouvernements et du soutien des établissements de prêt. Que se passe-t-il avec votre groupe? Prévoyez-vous être appuyé par les gouvernements?

• (0950)

**M. Ray Carmichael:** Ces dernières années, nous avons heureusement bénéficié de l'appui tant de la province que du fédéral, par l'entremise de l'Initiative des marchés de biocarburants pour les producteurs. Cela dit, selon moi, par rapport à ce projet, nous faisons face à un double risque. D'abord, Agriculture Canada est en train de centraliser ses services de recherche dans des établissements nationaux, ce qui a pour effet de réunir toutes les compétences en la matière dans l'Ouest. Or, notre pays est très grand, et il est difficile d'obtenir certains détails précis sur ce qui se passe.

En second lieu, notre marché est de taille plutôt modeste, ainsi que certains d'entre vous, au fait de nos réalités géographiques, le savent. Toutefois, dans la région de l'Atlantique, il est assez considérable, ce qui risque de nous causer un problème différent, et de manière imminente, c'est de nous concurrencer nous-mêmes. Nous comptons une petite usine à l'Île-du-Prince-Édouard et une autre au nord-ouest du Nouveau-Brunswick et peut-être une troisième en Nouvelle-Écosse, ce qui nous force donc à partager un petit gâteau en trois parts. Nos réalités économiques sont limitées.

À cela vient ensuite s'ajouter notre plus grande difficulté, le fait que les États-Unis accordent un crédit et une subvention aux entreprises de mélange de carburants, qui sert à soutenir les fabricants d'éthanol et de biodiésel. Elle correspond à 26 ¢ le litre dans le cas du biodiésel. Par conséquent, un produit des États-Unis, de l'État de New York, peut se vendre 68 ¢ le litre à Woodstock, au Nouveau-Brunswick — comme c'était le cas la semaine dernière. En même temps, les subventions allemandes et européennes poussent à la hausse le prix du canola et de tout le reste de nos produits. Nous sommes donc aux prises avec un produit brut dont le prix augmente et avec une subvention accordée aux entreprises américaines de mélange de carburants, situées tout juste à côté de nous, à la frontière, et de plus, selon certaines rumeurs, une usine traitant 100 millions de litres sera construite à Holton, dans le Maine. Voilà pour nos plus grandes difficultés.

Enfin, monsieur le président, j'aimerais revenir à quelque chose que nous avons déjà mentionné aujourd'hui, l'ARAP. Ce programme a été mis sur pied au cours des années 30 dans l'Ouest canadien. Il déverse d'ailleurs beaucoup d'argent dans ces provinces. Ces dernières années, le Nouveau-Brunswick a bien reçu de l'aide à quelques reprises grâce à l'ARAP, mais vraiment, il est bon de faire valoir auprès de votre comité la grande utilité que pourrait revêtir un autre programme de ce genre, mais vert celui-là, pour venir en aide à l'industrie de la pomme de terre et à d'autres encore dans la région de l'Atlantique. Monsieur le président, nous devrions envisager cela un jour. Le programme actuel bénéficie d'un budget annuel considé-

nable. Vince, dans la région de Grand-Sault, profitez-vous peut-être de l'ARAP?

**M. Vince Kilfoil:** Je ne suis pas en mesure de me prononcer sur tous ces détails, mais je crois que nous avons maintenant droit à certaines subventions en vertu de ce programme, par exemple, pour nous occuper de la situation de l'eau, mais d'une manière différente de ce qui se fait dans l'Ouest.

**L'hon. Charles Hubbard:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Hubbard. Je ne me rendais pas compte que l'ARAP, c'est l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** L'avant avant-dernier budget a élargi la portée de l'ARAP pour couvrir l'ensemble du Canada. Le programme existe dans l'Ouest depuis les années 30, et il est vraiment excellent. C'est un des plus appréciés dans l'Ouest, et dans le reste du pays, il a été légèrement modifié.

**M. Barry Devolin (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC):** Que fait le programme ARAP?

**Le président:** Il fait deux choses, tout au moins dans l'Ouest. Il a été créé après la grande dépression, et a donc servi à protéger les sols de l'érosion causée par l'eau et par le vent. Il a aussi permis de planter beaucoup d'arbres, de construire des brise-vent, de protéger les cours et de ralentir les vents sur les prairies dénudées.

Monsieur Kilfoil.

**M. Vince Kilfoil:** Une dernière remarque pour répondre à la question de M. Hubbard. Je crois savoir que vous allez entendre l'organisme du secteur de la pomme de terre, Pommes de terre Nouveau-Brunswick cet après-midi, et ses représentants seront plus en mesure de répondre que nous à vos questions sur les obstacles et les restrictions au commerce.

**Le président:** À l'intention de ceux qui auraient besoin des services d'interprétation, les écouteurs sont devant vous.

[Français]

Monsieur Bellavance, vous avez cinq minutes.

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Merci beaucoup de vos témoignages.

Monsieur Kilfoil, vous avez soulevé un point intéressant. Vous n'aviez que quelques minutes pour faire votre présentation, mais vous avez parlé de la création d'un fonds spécial en cas de catastrophe. J'aimerais que vous en parliez un peu plus.

Le gouvernement actuel a dit que, pour ce qui est de la gestion des risques, il faudrait avoir un programme en cas de catastrophe. Ce programme n'est toujours pas en place. Selon vous, quel genre de programme devrait-on adopter?

• (0955)

[Traduction]

**M. Vince Kilfoil:** Pour vous citer quelques exemples parlants, lors de la crise de l'ESB au Canada et de celle de la grippe aviaire en Colombie-Britannique, il n'y avait que les programmes GRE pour indemniser bon nombre des producteurs.



Il s'agissait de crises et de problèmes régionaux — sauf pour l'ESB — or il est très difficile de les résoudre avec les programmes GRE actuels comme le PCSRA, l'assurance-récolte et l'assurance-production. Dans le cas de difficultés causées parfois par le climat aux échelles plus locales et régionales, il est également difficile de répondre aux besoins et de réparer les préjudices avec les programmes GRE actuels. Ils ne tendent pas au maintien d'une bonne marge de production ni de niveaux d'assurances acceptables, ni à tenir compte des antécédents et de ce genre de choses. Or il faut s'occuper de cela à chaque fois que survient un sinistre, et les fonds pertinents réservés en cas de catastrophe devraient donc être distincts de ceux des programmes GRE.

Est-ce que cela répond à votre question?

[Français]

**M. André Bellavance:** Oui, tout à fait.

Que pensez-vous de l'idée d'avoir un volet catastrophe? Dans le cas de la gestion des risques, il y aurait un volet catastrophe. Le CSRN, qui a été remplacé par le PCSRA, comportait une sorte de volet d'autogestion des risques. Le PCSRA peut être efficace pour couvrir les risques importants, quand les baisses de marge historique sont supérieures à 15 p. 100.

Un programme combinant un volet catastrophe, comme celui que comportait le CSRN, et une partie du PCSRA, pour couvrir les risques importants, serait-il supérieur au PCSRA actuel?

[Traduction]

**M. Vince Kilfoil:** Il est impératif de conserver le programme PCSRA, l'assurance-production et un programme semblable au CSRN, qu'il émerge ou non au PCSRA. Il faut absolument compter sur un programme de secours en cas de catastrophe pour s'occuper de sinistres précis. Il faut aussi disposer d'autres mécanismes, comme la gestion de l'offre comme outil de gestion des risques de l'entreprise. En tant qu'agriculteurs, notre coffre à outils doit contenir tous ce dont nous avons besoin pour gérer les risques de notre entreprise.

Les exploitations agricoles varient beaucoup entre elles. Les risques aussi. Les besoins de chaque ferme vont donc varier sensiblement, et c'est peut-être pourquoi nous, les agriculteurs, avons de la difficulté à nous entendre sur une formule de soutien universelle pour l'ensemble du pays. Il est important de disposer du plus grand nombre d'outils possible dans notre coffre afin de pouvoir en tirer parti, de les adapter et de choisir ceux dont nous avons besoin pour gérer les risques de nos entreprises agricoles respectives. Il faut donc conserver tous ces mécanismes mais aussi les améliorer.

[Français]

**M. André Bellavance:** Monsieur Bettle, vous êtes l'ancien président des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick. Est-ce exact?

[Traduction]

**M. Don Bettle:** Oui.

[Français]

**M. André Bellavance:** Je n'ai pas participé à la tournée dans l'Ouest. De toute façon, cela s'appliquait un peu moins. En revanche, depuis le début de la tournée en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, des producteurs laitiers nous ont parlé de l'importance de protéger la gestion de l'offre.

À votre avis, le gouvernement devrait-il, dans le cadre de ces programmes, reconnaître le système de la gestion de l'offre comme un outil de gestion des risques?

[Traduction]

**M. Don Bettle:** À mon avis, la gestion de l'offre est aussi un outil de gestion des risques de l'entreprise, grâce auquel les producteurs peuvent compter sur des revenus à long terme. Elle nécessite également des investissements considérables, mais ce sont les producteurs eux-mêmes qui les assument. Ils paient leurs propres coûts et en échange s'attendent à des bénéfices du marché plutôt que de la part du gouvernement. En protégeant la gestion de l'offre, le gouvernement évite de devoir renflouer l'industrie laitière à tous les deux ans à coup de millions de dollars, quand elle fait l'objet de mesures commerciales ou subit d'autres difficultés qui pourraient faire baisser les recettes d'exploitation à la ferme.

Les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick sont représentés ici par deux personnes, et je me sentirais beaucoup plus à l'aise si on les laissait répondre aux questions relatives à l'industrie laitière.

Il y a quelques années, j'ai vendu mes vaches laitières en même temps que mon quota. J'ai fait des conditions favorables à l'acheteur parce que le prix était très élevé. Il m'a donc fait un premier versement et depuis, il me fait parvenir 2 000 \$ par mois. Au bout de quelques années, il me remboursera le solde. C'est un jeune, il commence à peine, et il n'y avait pas de programmes pour l'aider, je lui en ai donc conçu un sur mesure pour l'aider et aussi lui permettre d'agrandir son exploitation. C'est ce qu'il faudrait faire ailleurs au Canada, trouver le moyen de donner un coup de pouce à la prochaine génération.

De plus, la génération qui nous suit a besoin de la stabilité que procure la gestion de l'offre afin de pouvoir compter sur un revenu agricole régulier. Les jeunes pourront envisager un financement à long terme, des investissements à la ferme tout en sachant qu'ils recevront un chèque grâce à leur production laitière.

• (1000)

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Devolin.

**M. Barry Devolin:** Je vous remercie, monsieur le président, et tous ceux qui sont présents ici ce matin.

Nous sommes réunis ici pour parler de la gestion des risques de l'entreprise. Même ce matin, j'ai remarqué que quelques personnes, lorsqu'il était question de gestion d'entreprise et de gestion des risques de l'entreprise, trébuchent sur les mots. L'agriculture est une entreprise et une entreprise de taille. La plupart des exploitations agricoles appartenant à une seule personne valent des millions de dollars. Il faut donc qu'on les gère avec compétence, comme c'est aussi le cas pour un commerce de meubles en ville ou pour un restaurant. C'est ainsi qu'on demeure rentable, et la gestion des risques de l'entreprise fait justement partie de ces moyens.

Monsieur Kilfoil, vous avez mentionné l'auto-évaluation en matière de risques de l'entreprise, ou laissé entendre que quelque chose de semblable devrait exister. Pouvez-vous développer quelque peu cette idée, mais aller aussi au-delà de la simple auto-évaluation en matière de risques de l'entreprise. Existe-t-il des programmes ou des moyens susceptibles de venir en aide aux agriculteurs? Je ne songe pas uniquement à la gestion du risque mais à des choses plus générales, et le fait d'aider les agriculteurs à acquérir davantage de compétences en matière de gestion ne pourrait-il pas les aider à surmonter la crise du manque de revenus?

**Le président:** Monsieur Kilfoil.

**M. Vince Kilfoil:** Selon moi, la plupart des agriculteurs qui ont réussi à survivre aussi longtemps sont de bons gestionnaires, surtout étant donné la crise que nous traversons.

Cette auto-évaluation pourrait se calquer sur celle en usage par rapport au plan environnemental de la ferme. Dans ce cas, on évalue son exploitation puis ses propres risques et on conçoit un plan destiné à atténuer ces risques pour l'environnement dans sa propre exploitation. Si l'on réussissait à faire la même chose et à obtenir ainsi le soutien nécessaire à la gestion des risques de l'entreprise, par exemple pouvoir s'entretenir avec des spécialistes et parler de tel ou tel risque pour la ferme pour telle et telle raison — En tant qu'agriculteur, je n'ai peut-être pas acquis les compétences de gestionnaire requises, ou ma superficie de production est peut-être vulnérable à cause d'une terre humide ou bien à cause des avancées du développement urbain. Je pourrais aussi me demander quels sont les risques que comporte mon exploitation et s'il y a un moyen de faire quelque chose? Est-ce qu'à terme je peux prendre certaines mesures pour atténuer les risques en question? Est-ce que je peux acquérir les compétences en matière de gestion? Est-ce que je peux réussir à drainer cette parcelle de ma terre qui ralentit les résultats? Est-ce que je suis en mesure de remplacer ces installations d'entreposage qui ne suffisent plus?

Il s'agit là de risques pour l'entreprise — et si tels sont les risques de mon entreprise, une forme d'auto-évaluation et d'appui qui me permettrait d'atténuer certains de mes problèmes pourrait m'aider maintenant ou à terme. Je crois que ce sont toutes ces considérations qui sont à l'origine de ce mécanisme.

• (1005)

**M. Barry Devolin:** Merci.

Je crois que c'est M. Speer qui a fait allusion à l'image des 31 moissonneuses-batteuses traversant un champ.

La moitié sud de ma circonscription du centre de l'Ontario est agricole tandis que la moitié nord est en friche. C'est le pays des chalets que fréquentent les Torontois. Quand j'étais jeune, le lac près duquel j'habitais comptait une vingtaine de centres de villégiature appartenant à diverses familles. À l'époque, tous offraient aux vacanciers des forfaits d'une semaine. Les vacanciers venaient du samedi au samedi et il y avait un programme d'activités pour les enfants. Cela n'existe plus. Beaucoup de ces centres de villégiature ont fait faillite parce qu'ils ont continué d'offrir les mêmes forfaits tandis que les Torontois avaient eux compris qu'ils pouvaient se rendre à Cuba pour une semaine à un coût, bien franchement, inférieur à ce qu'ils auraient à payer pour passer une semaine à Haliburton, surtout s'ils incluaient le coût de l'alimentation et des boissons.

Certains de ces centres de villégiature se sont adaptés et cela m'inspire une autre question au sujet de la production de biens.

Ceux qui produisent des denrées sont en concurrence avec le Brésil, l'Ukraine, les États-Unis et de nombreux autres pays tandis que ceux qui produisent des biens à valeur ajoutée ciblent plutôt le marché local. Y a-t-il suffisamment de ressources pour que l'on informe les agriculteurs des occasions à saisir ou qu'on les aide à se convertir pour qu'ils ne produisent plus les mêmes biens que tout le monde mais plutôt des biens à valeur ajoutée destinés à un marché plus local ou régional? Ce genre d'initiatives existent-elles? J'estime qu'à long terme se convertir à des activités moins risquées constitue une forme de gestion des risques de l'entreprise.

**M. Robert Speer:** Oui, je suis d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il faut choisir des activités moins risquées. Or, il faut posséder beaucoup plus d'information pour faire de tels choix. Les

connaissances que l'on doit posséder ne sont pas les mêmes selon qu'on se contente de produire des biens en grande quantité ou selon qu'on produit ces biens et qu'on assure la commercialisation jusqu'au consommateur final. Je crois qu'il y aurait lieu de mieux informer les producteurs.

Toute cette information est-elle disponible? Elle l'est peut-être mais ce n'est pas facile pour le producteur de la trouver, de l'assimiler, tout en gérant son entreprise et voilà pourquoi j'estime que le gouvernement aurait un rôle à jouer à cet égard.

**Le président:** Merci.

Monsieur Atamanenko, c'est à vous.

**M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NP):** Merci d'être venus aujourd'hui. Je suis ravi d'avoir à nouveau l'occasion de visiter votre très belle province. J'y suis venu un été il y a de cela plusieurs années. J'étais un peu plus jeune à l'époque, mais je suis néanmoins ravi d'être ici.

Monsieur Speer, j'aimerais vous poser directement quelques questions mais j'aimerais aussi donner à Mme Cormier et à M. London, et à d'autres aussi, la possibilité de réagir. Je vais poser mes questions à la cantonade et nous verrons venir.

Vous avez parlé du secteur laitier et de votre endettement et pourtant, on nous donne à croire que le secteur laitier est l'un des plus florissants au Canada en raison de la stabilité des revenus qu'assure la gestion de l'offre. Je serais donc curieux de savoir d'où vient l'endettement.

Nous avons discuté des 31 moissonneuses-batteuses qu'a mentionnées Barry. C'était une façon de dire que nous devons suivre la tendance et miser sur les économies de taille si nous souhaitons demeurer compétitifs, qu'il faut davantage de recherche et tout le reste. Or, hier, quand nous avons discuté de cette question à Charlottetown, on nous a présenté un modèle quelque peu différent, axé sur les petites collectivités, sur la survie de l'économie rurale et des petites fermes. En effet, si nous misons sur les économies de taille, à plus ou moins longue échéance, cela entraînera la disparition des petites collectivités et de tout un mode de vie.

Ils sont nombreux à dire — et c'est un commentaire que j'ai entendu souvent, particulièrement dans l'Ouest — que nos agriculteurs sont déjà les meilleurs. Je crois aussi, monsieur Kilfoil, que vous avez dit que les agriculteurs réussissent bien et que ce sont des gens d'affaires chevronnés. Cela étant, l'idée qu'il faille davantage de formation, d'évaluation et de perfectionnement, ne serait pas tout à fait juste. Les agriculteurs sont les meilleurs parce qu'ils ont réussi à survivre. C'est, je crois, ce que vous avez dit. Ce qu'il faudrait donc, ce sont des mesures de soutien d'un autre genre et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Il y a ensuite toute la question du cadre stratégique que nous voulons mettre en place pour le Canada : devons-nous tenter de soutenir la concurrence d'un marché mondial régi par les règles de l'OMC ou devrions-nous plutôt mettre l'accent sur la sécurité alimentaire, sur un approvisionnement sûr et ouvert d'aliments sains, sur la stabilité des marchés pour nos agriculteurs et sur la survie de nos collectivités rurales?

J'ai posé beaucoup de questions étant donné le peu de temps que vous aurez pour y répondre, mais j'apprécierais que vous tentiez de le faire.

•(1010)

**M. Robert Speer:** D'accord, le secteur laitier et l'endettement. J'ai mentionné que notre endettement est égal à quatre fois le prix que nous avons payé initialement pour notre ferme. Je ne crois pas que c'est forcément un problème en ce sens que j'ai une capacité d'autofinancement suffisante pour régler les mensualités. La ferme est quatre fois plus grande qu'elle ne l'était à l'époque de sorte que nous avons une capacité d'autofinancement suffisante, que nous avons les moyens de manger, ainsi de suite. Je dis que nous avons cette dette. Quelqu'un a dit, je crois, qu'il fallait espérer que les taux d'intérêt ne grimpent pas en flèche. Donc l'économie reste stable, nous avons une dette, soit, mais la valeur de nos actifs augmente.

Pour ce qui est des 31 moissonneuses-batteuses, je crains d'avoir donné l'impression que je souhaitais soutenir leur concurrence. Ce n'était pas du tout l'impression que je voulais laisser. J'estime plutôt que nous ne devons pas tenter de soutenir la concurrence à cette échelle. J'estime que nous devons choisir une voie un peu différente et ne pas tenter de soutenir la concurrence uniquement en produisant des denrées destinées à la grande consommation, mais qu'il faut plutôt miser sur la valeur ajoutée.

Pour ce qui est de produire des récoltes saines localement, eh bien il faut que les consommateurs acceptent de reconnaître que c'est bien ce qu'ils obtiennent. Il faut aussi sensibiliser les consommateurs pour qu'ils ne recherchent pas uniquement les produits les moins chers; ils doivent choisir des produits sains qui contribuent à assurer la survie de leur collectivité locale, etc. Il y a donc un rôle de sensibilisation à jouer ici.

Sommes-nous déjà de bons gestionnaires? Je crois que oui, mais si nous nous reposons sur nos lauriers et que nous décidons que nous sommes déjà assez bons, nous sommes faits. Nous devons nous améliorer constamment.

Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes vos questions.

**M. Alex Atamanenko:** Madame Cormier, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Charline Cormier (chef de la direction générale, Alliance agricole du Nouveau-Brunswick):** J'ai pris quelques notes.

Cela fait quelque temps que j'entends parler de l'évolution de l'agriculture, de la nécessité de s'adapter et de miser davantage sur la production locale, sur la valeur ajoutée, ainsi de suite. Bien, l'industrie est en pleine évolution et en plein essor. Oui, va pour la valeur ajoutée et la production locale, mais si l'industrie veut poursuivre sa croissance et être rentable, elle doit avoir à sa disposition les moyens de grandir au même rythme que tous ses concurrents. C'est un secteur où la concurrence est vive et ces moyens d'agir sont nécessaires. Il ne faut pas l'oublier.

**M. Alex Atamanenko:** Monsieur London, voulez-vous ajouter quelque chose?

**M. Stephen London (secrétaire, Eastern Greenway Oils inc.):** Je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'il doit y avoir une formule de gestion des risques de l'entreprise. Par contre — et je serai bref — je crois qu'il est beaucoup plus sain pour l'agriculture en général que l'argent vienne en majorité du marché plutôt que de programmes gouvernementaux.

**M. Alex Atamanenko:** Je vais conclure par une dernière question.

J'ai un cas de conscience. La pomme que j'ai entre les mains vient de l'État de Washington. Devrais-je m'en tenir à mes principes et la jeter ou devrais-je la manger plus tard à la pause? C'est dans le même ordre d'idées que ce dont nous parlons depuis une dizaine de jours.

J'ai terminé.

**Le président:** D'accord, passons à M. Steckle.

**M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.):** Merci beaucoup d'être venus témoigner devant nous ce matin.

Puisque nos audiences pancanadiennes touchent à leur fin, il est certain que nous entendons de nouveau des choses qu'on nous a déjà dites. Nous en avons conclu que certains éléments discutés sont les mêmes partout au pays et qu'il y a beaucoup moins d'uniformité dans le cas d'autres éléments.

Permettez-moi de m'écarter un instant du sujet de mes questions précédentes. Je voudrais aborder le domaine des modèles.

Monsieur Carmichael, vous avez parlé du modèle de l'agriculteur propriétaire de « l'entreprise » — vous n'avez pas dit qu'il s'agissait d'une coopérative. Pourriez-vous nous dire très brièvement quels sont les avantages pécuniaires de ce modèle pour l'agriculteur, puisqu'il s'agit de développer des créneaux commerciaux et de réorienter l'agriculture. Si nous devons envisager votre modèle, cet élément ferait partie de la discussion. D'après vous, ce modèle rendrait-il possible un rendement de 12 p. 100, en sus de ce que l'agriculteur recevrait normalement pour sa production brute, par exemple?

Pourriez-vous nous en donner une idée, rapidement?

•(1015)

**M. Ray Carmichael:** La réussite de ce qu'on appelle l'entreprise intégrée ou de la structure d'entreprise est — Peu importe qu'il s'agisse d'une entreprise privée ou d'une coopérative; ce n'est que de la terminologie juridique. Le principe, c'est que quelqu'un doit aller chercher des investissements, et si ce que vous faites suscite la confiance des investisseurs, depuis le producteur jusqu'au —

Si vous vous contentez de vendre votre production et que vous essayez d'obtenir une marge bénéficiaire de 10 ou 15 p. 100, vous la vendez à un transformateur qui essaie d'obtenir la même marge, puis à un distributeur, puis à un détaillant, tout au long de la chaîne. En bout de ligne, vous serez probablement effectivement perdant. Mais ce que vous sacrifiez en tant que producteur, vous allez le récupérer au maillon suivant de la chaîne. C'est le modèle que nous essayons d'appliquer — que nous devons appliquer, en fait — pour demeurer —

**M. Paul Steckle:** Mais dans votre plan d'entreprise, fondez-vous votre modèle sur un rendement de 12 p. 100, de 8 p. 100 ou d'un autre pourcentage? Vous avez bien sûr un plan d'entreprise, n'est-ce pas?

**M. Ray Carmichael:** Nous visons un rendement de 25 p. 100.

**M. Paul Steckle:** Je suis heureux de l'entendre.

Envisagez-vous d'utiliser des produits d'équarrissage parmi vos intrants.

**M. Ray Carmichael:** Non.

**M. Paul Steckle:** D'accord, très bien.

Je vais maintenant passer à M. Bettle. Vous avez parlé de la succession et de la transition, du transfert intergénérationnel des terres agricoles. A-t-on envisagé, dans le monde agricole, un modèle qui n'a pas été utilisé que je sache pour les entreprises agricoles mais qui a servi dans le cas de transactions commerciales, modèle qui permet au propriétaire d'une entreprise...? Supposons que je veuille vous transférer mon entreprise, monsieur Bettle, et que cette entreprise vaille 1 million de dollars. Disons que je suis âgé de 55 ans et que je décide, pour des raisons de gains en capital... Parlons plutôt d'une entreprise agricole, car les règles applicables aux gains en capital seront plus pertinentes. Il y aurait une exemption relative aux gains en capital sur 750 000 \$. J'effectue ce transfert sur une période de 20 ans. Vous me payez 50 000 \$ annuellement pendant 20 ans, puis vous devenez propriétaire de la ferme. Puisque je paierais mes impôts en fonction de cette transaction, ma fourchette fiscale serait moins élevée. Pour votre part, vous n'auriez pas à vous soucier du crédit agricole ou d'autres organismes de prêt, et si vous faites du bon travail, vous serez propriétaire de la ferme au bout des 20 années.

Je sais que ce modèle est utilisé par des entreprises comme State Farm. A-t-on envisagé d'appliquer un tel modèle et le devrait-on? Ou avez-vous un autre modèle à nous proposer?

**M. Don Bettle:** Ce modèle a été utilisé par des agriculteurs qui changeaient d'entreprises, mais d'après mon comptable, il faut payer l'impôt sur le plein montant. C'est ce qu'il m'a dit.

**M. Paul Steckle:** Je sais que c'est ce que disent certains, mais ce que je soumets, c'est que dans l'exemple que j'ai utilisé, celui de State Farm, ce n'est pas le cas. L'impôt est payé sur 50 000 \$.

**M. Don Bettle:** Eh bien, c'est ainsi que j'ai fait l'acquisition de ma ferme, lorsque je l'ai achetée. Les choses fonctionnaient de cette façon à cette époque. Mais d'après plusieurs comptables que j'ai consultés, j'aurais maintenant à payer les impôts au départ sur la totalité du montant, même si je n'ai pas payé tout le montant à l'achat.

Je ne suis pas le seul agriculteur à l'avoir fait. En raison de l'ampleur de l'investissement et du fait que ce sont des jeunes qui arrivent dans le métier, bon nombre d'agriculteurs ont dû répartir le paiement de leur ferme sur une longue période pour alléger le fardeau des nouveaux agriculteurs.

**M. Paul Steckle:** Je suis heureux que vous me disiez que cela se fait. Si c'est le cas, notre comité devrait peut-être examiner ces transferts dans ses travaux futurs. Cela pourrait aider les jeunes agriculteurs de l'avenir.

Robert, vous avez parlé de la reconnaissance et de la recherche, de ce que nous devons continuer de fournir de l'information de ce genre à nos jeunes. Compte tenu de l'état actuel de l'agriculture au Canada, si nous devons fournir des renseignements exacts et précis — si, par exemple, un agriculteur montrait son bilan — pourrions-nous nous attendre à ce qu'il y ait une nouvelle génération d'agriculteurs, compte tenu de l'information qui existe aujourd'hui?

**M. Robert Speer:** Cela dépendrait de quels agriculteurs vous donneriez l'exemple. Si vous donnez celui d'un agriculteur qui perd de l'argent depuis 20 ans, il est certain qu'ils ne seront pas intéressés, mais si vous leur montrez un agriculteur qui réalise des bénéfices raisonnables et qui jouit en plus de bonnes conditions de vie, il est certain que de jeunes agriculteurs seront intéressés. Ce qu'il faut montrer, c'est le potentiel, pas nécessairement ce que font certains.

●(1020)

**M. Paul Steckle:** On pourrait faire valoir que Robert Speer serait bien placé pour faire la tournée des écoles, puisque votre production est assujettie à la gestion de l'offre. Je suis un chaud partisan de la gestion de l'offre, et une entreprise agricole à offre réglementée pourrait servir de modèle. Mais cela ne traduirait pas très bien la situation d'un éleveur de porcs dans la même situation, ou peut-être celle d'un éleveur de boeuf au cours des cinq dernières années. Ce serait une autre histoire.

J'essaie d'être réaliste, car il y a en fin de compte quelque chose à raconter, mais je ne suis pas certain que l'information soit communiquée. Il y a toute une différence entre le nombre de jeunes qui s'intéressent à l'agriculture concrète et celui des jeunes qui s'intéressent à l'agriculture commerciale.

**Le président:** Monsieur Steckle, votre temps est écoulé.

Veuillez répondre très brièvement.

**M. Robert Speer:** Vous pourriez en choisir certains, peut-être un éleveur de porcs dont l'exploitation est rentable ou qui, du moins, a de bonnes conditions de vie et dont l'entreprise peut être rentable à long terme.

**Le président:** Merci.

Passons à M. Miller.

**M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, merci d'être venus rencontrer notre comité. Nous sommes heureux d'être au Nouveau-Brunswick.

Monsieur Speer, j'ai trouvé vos commentaires intéressants. Nous sommes ici pour discuter de la GRE — la gestion des risques de l'entreprise — et après une semaine et demie, vous êtes le premier témoin à nous dire qu'il faut cesser de financer cette activité et à nous présenter une autre perspective. À toutes fins pratiques, quoi que nous fassions, ce sera toujours de la gestion des risques de l'entreprise, mais vous nous présentez la chose sous un angle différent, et je trouve cela intéressant.

J'ai une observation qui découle de la question que M. Steckle a posée. Vous dites que le gouvernement devrait choisir les agriculteurs qu'il appuiera, et vous entendez par là, je suppose, qu'il s'agit d'améliorer leurs compétences et d'en faire de meilleurs gestionnaires. Cela peut être intéressant à certains égards. Est-ce bien ce que vous avez dit?

**M. Robert Speer:** Non.

**M. Larry Miller:** Eh bien, dites-moi ce qu'il en est, alors, car c'est ce que j'avais compris.

**M. Robert Speer:** Je suis désolé de vous avoir induit en erreur. Je croyais qu'il avait demandé qui pourrait-on prendre en exemple pour montrer le potentiel de l'agriculture si nous voulions trouver un modèle à présenter aux nouveaux agriculteurs. Dans ce cas, je dirais que vous choisiriez qui vous pourriez...

**M. Larry Miller:** C'est moi qui me suis trompé, alors. Je pensais que vous parliez de l'autre —

**M. Robert Speer:** Non, pas du tout.

**M. Larry Miller:** Je suis heureux de vous l'entendre dire.

**M. Robert Speer:** Non, le programme devrait être à la disposition de tous les agriculteurs.

**M. Larry Miller:** D'accord.

Approfondissons un peu plus la question de l'éducation. Vous avez dit qu'il faudrait investir davantage pour aider les agriculteurs à devenir de meilleurs gestionnaires de façon à ce que leurs entreprises soient plus rentables. Que vouliez-vous dire exactement? De nos jours, les fermes ne sont plus seulement des entreprises familiales, ce sont des entreprises commerciales. Les fermes sont de grandes entreprises. Aujourd'hui, la plupart de nos jeunes agriculteurs — pas tous, mais la plupart — ont une formation quelconque en agriculture. Êtes-vous en train de dire que le gouvernement ou l'industrie devrait promouvoir une formation supplémentaire?

**M. Robert Speer:** À mon avis, il faudrait davantage faire valoir que les fermes sont des entreprises. Pour être propriétaire d'une ferme, il faut être capable de diriger une entreprise et il faut avoir des compétences dans la gestion de l'entreprise. Il faut insister sur ces compétences, car elles sont nécessaires. C'est ce qui fait la différence, chez les agriculteurs. Un très bon gestionnaire d'entreprise ne saura peut-être pas comment traire une vache, mais il peut embaucher une personne pour faire ce travail. C'est le principal problème que je constate dans un certain nombre d'entreprises agricoles, et c'est dans ce domaine que les agriculteurs ont probablement le plus besoin d'aide.

**M. Larry Miller:** Étant moi-même agriculteur, je pense que ce dont nous sommes parfois coupables, la raison pour laquelle nous pratiquons l'agriculture, c'est que nous aimons ce genre de travail. Par contre, il peut être plus rentable de confier ces tâches à quelqu'un d'autre et de s'occuper de ce qui peut rendre l'entreprise un peu plus rentable.

Permettez-moi de passer à un autre sujet dont il a été question un peu partout au Canada, mais plus particulièrement ici dans les Maritimes, au cours des derniers jours. Il s'agit de tirer des bénéfices du marché. J'ai posé cette question hier et hier soir, mais je n'ai pas vraiment obtenu de réponse claire. Je ne m'en prends pas à nos témoins d'hier; c'est un sujet compliqué.

Tout d'abord, quand on parle de tirer des bénéfices du marché, ce qui est visé, c'est la sécurité alimentaire. Pour moi, la sécurité alimentaire, c'est d'avoir un approvisionnement national abondant, sûr et à long terme. Notre problème, pas seulement au gouvernement mais aussi dans le secteur, c'est que nous sommes en grande partie un pays exportateur. Nous avons un très grand territoire et une faible démographie. Si on veut obtenir l'aval du gouvernement et des différents secteurs, faut-il éliminer ces garanties, qu'il s'agisse de prix-plancher ou d'autres mesures de ce genre? Peut-on éliminer ces mesures une fois que l'on a approvisionné le marché national et simplement s'en remettre au marché d'exportation? Si c'est le cas, vous vous retrouverez avec des différends commerciaux partout au monde.

Avez-vous des idées à ce sujet? C'est un problème énorme et très complexe.

• (1025)

**Le président:** Qui veut répondre?

**M. Larry Miller:** Tous ceux qui ont des observations à ce sujet peuvent répondre.

**Le président:** Monsieur Bettle.

**M. Don Bettle:** Nous pouvons faire la même chose à l'échelle mondiale en ce qui concerne les marchés et la sécurité alimentaire en indiquant que les produits viennent du Canada et que ce sont les aliments de la plus haute qualité au monde. J'ai travaillé avec des gens aux États-Unis auparavant. Nous produisons des produits laitiers et nous les exportons aux États-Unis, avant que l'OMC nous

l'interdise. Nous pouvions le faire parce que nous avons un produit de grande qualité. Nous y vendions nos produits à un prix supérieur au prix canadien parce que nous avons un produit de grande qualité et un approvisionnement constant. Quel que soit le pays, quel que soit le marché, il est possible d'augmenter un peu la marge bénéficiaire lorsqu'on offre un produit de grande qualité et que l'on a un approvisionnement constant.

**M. Larry Miller:** Vous abordez là une autre question, c'est-à-dire l'exactitude de l'étiquetage et le pays d'origine. En tant que producteur, l'étiquetage ne me pose aucun problème. Quel que soit le pays dans lequel nous vendons nos produits, je ne crois pas que cela nous nuira. Je suis sûr que vous êtes d'accord.

Ce sentiment est-il partagé par les gens des autres secteurs? Certains producteurs d'autres denrées n'en sont pas convaincus, car ils craignent que cela nuise à leurs exportations.

**Le président:** Monsieur Miller, votre temps est écoulé. Je suis prêt à recevoir de brèves réponses de nos témoins.

Monsieur Carmichael.

**M. Ray Carmichael:** Je n'ai qu'une observation à ce sujet.

Bon nombre de producteurs, surtout certaines des personnes avec qui j'ai fait affaire ici dans l'est, oublient que les consommateurs ne veulent pas se rendre à l'épicerie, acheter un sac de 10 livres de pommes de terre terreuses, ramener ces pommes de terre chez elles, les mettre dans l'évier et les nettoyer. Ce n'est pas ce que ma fille veut, en tout cas. J'ai l'impression que bon nombre de producteurs doivent se rendre compte que la demande a évolué dans la société. C'est pourquoi il est difficile de mettre en marché des produits locaux dans les magasins. Souvent, c'est le traitement à valeur ajoutée que les gens achètent. Les consommateurs achètent un service, plutôt que des pommes de terre ou du boeuf, et bon nombre de gens ne s'en rendent pas compte.

**M. Vince Kilfoil:** J'ai une brève observation à faire.

Ce que les gens vous ont dit au cours des deux derniers jours, ici dans l'est, c'est que les producteurs préféreraient tirer des bénéfices viables du marché plutôt que de compter sur des programmes de gestion des risques pour augmenter leur revenu. Il serait beaucoup plus satisfaisant de savoir que l'on peut tirer ces revenus des consommateurs, sachant que les consommateurs estiment avoir payé un prix équitable pour un produit très sain et écologique. C'est de là que vient en grande partie ce message.

**Le président:** Merci.

Monsieur Easter.

**L'hon. Wayne Easter:** Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais aborder la question sous un angle légèrement différent.

Je comprends ce que Vince a dit. En fait, j'ai rédigé un rapport qui portait sur la possibilité de tirer un revenu provenant du marché. Mais la réalité, c'est que si l'OMC s'en mêle — une telle initiative pourrait être relancée, qui sait. J'ai participé à certaines réunions avec les agriculteurs des États-Unis. La position qu'ils adoptent à la table des négociations, c'est qu'ils se fichent du reste du monde mais veulent que nous les appuyons; ils veulent maintenir leur prix à la ferme. Ils se fichent d'où provient l'argent. Il y a peut-être quelque chose dans l'eau que nous buvons, mais Dieu sait que nous, les Canadiens, sommes purs; nous sommes tout à fait purs, et notre politique gouvernementale en témoigne.

Mais en ce qui concerne le point soulevé par Ray au sujet du crédit d'impôt accordé aux États-Unis pour les mélangeurs de biodiésels, est-ce que cela s'ajoute à l'incitatif de 20 cents qui correspond au nôtre? Est-ce qu'il s'agit d'une mesure conjointe?

• (1030)

**M. Ray Carmichael:** Ils ont une réserve de fonds et versent un montant donné à chaque producteur. L'année dernière, ce montant était de 20 cents pour l'investissement en capital. S'ajoute à cela un crédit d'impôt pour les mélangeurs.

**L'hon. Wayne Easter:** C'est bon à savoir.

Robert a fait valoir qu'il aimerait que nous dépensions beaucoup moins pour la gestion du risque commercial. Cela doit nous faire réfléchir, Robert. Lorsque vous avez fait ce commentaire, j'ai décidé de revoir les programmes. En fait, au cours des 16 dernières années, nous avons eu 14 programmes différents qui portaient tous sur la gestion du risque commercial. J'étais là avec Andy Mitchell. Nous avons essentiellement éliminé les dépenses consacrées à l'environnement parce que nous devons consacrer cet argent à la gestion du risque commercial. Il s'agissait de toute une gamme de programme depuis le PCSRA, le Programme d'aide transitoire à l'industrie ou PATI, le Programme de paiements relatifs au revenu agricole jusqu'au Programme de retrait des bovins — la liste est longue — 14 programmes en 16 ans, tous liés à la gestion du risque commercial, qui représentaient des milliards de dollars.

Pourtant, entre-temps, au cours des 25 dernières années, le taux d'endettement des exploitations agricoles canadiennes a augmenté de 300 p. 100 et au cours de la même période le taux d'endettement des agriculteurs américains a augmenté de 20 p. 100. Au cours des 21 dernières années, notre revenu agricole net était de 51 milliards de dollars mais les paiements que nous avons reçu des gouvernements fédéral et provinciaux s'élevaient à 58,4 milliards de dollars. Nous avons donc subi une perte de 7 milliards de dollars. Nous devons essayer d'en arriver à un stade où l'on peut maintenir la production primaire.

Cela dit, en ce qui concerne le biodiésel, il est étonnant que dans notre pays nous n'ayons pas de stratégie énergétique nationale qui réunisse tous ces éléments; nous n'avons pas — et je ne dis pas qu'il s'agit de leur gouvernement ou du nôtre, parce que nous sommes dans la même situation à cet égard — de politique nationale de sécurité alimentaire dans ce pays.

Vous avez présenté six points, Vince, en ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'environnement, la croissance stratégique — Je ne les ai pas tous retenus, mais ils seront versés au compte rendu. Ce sont des domaines auxquels nous pouvons consacrer de l'argent — dans l'infrastructure, etc. — argent qui ne sera pas considéré comme une subvention, qui est considéré comme de l'argent vert selon l'OMC. Ce n'est pas ce que nous envisageons. Il va falloir d'une certaine façon inverser cette politique.

Donc je vous pose la question suivante. Si vous étiez ministre, que feriez-vous pour réduire les dépenses qui sont considérées comme des subventions et pour dépenser ces fonds d'une façon différente tout en augmentant l'aide fournie au milieu agricole afin d'améliorer les revenus et la vie des familles? C'est ce que nous allons devoir faire.

**Le président:** Monsieur Kilfoil.

**M. Vince Kilfoil:** Vous demandez que l'on tienne davantage de consultations?

**L'hon. Wayne Easter:** Non, absolument pas. Que feriez-vous si vous étiez ministre compte tenu de la situation qui existe à l'échelle internationale aujourd'hui?

Je vous dirais qu'en Europe, les milieux agricoles se soucient peu de la provenance de leurs fonds tout comme les États-Unis. Mais au Canada nous pensons que nous devons être purs.

Je ne l'ai pas déjà dit, mais je me pose des questions. Je me demande ce qui ne va pas au Canada, compte tenu de la façon dont nous fonctionnons. Nous avons renoncé au double régime de commercialisation du blé. Nous avons renoncé aux subventions destinées aux produits laitiers sans négociier. Nous sommes en train de prendre d'autres mesures aujourd'hui, et nous l'avons fait en tant que gouvernement. Nous y avons renoncé dans le cadre du commerce international sans rien obtenir en contrepartie, et ce sont nos agriculteurs qui en souffrent.

Quel est notre problème? Cela n'a rien à voir avec le gouvernement.

**Le président:** Monsieur Carmichael.

**M. Ray Carmichael:** J'ai souvent dit qu'il suffisait simplement d'observer la politique américaine, parce que les Américains semblent avoir trouvé la solution.

Avec ce crédit d'impôt à l'intention des mélangeurs, si vous observez ce qui va se passer, vous constaterez qu'il n'y aura pas de défaut de paiement compensatoire résultant des prêts de mise en marché pour le maïs, parce qu'ils vont investir l'argent au niveau des mélangeurs. Ce sont les mélangeurs de pétrole qui reçoivent l'argent. Cela crée la demande.

Ils participeront aux négociations de l'OMC et de l'ALENA les mains libres — sans subvention. Dans le secteur agricole, nous avons réduit nos paiements compensatoires résultant des prêts de mise en marché que nous versons à nos agriculteurs. C'est un scénario idéal. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi nous ne suivons pas le même modèle.

• (1035)

**Le président:** Vince, aviez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Vince Kilfoil:** Si j'étais ministre, j'examinerais sérieusement d'autres moyens que les subventions directes pour aider à égaliser les règles du jeu; c'est-à-dire une réforme réglementaire et un cadre stratégique qui permette aux agriculteurs de tirer leur épingle du jeu.

Nos concurrents au sud de nos frontières sont autorisés à utiliser toutes sortes de produits chimiques, par exemple. J'ai entendu des représentants d'une entreprise nous dire que parce que le Canada a un marché limité pour certains de ces produits et en raison des politiques et des règlements auxquels ils doivent se conformer pour mettre leurs produits sur le marché, ils considèrent que cela n'en vaut pas la peine pour eux. C'est une situation tout à fait différente de celle de nos concurrents au sud de nos frontières et de certains de nos autres concurrents.

C'est simplement un exemple des nombreuses façons dont nous pourrions contribuer à égaliser les règles du jeu sans verser directement de l'argent au producteur.

**Le président:** Monsieur Speer, allez-y, mais je vous demanderais de répondre brièvement. Le temps de M. Easter est écoulé.

**M. Robert Speer:** Je répondrai que le ministre doit avoir un plan qui indique clairement l'objectif visé et la façon de l'atteindre. Il faut préparer ce plan pour y arriver. Il ne faut pas simplement verser de l'argent ici et là en fonction de besoins ponctuels.

**Le président:** J'ai quelques questions à poser.

Il y a une question dont nous n'avons pas entendu parler dans les Maritimes mais dont nous avons entendu parler dans l'Ouest. Vince, vous l'avez abordée. Dans le cadre de votre programme d'auto-évaluation de la gestion du risque commercial et du processus similaire concernant le plan environnemental de la ferme, est-ce que vous tiendrez compte des outils commerciaux qui existent? Les agriculteurs ont-ils recours à des contrats à terme, à des contrats en contrepartie ou à des contrats d'options? Je n'ai pas encore entendu parler de cette question dans les Maritimes. Les outils de gestion du risque commercial sont-ils largement disponibles et utilisés?

**M. Vince Kilfoil:** Je ne suis pas sûr s'ils sont aussi disponibles ou autant utilisés qu'ils le sont dans l'Ouest, mais si ce sont des outils que nous pouvons ajouter à notre panoplie, nous devons certainement les prendre en considération.

**Le président:** Monsieur Carmichael, lorsque vous voulez obtenir des charges d'alimentation de vos producteurs, comment procédez-vous? Seront-ils obligés de vous les livrer parce que ce sont des actionnaires? Allez-vous leur accorder des contrats à prix fixe pour les inciter à vous les livrer?

**M. Ray Carmichael:** Essentiellement, il s'agira de contrats à prix fixe qui se fondent — si on arrive à obtenir cette information, sur la bourse des marchandises de l'Ouest. Nous sommes dans une situation unique; nous n'avons pas facilement accès aux opérations sur marchandises donc, tout ce que nous faisons en ce qui concerne les oléagineux commence en fait par les fèves soya de Chicago, puis suivent les marchés du canola, après quoi nous procédons à rebours.

Oui, il s'agira d'un contrat, mais il ne faut pas oublier que notre capacité de livraison est tellement réduite qu'un contrat à terme pour le canola n'est pas très lucratif. Nous aurions 60 dollars pour chaque tonne de chargement de canola envoyée au broyeur le plus proche au Canada, en Amérique du Nord.

**Le président:** Où au juste?

**M. Ray Carmichael:** À Hamilton et Windsor. Il n'existe aucune autre possibilité que notre petit établissement modeste au Nouveau-Brunswick qui nous permet d'avoir accès à un endroit en mesure de broyer des oléagineux.

**Le président:** Envisagez-vous d'utiliser le canola et le soya?

**M. Ray Carmichael:** Nous avons commencé par le soya; nous allons probablement mettre l'accent sur le canola. Nous sommes en train de viser la moutarde comme produit qui cadrera probablement avec notre marché, parce qu'il est impossible d'utiliser l'huile alimentaire de grande valeur qu'est le canola et qui fait la fierté du Canada pour en faire un produit industriel.

J'aimerais ajouter quelque chose à ce que Vince a dit à propos de la réglementation. Nous traitons avec un partenaire de l'ouest de Saskatoon qui essaie de faire homologuer leur moutarde comme biopesticide. On s'en sert comme culture d'assolement, c'est-à-dire une culture d'engrais vert dont on est très satisfait. Cette méthode est d'ailleurs recommandée par les agronomes.

Nous avons effectué une étude de faisabilité qui a indiqué qu'il faudra trois à cinq ans et plus de un million de dollars pour faire homologuer la farine de moutarde. Un brevet a été mis au point par les chercheurs d'Agriculture Canada il y a quinze ans, et la méthode brevetée consiste à utiliser la farine de moutarde pour l'étendre sur votre pelouse ou vos champs de fraise pour tuer les nématodes ou vers ronds. La méthode est assez simple : on cultive la plante, on en récolte les plants verts, et on peut s'en servir. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi il faudra trois à cinq ans et un million de dollars pour l'homologuer comme biopesticide au Canada.

**Le président:** Malheureusement, c'est le genre d'histoire qu'on entend souvent.

Quelle est la teneur en huile des graines de moutarde?

**M. Ray Carmichael:** Environ 36 p. 100 à 40 p. 100.

**Le président:** Donc c'est à peu près équivalent au canola?

**M. Ray Carmichael:** À peu près, oui.

**Le président:** Je l'ignorais.

● (1040)

**M. Ray Carmichael:** Ils sont en train d'y travailler.

**Le président:** C'est une culture qu'on ne voit presque plus.

**M. Ray Carmichael:** J'ai fait ma thèse de maîtrise sur le colza, lorsque c'était du colza. Ce qu'ils ont fait dans le cas du canola, c'est d'utiliser toutes les bonnes techniques d'agronomie, d'en retirer le mauvais sans toucher aux graines de moutarde. Maintenant, ils reviennent — Le programme mis sur pied à Saskatoon en collaboration avec Agriculture Canada a permis de faire des progrès remarquables au niveau des techniques agronomiques utilisées pour la moutarde, en ce qui concerne les variétés à haute teneur en acide érucique, pour en faire une huile industrielle. Ils sont en train d'y arriver, mais —

C'est un débouché qui s'offre à nous, pour ce qui est de la commercialisation de créneaux. L'Ouest canadien ne veut pas que sa chaîne de livraison soit contaminée par des oléagineux industriels ou non alimentaires, donc il existe une réelle possibilité pour quelqu'un qui se trouve à l'est du Manitoba de commencer à utiliser un produit à base d'huile industrielle mis au point grâce à notre excellente technologie et nous pourrions alors peut-être contribuer à ce revenu à la ferme.

**Le président:** Monsieur Bettle et monsieur Speer, j'ai trouvé vos exposés très intéressants.

Je tiens à vous féliciter monsieur Bettle d'avoir examiné comment planifier la relève agricole et pour avoir assigné vous-même le rôle de créancier. À votre avis, que peut faire le comité pour recommander au gouvernement des façons de vous fournir les outils dont vous avez besoin pour fournir ce crédit à la relève.

Si vous examinez un grand nombre des établissements de prêt, les principaux prêteurs ne veulent plus prêter ou s'ils le feront, ce sera comme vous l'avez dit à un coût élevé, et nous ne voulons plus nous aventurer dans cette voie. Lorsque j'ai obtenu mon premier prêt en 1982, le taux d'intérêt était de 21 p. 100. Je ne vais pas répéter l'expérience. Lorsque je céderai mon exploitation agricole à mes enfants, je tiens à m'assurer qu'ils bénéficieront d'un taux abordable. Donc j'aimerais savoir si vous avez des idées à ce sujet.

Monsieur Speer, vous avez dit que nous devons élargir notre base de connaissances, et je suis tout à fait d'accord avec vous. En fait certains jeunes agriculteurs ont comparu devant le comité et ils avaient fait des études non pas en agriculture mais détenaient des maîtrises en commercialisation et en commerce et dans des programmes de gestion commerciale de ce genre.

Ces éléments ne devraient-ils pas faire systématiquement partie des programmes d'étude de toutes nos écoles d'agronomie, pour tous ceux qui veulent obtenir un diplôme en agriculture ou même un diplôme pour retourner travailler à la ferme; et ne faudrait-il pas également offrir des services de vulgarisation ou d'appoint dont vous avez besoin de la part de votre ministère provincial de l'agriculture, qui offrirait ce type de connaissance également?

Ce sont mes deux dernières questions pour vous deux, messieurs.

**M. Don Bettie:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je pense qu'une façon dont le gouvernement peut offrir son aide, c'est par le système d'imposition et la façon dont la succession est imposée au moment de la relève. Il y a deux choses qu'il faut garantir lorsque vous cédez votre exploitation agricole à vos enfants: vous devez garantir que vous aurez une retraite confortable et que vos enfants seront en mesure de continuer à exploiter la ferme. Le gouvernement peut probablement exercer une influence sur les établissements de prêt au pays afin qu'ils fassent preuve d'un peu plus de souplesse et d'innovation dans la façon dont ils financent la relève agricole au Canada. Ce sont des aspects qu'ils peuvent examiner.

Je pense que ce sont essentiellement les deux initiatives que l'on peut prendre pour apporter une aide à cet égard: les incidences au niveau de l'impôt et une certaine souplesse au niveau des prêts. Ce ne sont pas tous les agriculteurs qui prennent leur retraite qui sont disposés à étaler cela sur une longue période. Ils n'ont peut-être pas une longue période sur laquelle ils peuvent étaler ce prêt; je l'ignore. Je pense que les établissements de prêt devront prendre des mesures concrètes en ce sens.

**Le président:** Monsieur Speer.

**M. Robert Speer:** Je considère qu'une personne qui obtient un diplôme d'une école d'agronomie parce qu'elle veut devenir propriétaire d'exploitation agricole devrait posséder des compétences en gestion des affaires. Cela devrait faire partie de sa formation. Je considère cela très important.

En ce qui concerne le travail de vulgarisation qui est fait avec les agriculteurs, effectivement je considère qu'il faut que les agriculteurs reconnaissent qu'ils doivent améliorer leurs aptitudes à la gestion et il faut alors leur offrir le moyen de le faire. Et il faut faire preuve de souplesse pour adapter cette formation à l'horaire de travail de l'agriculteur.

Donc je répondrai oui dans les deux cas.

**Le président:** Je vous remercie.

Il nous reste du temps pour des questions supplémentaires. Monsieur Bellavance.

[Français]

**M. André Bellavance:** Monsieur Kilfoil ou madame Cormier, votre association représente surtout des producteurs qui ont des exploitations de taille moyenne. Est-ce exact?

**Mme Charline Cormier:** [Note de la rédaction: inaudible]

**M. André Bellavance:** De toutes les tailles? D'accord.

Selon vous, une politique gouvernementale ayant pour but d'aider et de promouvoir la survie des fermes familiales de taille moyenne est-elle contradictoire avec le fait de rendre le secteur agricole, qu'il s'agisse de petites, moyennes ou grandes entreprises, plus concurrentiel sur la scène mondiale?

On dit parfois qu'il faudrait choisir entre ces deux buts. Pourtant, j'ai l'impression qu'on peut avoir une politique qui, à la fois, préserve les fermes de taille moyenne et favorise les autres fermes qui doivent exporter ou qui sont plus susceptibles d'avoir besoin d'aide pour être plus concurrentielles sur la scène mondiale.

Est-ce possible ou est-ce utopique? J'aimerais connaître votre opinion et celle des autres personnes présentes aujourd'hui.

• (1045)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Kilfoil.

**M. Vince Kilfoil:** Il ne fait aucun doute que pendant des années on nous a répété qu'il vaut mieux être grand, et je crois que dans certains cas, nous constatons aujourd'hui que ce n'est pas nécessairement vrai. Il existe des exploitations agricoles familiales moyennes et même petites qui sont beaucoup mieux en mesure de faire face à la crise agricole. Plus on est grand, plus on court de risque.

La gestion du risque commercial vise à nous aider mais nous ne savons pas pendant combien de temps. Nous espérons que nous pourrions nous débrouiller seuls. Mais je pense et j'espère qu'il existe une place au Canada pour l'exploitation agricole familiale, et il ne vaut pas toujours mieux d'être grand. Comme je l'ai dit il y a un instant, un grand nombre de ces exploitations sont beaucoup mieux en mesure de faire face à une crise financière. Elles courent moins de risque.

[Français]

**Mme Charline Cormier:** Il devrait y avoir des programmes pour répondre à tous les besoins, qu'il s'agisse de petites ou de grandes exploitations.

Il y a de petites exploitations familiales partout au Canada, qu'on retrouve d'ailleurs souvent si on fréquente des marchés. Ces programmes sont nécessaires dans toutes les régions du Canada. Il faut trouver des programmes pour les appuyer et répondre à tous leurs besoins afin d'assurer leur survie.

**M. André Bellavance:** Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

[Traduction]

**Le président:** Quelqu'un veut-il répondre à cette question?

Monsieur Speer.

**M. Robert Speer:** J'ai parlé de ce club de gestion dont j'ai fait partie. Chose intéressante, l'exploitation la plus rentable de ce club était une ferme de taille moyenne. Ensuite venait la plus grosse exploitation du groupe, et en troisième position, c'était la plus petite ferme du groupe. Je pense que c'est donc une question de gestion, de compétences, d'utilisation de l'actif et de définition des objectifs de l'exploitation.

On devrait pouvoir maintenir en activité les exploitations de toutes tailles. Certaines des plus petites devront peut-être procéder à des changements. Il se peut qu'elles deviennent moins rentables à long terme, mais pour la génération présente, il peut être essentiel de poursuivre les activités d'une petite exploitation.

Voilà le simple commentaire que je voulais faire.

[Français]

**M. André Bellavance:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Steckle.

**M. Paul Steckle:** Il faut que j'aborde cette question, puisque je ne l'ai pas encore fait au Nouveau-Brunswick.

Nous approchons de la fin de ces audiences publiques dans les régions, et il y a plusieurs choses qui ont été exprimées avec force: il faut faire les choses différemment, il faut tirer la leçon de ce qui se fait aux autres niveaux de gouvernement et à l'étranger, notamment aux États-Unis — certains programmes pourraient être considérés comme verts si nous procédions différemment, notamment pour leur financement, comme l'a indiqué M. Carmichael à propos du biodiésel et de l'éthanol.



Je pense également qu'il y a une autre leçon à tirer. Je voudrais tout d'abord proposer que l'on fasse de la sécurité alimentaire un énoncé de politique du Canada. Si nos dirigeants déclarent que notre souveraineté en matière d'approvisionnement alimentaire est absolument indispensable, nous trouverons les programmes nécessaires et nous ferons preuve de créativité pour les organiser. J'en suis convaincu.

Je suis également convaincu qu'il faut éliminer dix provinces de l'équation, non pas quant à ce qu'elles peuvent apporter, mais quant à la réalisation des programmes. Nous sommes en train de dresser les provinces les unes contre les autres. Le Québec a un programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles, que nous connaissons tous, qui paie davantage que les programmes des autres provinces, à l'exception peut-être de l'Alberta. Dans les autres provinces, on regarde les producteurs québécois avec envie, mais ensuite, on leur livre la concurrence. Nous avons non seulement une frontière internationale, mais également des frontières interprovinciales dont il faut tenir compte.

Il faut donc aborder ces problèmes et les régler. Je le répète, comme l'a dit M. Phil, si ça ne marche pas, il faut le modifier. Il faut parfois aller chercher des idées en dehors de celles qu'on applique depuis des années. C'est la troisième fois que je me livre à cet exercice, et comme je l'ai dit il y a quelques jours, la seule chose qui a changé, c'est la couleur de mes cheveux, ou leur absence, et la date indiquée par le calendrier. Nous parlons toujours des mêmes choses. Il serait temps de progresser.

Les agriculteurs veulent trouver leur gagne-pain sur leurs terres, pas dans leurs boîtes aux lettres. Nous souhaitons tous que plus personne n'ait besoin de la gestion du risque de l'entreprise. Néanmoins, dans l'immédiat, nous pouvons en avoir besoin.

Que pensez-vous de la possibilité que les programmes soient exécutés par le gouvernement central? On a déjà fait assez de consultations. Pour parler de ce qui s'est passé il y a bien des années, dès les années 60, Eugene Whelan et Bill Stewart ont conçu pour les producteurs laitiers, et pour le secteur soumis à la gestion des approvisionnements, un programme de gestion de l'offre tel que nous le connaissons encore aujourd'hui. Ce système n'est pas exempt de défauts, mais malgré tout, il a donné de très bons résultats. Après quelques consultations, on l'a en quelque sorte imposé arbitrairement aux agriculteurs et ceux qui en bénéficient aujourd'hui ne voudraient pas s'en passer.

Peut-être faudrait-il donc partir de là pour prendre des décisions, si difficiles soient-elles. Que pensez-vous d'un régime d'exécution des programmes à un seul niveau, confié à un seul gouvernement?

• (1050)

**Le président:** Qui veut commencer?

**M. Ray Carmichael:** J'aimerais bien répondre à cette question.

**Le président:** Monsieur Carmichael.

**M. Ray Carmichael:** Un tel régime aiderait considérablement notre petite entreprise émergente.

Mes antécédents en agriculture remontent aux politiques de nos bons amis du Québec. Mais récemment, l'Ontario et l'Alberta ont consacré davantage de fonds provinciaux à l'industrie des biocarburants. Il y a deux semaines, nous avons obtenu un beau modèle de prix pour la farine de canola. Mais ce modèle a subi un dur coup lorsque le grain séché et distillé a commencé à arriver dans l'Est à 100 \$ de moins la tonne. En tant que produit, c'est à peu près la même chose que notre farine de canola, mais celle-ci s'est trouvée déplacée.

Oui, je suis favorable à une formule qui tienne compte de tout ce qui se fait au Canada.

Par ailleurs, les éleveurs de bétail de l'Est ont été pénalisés et continueront de l'être si nos riches voisins de l'Ouest font grossir leurs élevages grâce à des programmes provinciaux. Ils ont l'avantage de nourrir leurs animaux pour moins cher et ils vont donc accaparer le marché. Que va-t-il advenir de nous?

**Le président:** Y a-t-il quelqu'un d'autre?

Monsieur Kilfoil.

**M. Paul Steckle:** Oui, et j'aimerais bien que vous me donniez tous votre point de vue.

**M. Vince Kilfoil:** Je voudrais vous dire deux ou trois choses. Je n'ai sans doute pas autant d'expérience que certains d'entre vous, mais je suis d'accord pour dire que la formule actuelle ne marche pas. C'est ce à quoi nous avons fait allusion quand nous avons dit qu'il fallait avoir une idée précise de l'objectif à atteindre et des moyens pour y parvenir.

Comme l'a dit Ray, il serait bon que nous soyons tous sur un pied d'égalité en matière d'accès à ces programmes, mais on a aussi parlé de l'importance de la souplesse au niveau régional. Il se peut que dans une région, ce soit le manque d'eau qui pose problème, alors que dans une autre région, il y a trop d'eau.

Quelles que soient les modalités d'exécution des programmes, quel que soit le nombre des piliers — appelez cela comme vous voulez — il faut avoir une idée précise de l'objectif à atteindre et il faut agir, car ce que l'on fait actuellement ne marche pas.

**M. Paul Steckle:** Les États-Unis ont —

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé, monsieur Steckle.

Est-ce quelqu'un d'autre veut faire un bref commentaire?

Monsieur Atamanenko, est-ce que vous voulez enchaîner?

**M. Alex Atamanenko:** J'aimerais poser une très courte question. Aujourd'hui et tout au long de notre voyage, on a évoqué l'idée de mesures de secours aux producteurs primaires en tant qu'élément distinct. Par ailleurs, on dit aussi que jusqu'à maintenant, nous avons eu divers programmes ponctuels qui peuvent parfois intervenir rapidement. Au cours de ma très courte carrière, depuis un an, j'ai remarqué que l'on se demande souvent si c'est à la province ou au gouvernement fédéral d'agir, et on s'interroge sur les montants en cause. Dans l'intervalle, les agriculteurs attendent de l'aide.

Ne faudrait-il pas aborder sérieusement le problème et être prêts en permanence à déclencher un programme? Devrait-il s'agir des désastres d'origine naturelle ou, comme quelqu'un l'a dit dans l'Ouest, d'origine artificielle, et trouver une formule au sein d'un comité consultatif? On peut organiser le partage des coûts et préparer le programme, et en cas d'inondation, de crise de la vache folle ou d'autres choses, on pourra envoyer immédiatement l'argent disponible et il n'y aura pas de disparité entre les provinces. Il n'y aura à considérer la contribution du Manitoba par rapport à celle de la Saskatchewan, ni à demander au gouvernement fédéral d'assumer 90 p. 100 ou 60 p. 100 des coûts. Voilà l'idée.

Que pensez-vous de la mise en place d'un tel régime parallèlement aux autres mesures prises dans ce domaine?

• (1055)

**M. Robert Speer:** Je me lance en premier.

Si l'on prend des exemples de ce qui se fait en cas de désastre, il est bien préférable d'avoir un plan d'avance. Effectivement, il nous faut un plan concernant les secours aux sinistrés en cas de désastre. Quant aux détails de son financement, il faut prévoir une certaine souplesse, pour s'organiser en fonction de la nature du désastre. Vous savez que les écoles ont des plans d'évacuation en cas d'incendie. Plus on s'y prend à l'avance pour planifier, mieux on peut réagir à une catastrophe et en atténuer les effets.

**M. Alex Atamanenko:** Quelqu'un d'autre veut-il répondre?

**Le président:** Monsieur Carmichael, voulez-vous intervenir? Non?

Bien.

**M. Vince Kilfoil:** Je suis tout à fait d'accord; il faut prévoir les situations de désastre. Si la grippe aviaire arrive en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou ailleurs, les producteurs de volaille ne pourront pas attendre, même s'ils sont couverts par le PCSRA, par leurs assurances ou par quelque autre régime. Leurs exploitations seront en danger dès la parution du communiqué.

Pour trancher la question du partage des coûts et des niveaux de participation, on pourrait peut-être constituer un fonds de secours aux sinistrés qui serait administré exclusivement par le gouvernement fédéral, de façon qu'on ait suffisamment de souplesse pour bien réagir au problème.

**Le président:** Merci, monsieur Atamanenko.

Monsieur Hubbard.

**L'hon. Charles Hubbard:** En deux mots, nous avons entendu d'excellents exposés. Peut-être chacun des témoins aimeraient-ils avoir 30 secondes, comme à la période des questions à la Chambre, pour faire une déclaration de clôture sur tout ce qui s'est dit ce matin.

**Le président:** À la période des questions, nous n'avons que 35 secondes; c'est de cela que Charlie parle.

Monsieur Speer.

**M. Robert Speer:** Merci, Charlie.

Je dirai qu'il est important que le gouvernement comprenne les besoins du secteur agricole. Il faut mettre en place un plan, qu'on l'appelle le projet de lois sur l'agriculture ou autrement, de façon que le secteur agricole et le gouvernement connaissent leur rôle respectif, que chacun sache ce qu'il faut faire et qu'on aille de l'avant. La certitude est très appréciée quand on est en affaires. L'un des atouts de la gestion des approvisionnements, c'est que chacun connaît l'environnement dans lequel il va travailler.

**Le président:** Monsieur Bettle.

**M. Don Bettle:** Merci, monsieur le président.

En effet, il est important que le gouvernement définisse un plan à long terme pour l'agriculture. Il faudra y inclure la planification de la relève, mais il faut un plan à long terme définissant notre politique agricole, de façon que les producteurs sachent vers où se dirige le gouvernement. Évidemment, un changement d'orientation est toujours possible tous les trois ou quatre ans. En tout cas, il est utile pour les producteurs de voir qu'au moins, le gouvernement a un plan; ils savent vers quoi ils se dirigent. Que l'on soit d'accord ou non, on sait où on sera rendu au bout de trois ou quatre ans. Cela me semble important.

**Le président:** Monsieur London.

**M. Stephen London:** Je suis d'accord avec Don. Il est essentiel que le gouvernement ait un plan, afin qu'on ait une idée de l'avenir dix ans à l'avance et qu'on sache où on en sera rendu.

**Le président:** Monsieur Carmichael.

**M. Ray Carmichael:** Je pense que d'après vos questions, vous nous avez bien entendus. Vous avez bien résumé notre point de vue.

Ce sur quoi j'aimerais insister en guise de conclusion, c'est qu'il ne faut pas intégrer la politique agricole dans une politique sociale destinée à sauver les collectivités rurales.

• (1100)

**Le président:** Excellent argument.

Madame Cormier.

**Mme Charline Cormier:** Merci de me donner la parole.

Pour revenir sur certains arguments, la rentabilité est un élément clé; il faut donner une portée plus large au renouvellement pour y englober un plus grand nombre de sujets; par ailleurs, les programmes devraient être accessibles, souples et réalisables dans les meilleurs délais. On dit toujours qu'il est essentiel de répéter, et c'est pourquoi je répète les points saillants.

Merci.

**Le président:** Monsieur Kilfoil.

**M. Vince Kilfoil:** J'ai eu l'avantage de participer à plusieurs des premières séances de consultation sur le CSA. On a vu apparaître un thème commun pendant toutes ces consultations dans la région de l'Est: le manque de vision à long terme, qui nous empêche de progresser vers notre objectif, à savoir assurer durablement la rentabilité au producteur primaire.

Monsieur Steckle, vous avez signalé que ce que l'on fait actuellement ne marche pas, et c'est peut-être à cause de ce manque de vision que nous sommes encore autour de cette table à parler des mêmes choses. Il nous faut une vision à long terme, et il faut trouver le moyen de garantir la rentabilité au producteur primaire.

**Le président:** Permettez-moi de terminer par la proposition d'énoncé de vision qui a été présentée lors des consultations sur le CSA, auxquelles plusieurs d'entre vous ont participé. La vision proposée pour le secteur agricole canadien est la suivante : « Une industrie qui saisit de façon novatrice les nouvelles demandes de produits alimentaires et non alimentaires sur les marchés, dans un contexte qui favorise la prospérité et les possibilités pour l'ensemble de la chaîne de valeur, ce qui profitera à tous les Canadiens. »

Je vous demande si c'est le bon énoncé de vision. Deuxièmement, pensez-vous que les cycles de consultations aient permis de prendre en compte vos besoins? Est-ce que c'était une démarche utile? Je vous invite à répondre brièvement par oui ou par non dans les deux cas.

Monsieur Speer, commençons par vous. Est-ce le bon énoncé de vision?

**M. Robert Speer:** Cet énoncé de vision m'a mis un peu mal à l'aise, car j'estime que l'élément du secteur agricole qui a le plus souffert, c'est le producteur primaire. Je ne suis pas certain que cet énoncé de vision insiste suffisamment sur le rendement durable dont le producteur primaire a besoin.

**Le président:** Monsieur Bettle.

**M. Don Bettie:** Je suis d'accord avec Bob. L'essentiel de l'érosion de la marge bénéficiaire s'est manifestée au niveau du producteur primaire. À l'occasion de la crise de la vache folle et des autres événements qui sont survenus, on a constaté que les transformateurs conservaient leur marge bénéficiaire, alors que les producteurs primaires ont perdu la leur. Il faut donc insister sur le fait que le Canada a besoin d'une production primaire solide et rentable.

**Le président:** Monsieur London ou monsieur Carmichael.

**M. Stephen London:** La marge bénéficiaire du producteur primaire s'est détériorée au cours des dernières années.

**Le président:** Madame Cormier ou monsieur Kilfoil.

**Mme Charline Cormier:** En ce qui concerne les séances de consultation, d'après ce que j'ai entendu, elles ont été beaucoup plus fructueuses, elles ont permis aux agriculteurs de s'exprimer plus qu'ils ne l'avaient fait durant les précédentes consultations. Je pense qu'ils ont hâte d'en voir les résultats et de vérifier si on a entendu leur message.

**Le président:** Monsieur Kilfoil, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Vince Kilfoil:** J'aimerais enchaîner sur les propos de Bob. Dans votre vision, vous parlez de la prospérité pour tous les partenaires de la chaîne de valeur. Je considère que l'agriculteur et le producteur sont des partenaires très importants de cette chaîne de valeur, et qu'on a parfois tendance à les oublier.

Vous avez terminé par la formule « ce qui profitera à tous les Canadiens ». Les agriculteurs sont eux aussi des Canadiens. Et jusqu'à maintenant, tout le reste du Canada et des Canadiens a profité de la situation au détriment des agriculteurs. Je ne sais pas si c'est inclus dans votre vision, mais je crois que c'est un élément très important. Les agriculteurs sont des Canadiens eux aussi.

**Le président:** Je suis d'accord avec vous à 100 p. 100. Nous n'allons pas rester ici en proie à des visions, mais nous allons élaborer une feuille de route indiquant les prochaines étapes à franchir.

Je tiens à vous remercier tous de vos exposés et de vos interventions de ce matin, qui vont nous aider à définir nos politiques et à formuler le rapport que nous allons déposer dès ce printemps à la Chambre des communes.

Là-dessus, nous allons suspendre la séance pour permettre aux témoins de quitter la table et nous reprendrons dans un quart d'heure avec un nouveau groupe de témoins.

La séance est suspendue.

• (1130)

**Le vice-président (M. Paul Steckle):** En l'absence du président, je vais reprendre la séance. Il ne sera pas ici avant quelques instants. Je crois qu'il fait une entrevue.

Nous poursuivons la séance ce matin, et nous recevons des gens qui représentent divers groupes de cette province. Des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick, nous avons Reginald Perry, vice-président et Reint-Jan Dykstra, le président. De Pommes de terre Nouveaux-Brunswick, nous avons Robert Gareau, directeur exécutif. De Porc Nouveau-Brunswick, nous avons Tony van de Brand, directeur. De Young Farmers, à titre personnel, nous avons Jens van der Heide et Justin Gaudet. De New Brunswick Egg Producers, nous recevons Mike Durnnian.

Cela dit, nous allons commencer.

Selon l'ordre du jour, nous avons tout d'abord M. Perry. Est-ce lui qui va présenter l'exposé? Non?

Monsieur Dykstra, vous êtes donc le premier témoin ce matin. Vous avez dix minutes. Nous aimerions que vous respectiez le temps qui vous est alloué afin que nous ayons le temps de vous poser des questions.

Le président va maintenant réoccuper son fauteuil.

**Le président:** Merci, Paul.

**M. Reint-Jan Dykstra (président, Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick):** Merci, monsieur le président.

Bien que j'apprécie l'invitation — je devrais peut-être embellir un peu, mais vous avez sans doute tous les documents devant vous — j'ai participé à ce genre de table ronde à de nombreuses reprises mais j'espère que celle-ci sera plus fructueuse que celles auxquelles j'ai assisté auparavant. Particulièrement la lumière du nombre de maladies, de crises que nous avons connues au cours des dernières années, et aussi étant donné les négociations en cours à l'OMC — même si elles n'avancent pas beaucoup en ce moment — j'espère que le gouvernement canadien a une bonne idée de la situation en général. Nous attendons avec impatience que le monde progresse; nous devons nous-mêmes faire des progrès.

Donc, même si j'apprécie l'invitation, il est décourageant de comparaître devant un comité, parmi tant d'autres, qui a tenté à plusieurs reprises de trouver des solutions aux difficultés financières auxquelles le secteur de l'agriculture continue à être confronté alors que le reste du secteur agroalimentaire semble prospérer.

Je viens vous parler aujourd'hui au nom de 248 producteurs laitiers qui produisent plus de 130 millions de litres, un peu plus de 90 millions de dollars. Ils s'occupent de la livraison du produit dont 95 p. 100 est transformé dans la province et 5 p. 100 est acheminé vers d'autres marchés dans d'autres provinces.

Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick ont adopté le concept de la commercialisation collective de leur lait il y a 33 ans. Au cours des dix dernières années, nous avons pris des mesures considérables en vue de modifier la façon dont nous faisons des affaires pour faire face aux répercussions des règles du commerce international qui nous sont parfois imposées par les gouvernement soit disant pour le plus grand bien de l'humanité.

J'ai un petit graphique ici. Essentiellement, il indique les rentrées de fonds nettes des exploitations agricoles au Nouveau-Brunswick. En 2005, elles s'élevaient à 387 millions de dollars. En 2004, elles s'élevaient à 419 millions de dollars; en 2003, 404 millions de dollars; et en 2002, à 428 millions de dollars. Comme vous pouvez le constater, la tendance est à la baisse.

L'autre chose que je voudrais mentionner c'est ce que le gouvernement a dépensé au cours des dernières années. En 2005, c'était 40 millions de dollars. En 2004, c'était 36 millions de dollars. En 2003, c'était 12 millions de dollars; et en 2002, 8 millions de dollars.

• (1135)

**L'hon. Wayne Easter:** Était-ce pour les deux paliers de gouvernement?

**M. Reint-Jan Dykstra:** Les deux paliers, oui.

L'autre chose qui est plutôt intéressante c'est que l'une des principales exportations du Nouveau-Brunswick est la pomme de terre. En 2005, les producteurs de pommes de terre avaient des recettes de 70 millions de dollars, en 2004 de 126 millions de dollars, en 2003, de 101 millions de dollars et en 2002, de 87 millions de dollars. Je reviendrai aux exportations dans un instant.

Par contre, la production laitière a des recettes assez stables, soit de 83 millions de dollars en 2005, de 80 millions de dollars en 2004, de 76 millions de dollars en 2003 et de 74 millions de dollars en 2002. Il y a eu une augmentation constante. Les exportations — et ensuite je veux les mentionner en ce qui concerne les pommes de terre, qui sont le principal produit d'exportation de la province — par contre, en 2005 étaient de 350 millions de dollars par rapport à 366 millions de dollars en 2004. En 2003, elles s'élevaient à 459 millions de dollars et en 2002 à 389 millions de dollars. On constate donc que même lorsque le prix des denrées diminue, nous n'exportons pas nécessairement davantage, car lorsqu'il y a surabondance sur le marché mondial, personne ne veut de votre produit.

Il faut dire que seulement 5 à 7 p. 100 de toutes les denrées sont échangées dans le monde. Cela dit, alors que seulement 5 à 7 p. 100 des denrées sont échangées sur les marchés mondiaux, tous les prix doivent être ajustés en tenant compte de cela.

Au moment où je vous parle, la situation est stable pour les producteurs laitiers. Elle n'est pas saine, elle n'est pas désespérée, mais elle est stable. Les producteurs laitiers sont toujours aux prises avec l'impact de l'ESB et les frontières perméables qui depuis des années effritent notre marché et notre revenu. J'apprécie les mesures que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a prises pour tenter de colmater certaines de ces fuites; cependant, les fabricants de produits alimentaires, le secteur agroalimentaire tentent toujours de dévaluer les denrées agricoles du Canada au plus petit dénominateur commun.

J'aimerais revenir en arrière et ajouter quelque chose de personnel en ce qui concerne la crise de l'ESB qui se poursuit dans nos exploitations agricoles. Et sur ma propre ferme, cela a eu un impact d'environ 65 000 \$ au cours de la première année, un montant que je n'ai jamais pu récupérer même avec l'aide gouvernementale circonstancielle ou quoi que ce soit d'autre. Ce qui est le plus exaspérant, c'est que le gouvernement a continué d'ajouter aux importations supplémentaires au départ et a permis aux chaînes alimentaires et aux industries agricoles en aval de réaliser d'énormes profits. C'est exactement ce qui s'est produit auparavant et on permet toujours que cela se produise.

Votre comité a examiné une série de nobles mesures en mettant en place un cadre stratégique pour l'agriculture et en incluant des dispositions en ce qui concerne la gestion des risques de l'entreprise, le renouveau, la salubrité et la qualité des aliments, la protection des ressources, le développement du marché et le commerce, l'environnement, l'innovation et la science ainsi que la santé des animaux. Certains des éléments du cadre stratégique sont proactifs et aideront le secteur agricole primaire à faire face aux demandes envahissantes liées à la salubrité et la traçabilité des aliments et à la demande de la société que le secteur agricole primaire demeure aussi conscient de l'environnement que le reste de la société devrait l'être.

Ce qu'il faudrait reconnaître également c'est que ce qui sert le bien commun devrait également être payé par le bien commun; c'est-à-dire les contribuables. Si la salubrité des aliments est un sujet de préoccupation pour les contribuables, nous en tiendrons compte, mais nous ne devrions pas être obligés de payer pour l'infrastructure

et pour la mise en oeuvre. Par ailleurs, nos importations doivent être conformes à nos normes et nous ne devrions pas accepter la norme du pays d'origine, particulièrement lorsqu'elle est moins élevée que la nôtre.

D'autres éléments, notamment le programme de stabilisation du revenu, sont également de nobles causes mais ils sont réactifs et à mon avis, ils ne devraient offrir de l'aide que dans les cas de catastrophes naturelles. En réalité, ces programmes masquent les crises réelles que connaît le secteur agricole primaire. Certaines de ces crises découlent du fait que le gouvernement veut avoir une industrie alimentaire concurrentielle sur le plan international au détriment du producteur agricole primaire.

• (1140)

Il y a un de ces cas qui doit être examiné de plus près. Il s'agit de la situation où nous devons importer des travailleurs invités pour la saison de la récolte parce que nous ne pouvons pas en trouver ici. La principale raison pour laquelle nous ne pouvons pas en trouver ici, c'est que nous ne les payons pas assez. Ce n'est pas que nous ne voulions pas les payer davantage, mais nous ne le pouvons tout simplement pas puisque nous perdriions alors notre avantage concurrentiel.

Le travailleur de première ligne paie le prix. Nous devrions faire la même chose en ce qui concerne nos fonctionnaires. Il y aurait environ un demi-milliard de Chinois qui seraient ravis de quitter la Chine pour un monde meilleur. Nous avons des fonctionnaires, un régime fiscal au Canada qui nous donne parfois l'impression que nous payons trop d'impôt. La plupart de ces impôts servent à financer des programmes et, naturellement, le revenu des fonctionnaires. Si nous réduisions leur salaire de 5 ou de 25 p. 100, je dirais qu'un demi-milliard de Chinois seraient ravis de venir en Occident, ils seraient très nombreux à vouloir venir ici et ils auraient les titres de compétence pour travailler ici. Donc, dans le secteur de l'agriculture c'est le travailleur de première ligne qui paie le prix, mais ce n'est pas le cas dans d'autres secteurs.

Plus de 70 p. 100 des revenus de la production canadienne en agriculture et en agroalimentaire proviennent du marché intérieur. On devrait mettre davantage l'accent sur des programmes en vue de maintenir le revenu agricole et le pouvoir de négociation du producteur sur le marché intérieur ou international. Actuellement, il reste trois principaux acheteurs pour les produits laitiers, les céréales et le boeuf au Canada, et il ne reste que deux principaux vendeurs de produits alimentaires.

Tous les autres éléments du CSA — la gestion des risques de l'entreprise, le renouvellement, la sécurité alimentaire, la protection de la qualité et de la ressource, le développement du marché et le commerce, l'environnement, l'innovation et la science, et la stratégie en ce qui concerne la santé des animaux — devraient se fonder sur la stratégie pour donner à tous les producteurs les outils et le cadre de réglementation appropriés pour maintenir ou améliorer leur position financière. En fournissant de tels outils aux producteurs, cela assurera non seulement un secteur primaire plus sain, mais cela mènera ultimement le secteur agroalimentaire à s'éloigner de la volatilité du marché des denrées pour acheter plutôt des produits de haute qualité à valeur ajoutée. La gestion des approvisionnements est un outil de gestion des risques de l'entreprise qu'on ne devrait jamais oublier. Il faudrait l'inclure à part entière.

•(1145)

Le principe selon lequel il faudrait élaborer une politique agricole qui vise à nourrir ses propres citoyens d'abord est justifié en ce sens qu'elle oblige le secteur agricole, du producteur au fabricant de produits alimentaires, à reconsidérer ses priorités et avec le temps, orienter le secteur agroalimentaire vers des marchés à créneaux plus lucratifs.

Voici une déclaration qui s'appuie sur ce principe général et qui a été faite par la GO5, coalition pour un modèle agricole équitable au Québec, et qui mérite à mon avis d'être évaluée par votre comité :

Fournir aux consommateurs canadiens des produits de grande qualité cultivés sur place à des prix raisonnables et recevoir un prix équitable du marché sans compter sur l'argent des contribuables, encourager des exploitations agricoles à échelle individuelle qui permettent à leurs agriculteurs et à leurs familles de gagner leur vie décemment, préserver notre patrimoine spécifiquement en conservant la production agricole locale, préserver notre environnement et notre souveraineté alimentaire.

— et c'est là l'élément clé — la souveraineté alimentaire —

en favorisant la production locale ou régionale qui évite le transport coûteux des aliments sur des milliers de kilomètres depuis l'autre côté de la planète.

— la plupart des aliments sont maintenant disponibles dans un délai de 24 heures par avion, et cela veut dire qu'ils peuvent très facilement provenir d'Australie —

Donner des emplois à la population locale et favoriser le développement régional et économique partout au Canada.

Une chose que je voudrais mentionner avant de conclure c'est le renouvellement. Le gouvernement doit faire davantage pour encourager les producteurs à retourner à la ferme. L'éducation est un excellent départ, mais il faut faire davantage.

L'exploitation agricole est devenue une activité à haute intensité de capital et les jeunes ne trouvent pas de l'argent facilement. Vous, le gouvernement, devez mettre en place des programmes dont ces jeunes peuvent se prévaloir. Les 250 000 \$ de plus qui ont été ajoutés à l'exonération fiscale pour gains en capital aident, mais il faut faire davantage. Un cheptel laitier de 50 vaches en plus du jeune bétail coûte facilement de 1,5 à 2 millions de dollars, selon l'endroit où l'on vit. Ou est-ce que monsieur ou madame tout le monde peut trouver autant d'argent?

Pour conclure, l'avenir exige d'avoir une politique qui donne au secteur agroalimentaire canadien accès à des produits agricoles de grande qualité, traçables, durables sur le plan de l'environnement. Cela ne peut être possible que si notre producteur primaire est valorisé par les consommateurs, l'industrie et le gouvernement.

Je vous remercie.

**Le président:** Merci.

Monsieur Gareau.

**M. Robert Gareau (directeur exécutif, Pommes de terre Nouveau-Brunswick):** Bonjour, et merci de me donner l'occasion de vous dire quelques mots. Je ne vais pas tenter de répéter tout ce que vous avez entendu ce matin. J'aimerais vous dire que je suis d'accord avec une bonne partie de ce que M. Dykstra a déjà présenté, mais je tenterai d'être bref et de vous donner certaines des grandes lignes.

Je ne savais pas trop exactement comment aborder la question de la gestion des risques de l'entreprise, car je sais qu'il se fait beaucoup de travail actuellement pour doter les programmes des outils nécessaires à cet égard. L'une des préoccupations est certainement le Comité national sur les programmes de protection du revenu. On nous a dit tout récemment seulement que le comité avait été démantelé et nous nous demandons pourquoi. Nous avons

l'impression d'être bien représentés par ce comité dont faisait partie un bon groupe de représentants des producteurs. Nous nous demandons pourquoi ce comité n'existe plus et qui est l'interlocuteur pour ce qui est des recommandations du CSA en ce qui a trait à la gestion des risques de l'entreprise.

L'un des principaux problèmes pour nous dans l'industrie de la pomme de terre en ce qui concerne la gestion des risques de l'entreprise, c'est que parfois les programmes étaient de bons programmes et pouvaient être utiles, mais l'exécution devenait un problème. L'exécution de ces programmes pourrait être améliorée. Une suggestion que nous avons faite, c'est qu'il y ait un bureau régional près des endroits clés. Cela améliorerait considérablement la situation des producteurs qui à l'heure actuelle doivent traiter directement avec quelqu'un de Winnipeg. Nous pourrions peut-être envisager d'avoir un bureau plus régionalisé.

Nous pensons également qu'une bonne solution serait d'avoir des programmes autogérés, comme nous avons avec les programmes d'auto-gestion du risque. Je sais que les horticulteurs en Ontario ont une assurance-production autogérée qui, d'après ce que j'ai entendu dire, semble assez bien fonctionner pour eux. C'est une possibilité que nous devrions à mon avis examiner.

Nous devons tenter de trouver le moyen d'avoir un type d'indemnisations moins ponctuelles pour toutes ces catastrophes qui se produisent constamment. Un exemple que je pourrais donner est celui de la crise récente causée par les nématodes à kyste de la pomme de terre. Je suis certain que vous savez que la région de Québec a été durement frappée par cette crise. Pour le reste des régions où l'on cultive la pomme de terre au Canada, cela veut dire que l'ACIA souhaite que l'on adopte des tests nationaux. Je pense qu'il doit y avoir une consultation. Nous avons tous adopté une résolution pour dire qu'il est nécessaire d'avoir un bon régime d'indemnisation en place avant d'exiger ces échantillonnages et ces tests coûteux, car cela va tout simplement conduire certains producteurs à la faillite. Il devrait y avoir quelque chose que les producteurs puissent planifier.

En ce qui concerne le renouvellement, je suis d'accord avec ce que vous venez tout juste d'entendre. Nous avons besoin de meilleurs programmes. Il faut trouver le moyen d'attirer nos jeunes dans le secteur agricole. Il y a de nombreux obstacles pour eux, et il faut trouver un moyen de les éliminer.

Nous voulons des programmes qui permettent de profiter au maximum de l'ère électronique dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Bon nombre des producteurs à l'heure actuelle ont de la difficulté à utiliser leurs ordinateurs pour avoir accès à Internet. Il s'agit là d'un outil extrêmement puissant pour l'exploitation agricole, mais ce ne sont pas toutes les régions rurales au pays... Au Nouveau-Brunswick, ils ont toujours de la difficulté avec l'accès commuté. Avoir un accès Internet à haute vitesse permettrait de faire une grande différence en ce qui concerne le renouvellement.

Je vais aborder les questions de la sécurité alimentaire et de l'environnement ensemble. Je crois qu'il s'agit là d'une priorité importante. L'industrie de la pomme de terre a fait beaucoup de travail dans ce domaine. Vous savez sans doute que l'industrie de la pomme de terre a mené au développement et à la mise en oeuvre de programmes de sécurité alimentaire à la ferme pour toutes les autres cultures horticoles. Nous estimons que nous sommes les premiers hors de la ferme du point de vue de la culture, ou de la culture horticole.

Le problème c'est que les producteurs tentent de mettre en oeuvre ces changements à la ferme, tant en ce qui concerne l'environnement que la sécurité alimentaire, mais ils ne voient pas de rendement sur le marché, et c'est un défi important. Ils voient d'autres produits arriver sur le marché qui n'ont pas le même environnement, et ce ne sont donc pas là des règles du jeu équitables. Nous devons trouver une façon d'appuyer ces producteurs. Lorsqu'on parle du bien public, du bien commun, c'est peut-être là un bon endroit pour investir des fonds. Les producteurs se préoccupent réellement de leur environnement. Ils font un bon travail. Ils feront ce qu'ils ont à faire, mais ils arrivent à un point où ils ont besoin d'aide.

• (1150)

Nous croyons que la mise au point de nouvelles technologies et l'élaboration de produits à valeur ajoutée dont on entend tellement parler passent par la science et l'innovation. Nous l'avons d'ailleurs constaté dans le cas de la sélection de nouveaux cultivars. Or, nous entendons constamment parler de coupures prochaines dans les programmes d'amélioration génétique et du fait que les essais d'évaluation des cultivars ne sont plus considérés comme de l'innovation. Pour nous c'est tout au contraire très innovateur. C'est l'activité qui pour nous rapporte le plus.

Nous souhaitons des programmes qui nous assureront un financement stable à long terme. Personne ne lancera un programme d'amélioration génétique ou ne fera des études de la rotation des cultures sans pouvoir compter sur un financement stable à long terme. C'est indispensable pour assurer notre compétitivité, particulièrement par rapport à nos concurrents américains. Pour notre part, quand le financement des programmes de science et d'innovation descend jusqu'à la province, nous tentons de rationaliser le processus. Nous avons un comité des intervenants du secteur de l'agriculture et de l'industrie qui est très actif et qui recommande les projets à financer en priorité. L'examen des propositions, la formulation de nos recommandations et l'examen ultérieur par les comités fédéraux-provinciaux font que beaucoup de temps s'écoule avant que les fonds ne soient effectivement distribués. C'est un problème qui est quasi permanent. La saison des semences arrive et nous ne savons toujours pas quels projets ont obtenu le feu vert. Nous pourrions rater la période très courte propice aux semences pendant laquelle nous devons semer les parcelles témoins. C'est un élément essentiel. Nous devons trouver une façon de rationaliser le processus.

Enfin, j'aimerais parler de commercialisation et d'échanges. C'est l'un des sujets qui m'apparaît le plus important. C'est l'aspect qu'on a omis d'inclure dans la première mouture du CSA. J'ai cru comprendre qu'il pourrait figurer dans la plus récente version. Nous sommes tout à fait d'accord avec cela. Nous devons avoir de solides programmes de commercialisation et d'expansion des marchés. Nous devons avoir davantage de partenariats commerciaux avec tous ces pays en émergence où il existe une grande demande pour nos produits. Nous nous heurtons constamment à des tarifs élevés dans certaines zones où il existe une demande pour nos produits. Ces acheteurs potentiels sont entravés par ces tarifs. Si nous pouvions créer davantage de zones de libre-échange, je suis convaincu que nous pourrions vendre des volumes de produits beaucoup plus élevés dans le monde entier.

Au Nouveau-Brunswick, nous semblons avoir été distancés. Nous perdons des parts de marché. D'autres secteurs sont plus concurrentiels. Ils ont pris sur nous une longueur d'avance. Ils mènent des campagnes de commercialisation plus appuyées. Nous devons intensifier nos efforts. Nous devons conclure de nouvelles ententes commerciales. Nous devons faire davantage de promotion de nos

produits. Cela ne vaut pas que pour les pommes de terre mais bien pour l'ensemble des produits agricoles. Nous devons nous vanter de tous les efforts que nous déployons pour assurer la sécurité des aliments et la protection de notre environnement.

Quand nous discutons de la première mouture du CSA, nous ne cessons de parler de la reconnaissance des marques produites au Canada. Je ne crois pas que nous ayons obtenu le résultat souhaité. Nous devons savoir mieux nous vendre. Il faut qu'il y ait des fonds pour la commercialisation internationale. C'est essentiel à notre survie. Dans notre province, entre 80 et 90 p. 100 de nos pommes de terre sont exportées. Si nous n'avons pas accès à des programmes de prospection de marchés et de commercialisation... Nous avons déjà été distancés par nos concurrents et nous les avons vus gruger une partie de nos marchés traditionnels. Nous devons maintenir nos parts de marché, sur lesquelles nous avons bien réussi dans le passé, et nous devons trouver de nouveaux débouchés.

Monsieur le président, voilà ce que je tenais à vous dire aujourd'hui.

• (1155)

**Le président:** Merci.

Monsieur van de Brand.

**M. Tony van de Brand (directeur, Porc NB Pork):** Bonjour. Je m'appelle Tony van de Brand. Je suis éleveur de porc et administrateur du conseil de Porc NB Pork. Ma ferme se trouve à Salisbury, localité située à 25 kilomètres à l'ouest de Moncton. Stephen Moffett m'accompagne. Il est agriculteur à Penobsquis, localité située à mi-chemin entre Saint John et Moncton. Il est aussi membre du conseil d'administration.

Le secteur du porc au Nouveau-Brunswick est petit mais il est unique et il ne produit plus uniquement des produits de porc grand public. Isolée de la production de porc intégrée et donc à l'abri de nombreuses maladies graves, l'industrie est néanmoins située à proximité des marchés de sorte que la province produit des porcelets sevrés de haute qualité et de haute salubrité, des pores de reproduction et des pores destinés aux créneaux spécialisés du marché dans d'autres provinces et aux États-Unis. Malgré sa petite taille, notre industrie est un atout pour le secteur de l'agriculture de notre province et pour d'autres secteurs.

Tous nos producteurs participent au programme canadien d'assurance de la qualité. Ils doivent satisfaire aux attentes de leurs clients. La gestion des risques fait partie de la réalité quotidienne de nos producteurs. Les variations du taux de change ou des taux d'intérêt, les fluctuations des coûts ou de la disponibilité des intrants, les défis au plan de la gestion et des clients de plus en plus exigeants font partie des risques à gérer. La grande majorité de ces risques sont assumés directement par les producteurs. Il s'agit aujourd'hui de savoir si le gouvernement a un rôle à jouer dans l'atténuation de ces risques.

Mon exposé ressemble pour l'essentiel au mémoire du Conseil canadien du porc.

L'un des principes qui sous-tend le CSA c'est que les fonds doivent être utilisés de façon équitable afin que tous les producteurs, peu importe les produits qu'ils cultivent ou leurs régions d'attache, soient traités équitablement. Nous appuyons ce principe et le gouvernement devrait travailler en ce sens. La structure du programme actuel ne respecte pas ce principe puisque les programmes liés à la production et les programmes de paiements anticipés initialement mis sur pied pour aider les producteurs de culture sont maintenant accessibles aux éleveurs.

Nous sommes en faveur du principe selon lequel le gouvernement doit intervenir surtout pour atténuer les conséquences négatives d'événements incontrôlables et imprévus, et nous appuyons l'existence de programmes qui respectent nos obligations en matière de commerce international et qui réduisent au minimum les risques de mesures de rétorsion. Le secteur du porc s'y connaît en matière de différends commerciaux puisque nous avons fait l'objet de mesures compensatoires et de mesures antidumping. Ces mesures de rétorsion sont coûteuses pour les producteurs en plus de l'incertitude.

Dans bien des cas, il est inutile de concevoir des programmes qui prévoient le partage des coûts du programme. Comme je l'ai dit, la majorité des risques auxquels font face les éleveurs de porc sont assumés directement par eux. Ces producteurs assument déjà des risques considérables liés à la production et on ne fait que leur ajouter des coûts en exigeant qu'ils assument une partie des coûts des programmes.

Pour ce qui est de la gestion des risques de l'entreprise, nous sommes en faveur du maintien d'un programme de stabilisation des revenus axé sur les marges bénéficiaires. L'actuel programme canadien de stabilisation du revenu agricole, le PCSRA, a répondu aux besoins d'un grand nombre d'éleveurs de porc de tout le pays, même si des améliorations pourraient toujours y être apportées.

Parmi ces améliorations, notons une plus grande couverture des marges négatives, jusqu'à 70 p. 100, fondée sur la marge de référence historique de la meilleure moyenne des trois dernières années ou la moyenne olympique, de façon à éliminer le risque et que le gouvernement effectue des paiements au prorata, amélioration des échéances et réduction du fardeau administratif. Les paiements dans le cadre du programme doivent être assimilés à un revenu pour l'année à l'égard de laquelle le paiement est effectué, plutôt que dans l'année où le paiement est reçu. La prévisibilité et la possibilité d'utiliser le programme pour obtenir des prêts bancaires continuent de faire problème. Nous espérons que les avances ciblées déjà approuvées seront versées sous peu.

Nous appuyons la création d'un cadre pour l'aide en cas de catastrophe. Nous savons que les gouvernements ne seront pas en mesure d'acheter des programmes de gestion des risques de l'entreprise qui tiennent compte de toutes les éventualités; par conséquent, la mise en place d'un cadre pour couvrir les situations particulières nous sera d'une aide précieuse et donnera aux producteurs l'espoir qu'une aide leur sera apportée dans des cas extrêmes. Il faut redoubler d'efforts pour mettre la dernière main à ce cadre.

Lors du lancement du premier cadre stratégique pour l'agriculture, on avait promis que l'assurance-production engloberait d'autres denrées, dont le bétail. Malgré le travail fait par l'industrie et par le gouvernement, nous ne sommes toujours pas plus près de mettre en oeuvre un programme d'assurance-production pour le bétail que nous ne l'étions à l'époque. Il y a donc un énorme écart entre les producteurs de cultures qui sont couverts par un programme d'assurance-production tandis que les éleveurs ne sont pas couverts par un tel programme.

L'écart est particulièrement flagrant depuis quelques années dans le secteur de l'élevage du porc quand le circovirus a dévasté de nombreux élevages de porc dans tout le pays. Beaucoup d'éleveurs de porc ont dû cesser leurs activités parce qu'ils n'avaient pas de moyens adéquats de combattre la maladie et n'avaient pas non plus accès à un programme d'assurance-production.

●(1200)

Les éleveurs de porcs pourraient être acculés à la faillite en raison de maladies ou d'autres problèmes de production qui échappent à leur contrôle. Nous ne voulons pas que cela se produise au Nouveau-Brunswick ou ailleurs au Canada. Ce problème pourrait être évité si nous avions accès à un programme d'assurance-production.

Nous apprécions sincèrement les efforts déployés par Agriculture et Agroalimentaire Canada en vue de la mise en place d'un programme d'assurance-production, mais nous ne voyons pas venir le jour où nous aurons accès à un programme viable.

L'absence d'un programme d'assurance-production touche les éleveurs de deux façons. D'abord, les pertes liées à la production ne sont pas entièrement assurées. Ensuite, la marge de référence du PCSRA n'est pas étayée par une assurance des pertes liées à la production. Nous voulons que le gouvernement nous confirme qu'il reste déterminé à mettre en place un programme d'assurance-production, même si en définitive il s'agira d'un programme d'assurance privée.

Pour ce qui est du programme d'avances en espèces bonifiées, la Loi sur les programmes de commercialisation agricole qui a élargi la couverture des avances en espèces pour inclure le bétail, qui a relevé le plafond total et qui a augmenté la portion libre d'intérêt de l'avance a été accueillie très favorablement par notre secteur.

Nous apprécions le travail fait par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour rendre le programme d'avances en espèces plus souple. Toutefois, nous continuons de constater que l'accès des éleveurs de porcs aux avances en espèces n'est pas aussi favorable qu'il ne l'est pour les producteurs de cultures diverses. Par exemple, un producteur de cultures peut obtenir une avance et la conserver pendant 12 à 18 mois. Or, étant donné le cycle de production très court sur les fermes d'élevage porcin, les éleveurs ont accès à l'avance pendant six mois seulement. En réalité, nous n'obtenons que 50 p. 100 de l'aide accordée aux producteurs de cultures.

Par ailleurs, les éleveurs qui cultivent des grains pour l'alimentation du bétail seront maintenant désavantagés puisque les grains consommés à la ferme n'ouvriront plus droit aux avances en espèces. L'admissibilité ne devrait pas dépendre de l'utilisation qu'un producteur fait de ses grains.

Le gouvernement fédéral a annoncé dernièrement la création d'un compte d'épargne des producteurs dans lequel le gouvernement fédéral versera un montant initial. C'est une idée intéressante qu'il faudra explorer plus avant. Il nous faut davantage d'information pour savoir comment le compte pourra être financé à long terme sans gruger dans le financement des programmes existants.

Il est important que tous les producteurs aient accès à ce compte d'épargne, peu importe la nature et la taille de leur exploitation. Les plafonds qui existaient dans le cadre de l'ancien CSRN étaient restrictifs et ne reflétaient pas l'expansion des exploitations d'élevage porcin. Il existe maintenant de nouvelles structures de propriété très diverses qui devraient aussi être prises en compte dans le cadre de ce programme.

Les producteurs du Nouveau-Brunswick aimaient bien l'ancien CSRN, surtout quand les provinces recevaient des fonds pour financer des programmes parallèles comme l'a fait le Nouveau-Brunswick pour bonifier le CSRN pour le secteur des viandes rouges.

Certains programmes dont le financement serait ciblé pour aider certaines régions ou certaines cultures pourraient rendre la situation plus équitable pour certains agriculteurs. Par exemple, un tel programme pourrait aider les producteurs quand les coûts des grains de provende sont plus élevés. Nous pourrions avoir une marge plus faible de sorte qu'un programme axé sur les marges pourrait faire en sorte que nous obtenions une aide moins généreuse. Il faudra peut-être bonifier un tel programme pour le rendre plus équitable.

Nous possédons très peu de renseignements au sujet des mesures annoncées récemment à l'égard des coûts de production élevés.

Il convient aussi de rappeler que lorsque les producteurs produisent plus d'une culture ou d'une denrée, la baisse des cours de l'une d'elles pourrait être compensée par la hausse d'une autre de sorte que les producteurs auraient droit à des paiements en vertu du PCSRA moins élevés tandis qu'un autre producteur qui ne produit qu'une culture pourrait lui obtenir un paiement. Cela préoccupe certains producteurs. Toutefois, si l'actuel PCSRA fait l'objet de nombreuses plaintes, le programme tenant compte de l'ensemble de l'exploitation, dont peuvent se prévaloir les producteurs de toutes les denrées, est une approche utile qui devrait être maintenue.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner qu'il y a d'autres aspects de la gestion des risques de l'entreprise à l'égard desquels le gouvernement pourrait jouer un rôle et je pense notamment au risque environnemental. Les producteurs devraient pouvoir compter sur l'appui du gouvernement pour atténuer les risques environnementaux. Nous nous améliorons et nous devons améliorer une gestion conservatoire de l'environnement dans nos exploitations agricoles, même si elle est déjà bonne. Cela sert l'intérêt public. Par conséquent, les coûts des changements que nous devons apporter devraient être absorbés par le public et non par l'agriculteur.

Il y a aussi la question de la sécurité des aliments. Comme on l'a déjà dit, tous nos producteurs participent au programme d'assurance de la qualité. La sécurité des aliments est un sujet d'intérêt commun. Le public devrait contribuer financièrement au lieu d'exiger que le producteur assume seul le fardeau.

Parmi les autres éléments de la gestion des risques de l'entreprise à l'égard desquels le gouvernement a un rôle important à jouer, mentionnons le cadre réglementaire qui ne doit pas gêner la compétitivité du secteur de l'agriculture, la mise au point et la promotion de solides programmes de protection de la santé animale et la promotion de commerces libres et équitables.

En guise de conclusion, j'aimerais rappeler que nous assumons une part importante des risques dans le secteur de l'élevage porcin. Pour que l'industrie soit florissante à l'avenir, elle doit être moderne, efficace et efficace et concurrentielle et elle doit utiliser ses ressources financières pour satisfaire à ces critères. Les risques sont aléatoires et il est donc difficile de les inclure dans la planification budgétaire et le gouvernement peut donc aider en contribuant à la gestion des risques.

• (1205)

Je me permets de répéter que la gestion des risques de l'entreprise devrait bénéficier d'un soutien équitable. Ces programmes doivent aussi être conformes aux règles du commerce international et aux engagements du Canada afin que nous évitions les mesures de rétorsion.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci.

Je crois comprendre, monsieur Gaudet et monsieur van der Heide que vous comparez à titre personnel. Vous avez 10 minutes. Qui prendra la parole?

**M. Justin Gaudet (à titre personnel):** Nous sommes là pour vous parler au nom des jeunes agriculteurs qui ne se sont pas encore formés en association. Nous espérons que cela se fera dans un avenir prochain mais pour l'heure, nous n'avons pas d'association.

À l'avenir nous voulons vous présenter un éclairage différent de la question puisque nous n'avons pas autant d'années d'expérience dans le secteur que bon nombre de ceux qui sont assis autour de la table. Nous avons vécu une réalité sociale tout à fait différente de celle qu'ont connue ceux qui pratiquent l'agriculture depuis de nombreuses années. Je vais tenter de vous décrire un peu mieux notre réalité.

D'abord, si nous voulons que le secteur de l'agriculture survive au Canada, nous devons pouvoir compter sur des jeunes qui prendront la relève des agriculteurs vieillissants. Il faut pour cela que l'agriculture permette aux jeunes de bien gagner leur vie, il faut que ce soit un choix de carrière viable et valorisant. Très souvent, choisir un autre secteur d'activités que l'agriculture vous garantit un bien meilleur niveau de vie. Cela dit, il y a beaucoup de jeunes qui veulent pratiquer l'agriculture. C'est ce qu'ils aiment et c'est celui qu'ils veulent pratiquer.

Le facteur déterminant pour eux ce sera la possibilité de bien gagner leur vie? Ils se demanderont s'ils ont la possibilité de croissance et d'avancement dans le secteur. La vigueur de l'industrie sera aussi déterminante. Si le secteur se porte bien, les jeunes voudront pratiquer l'agriculture puisque c'est le métier qu'ils souhaitent faire de toute façon.

L'un des principaux problèmes auxquels se heurte la relève c'est que les agriculteurs vieillissants vendent ou démembrent leur exploitation pour financer leur retraite. Comme d'autres l'ont dit, il est très difficile pour un jeune agriculteur de réunir les fonds nécessaires pour faire l'acquisition d'une ferme. Il faudrait qu'il y ait un programme grâce auquel les agriculteurs n'auraient pas à vendre leur ferme pour financer leur retraite. Je ne sais pas quelle forme pourrait prendre un tel programme mais il pourrait s'agir d'un régime de retraite quelconque qui permettrait à l'agriculteur de prendre sa retraite tandis que le nouveau propriétaire continuerait d'exploiter la ferme. À l'heure actuelle, l'agriculteur doit vendre sa ferme et le jeune qui la reprend doit se débrouiller pour trouver seul les ressources nécessaires.

Il y a aussi la question de l'éducation. Il est essentiel de bien former le jeune agriculteur, voire même l'ensemble des agriculteurs. Il est extrêmement important de savoir tout ce que suppose l'exploitation d'une ferme. Cette formation est essentiellement dispensée par les collèges et les universités. Ils doivent obtenir le financement nécessaire. Nous devons veiller à ce que la recherche et le développement soient l'apanage des universités. Si vous vous en remettez au secteur privé pour la recherche et l'information de gestion, le risque existe que cette information soit partielle. Les entreprises cherchent à maximiser leurs bénéfices, alors comment pourrions-nous faire confiance à l'information? Il est important que la recherche soit impartiale. La meilleure façon de s'en assurer c'est d'en confier la responsabilité au gouvernement et aux établissements d'enseignement.



Il faut aussi mieux informer la population au sujet de l'agriculture. Cela fait énormément défaut à l'heure actuelle. À l'école secondaire, je côtoyais 2 000 étudiants et j'étais le seul agriculteur. La plupart de ceux présents ici aujourd'hui vivaient sans doute dans un milieu agricole. Tout le monde était agriculteur et tout le monde savait ce qu'est l'agriculture. Même si votre voisin n'était pas agriculteur, il savait ce qu'était la vie d'un agriculteur. De nos jours, la réalité sociale est tout autre et la plupart des gens ne connaissent pas le secteur et ne le comprennent pas. Je crois que le grand public est mal informé au sujet de l'agriculture et s'en fait donc une idée fautive. Je pense qu'on a fait trop peu d'efforts pour corriger cette situation dans le passé et qu'il faudrait corriger cela à l'avenir.

• (1210)

Il faut aussi que le ministère et que les fonctionnaires avec lesquels les agriculteurs doivent traiter soient aussi mieux informés du fonctionnement du système agricole. On a parfois affaire à des fonctionnaires qui n'ont pas été élevés dans une ferme et qui ne connaissent rien de cette réalité. Ils connaissent les aspects politiques et les dossiers, mais ils ne comprennent pas comment fonctionne l'agriculture. C'est aussi un aspect essentiel.

**L'hon. Wayne Easter:** Ils ne savent pas faire la différence entre une vache Holstein et une mouffette.

**M. Justin Gaudet:** Il y a aussi toute la question des règlements et de la sécurité des aliments. À l'heure actuelle, le Canada produit beaucoup d'aliments de très haute qualité et doit continuer de le faire. Les Canadiens ont pu faire confiance dans la sécurité et la haute qualité des aliments qu'ils consomment et je pense que c'est un aspect que nous ne pouvons pas négliger. Nous devons avoir des normes très rigoureuses et nous devons sans cesse les améliorer.

Cela dit, si nous produisons des aliments de très haute qualité, nous ne pouvons pas permettre que des aliments de piètre qualité soient importés d'autres régions du monde. Si les Canadiens veulent avoir accès à des aliments de qualité et que c'est ce que leur assurent les producteurs canadiens, il est inacceptable que nous achetions des aliments de moins belle qualité parce qu'ils sont moins coûteux. Nous devons nous assurer que les aliments importés respectent nos normes de qualité. Ces normes de qualité ne s'appliquent pas uniquement au produit fini; elles devraient aussi s'appliquer au mode de production. Leur production est-elle faite dans le respect de l'éthique? Les aliments sont-ils produits sans sacrifier l'environnement? Les aliments sont-ils produits de façon socialement responsable?

Ce sont des aspects qu'il faut vérifier si nous permettons l'importation d'aliments et si nous voulons dire que ces aliments sont d'une qualité élevée comparable à celle des aliments produits au Canada. Peut-on parler de qualité uniquement dans le cas du produit fini ou dans le mode de production? Je crois que c'est une question essentielle sur laquelle nous devrions nous pencher. Très souvent les prix sont plus bas parce que l'on a négligé certains aspects de la production dont les normes environnementales ou les normes sociales. C'est donc un aspect qui m'apparaît important.

Quant aux programmes du gouvernement et à leur financement, ils devraient être mieux annoncés. Les agriculteurs devraient être mieux informés. Ces programmes devraient être plus faciles d'accès. Il devrait y avoir beaucoup moins d'exigences administratives. Il faut qu'ils soient plus faciles d'accès. Il faut qu'ils soient mieux expliqués pour que les agriculteurs sachent comment ils fonctionnent, et comment s'y prendre pour en bénéficier et s'ils y sont admissibles. Souvent, les agriculteurs ne connaissent même pas l'existence

d'excellents programmes. Ils n'ont pas suffisamment d'information et les agriculteurs ne font même pas de démarches pour en profiter.

Il y a aussi toute la question de la recherche et du développement. Pour les jeunes agriculteurs, c'est une question très importante parce qu'il ne suffit pas de donner de l'argent aux agriculteurs ou de leur dire de devenir plus efficaces ou d'améliorer leurs méthodes de production; il faut aussi leur donner de l'information. Nous vivons à l'ère de l'information et c'est sans doute la question la plus importante. Nous ne pouvons pas gérer sans avoir l'information de gestion requise, n'est-ce pas? Pour exploiter une ferme, il faut disposer du maximum d'information. Il faut avoir accès à toute l'information possible.

Comme on l'a dit plus tôt, la recherche et le développement est surtout faite dans le secteur privé. Ces entreprises sont motivées par la recherche du profit mais nous croyons que le gouvernement devrait avoir un rôle à jouer et devrait faire beaucoup plus de recherche régionale sur la sélection de cultures et autres choses du genre pour que les agriculteurs disposent d'une information impartiale.

Nous croyons que le gouvernement ne devrait pas se contenter d'apporter une aide financière aux agriculteurs mais devrait aussi les aider d'autres façons. Si l'on donne aux agriculteurs les outils dont ils ont besoin, ils réussiront à survivre financièrement. Ils ont besoin que le gouvernement les soutienne sur la scène internationale, dans les relations avec d'autres pays, ou au niveau des grandes orientations. Il nous faut un gouvernement fort à cet égard pour que l'industrie puisse à son tour être forte. Alors, les agriculteurs pourront réussir à avoir une exploitation rentable. Nous croyons que le cadre stratégique doit être considéré comme un échec si les agriculteurs doivent compter sur des filets de sécurité. Ces filets de sécurité sont importants mais ils devraient être une solution de dernier recours pour les agriculteurs.

• (1215)

Je m'arrête là. Merci de m'avoir écouté.

**Le président:** Merci beaucoup.

À vous la parole, monsieur Durnnian.

**M. Mark Durnnian (New Brunswick Egg Producers):** Je remercie le comité de nous avoir invités.

Avant de commencer, je vous signale que le conseil d'administration des producteurs du Nouveau-Brunswick n'a pas été informé de la tenue de cette réunion. Quelqu'un vous a donné mon nom et c'est ainsi que je me retrouve ici. Je ne siége pas au conseil d'administration des producteurs d'oeufs du Nouveau-Brunswick, de l'OCCO ou de quelque autre organisation; je suis un simple producteur d'oeufs. Comme je ne me sentais pas en mesure de vous donner toutes les informations qu'il vous faut, j'ai communiqué avec les producteurs d'oeufs du Nouveau-Brunswick pour leur demander d'envoyer un représentant, mais personne n'était disponible parce qu'on a appris la tenue de cette séance-ci la semaine dernière seulement. Je vais donc vous dire les remarques qu'ils m'ont transmises et j'y ai ajoutera quelques mots.

Quand je pense à la gestion des risques, je pense à deux grandes catégories de risque. Il y a d'abord la perte de revenu associée aux changements de prix, et la perte de revenu découlant de problèmes de production tels que les maladies animales, le mauvais temps et les problèmes de culture. Les agriculteurs font face à de nombreux défis sur lesquels ils n'ont aucun contrôle. L'entreprise agricole est unique en son genre, et les programmes gouvernementaux devraient aider les agriculteurs en difficulté pour des raisons indépendantes de leur volonté. L'exemple qui vient tout de suite à l'esprit pour notre secteur est celui de la grippe aviaire dont j'aimerais vous toucher quelques mots.

Notre secteur a eu de longues discussions avec les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'honorable Chuck Strahl concernant l'insuffisance de l'indemnisation prévue aux termes de la Loi sur la santé des animaux. Cette indemnisation est insuffisante quand on ordonne la destruction de troupeaux, car le gouvernement estime que la valeur du marché équivaut à la valeur de remplacement. En conséquence, par exemple, on vous dira qu'il vous en coûtera 7 \$ pour remplacer un poulet. Moi, j'ai 35 000 poulets et si on détecte la grippe aviaire dans un rayon de 5 kilomètres de mon entreprise — même si on n'a pas diagnostiqué de grippe aviaire dans mes poulets —, si la grippe est présente dans un rayon de 5 kilomètres, tous mes poulets devront être détruits. J'ai 17 500 poulets d'un certain âge et 17 500 poulets d'un autre âge, ainsi qu'un troupeau de remplacement de 17 500 volailles. Tous ces animaux devraient être détruits et on me dit qu'ils valent 7 \$ chacun. De plus, seuls 35 000 de mes poulets valent 7 \$ car les plus jeunes ne valent que 1,50 \$. Par conséquent, le régime qu'on tente de mettre en oeuvre me donnerait droit à une indemnisation d'environ 300 000 \$ en.

Mais si mes poulaillers restent vides pendant six mois avant qu'on ne m'autorise à nouveau à y faire entrer des poulets, il me faudrait trouver des poulets de cet âge, ce qui n'est pas facile. Je devrais ensuite attendre encore six mois pour obtenir un autre troupeau d'âge. La véritable valeur de ces volailles pendant cette année-là... Je perdrais toute la production d'une demi-année, et la production de l'automne suivant et d'une autre demi-année.

Chaque année, je produis environ 11 millions d'oeufs, soit 920 000 douzaines. Si chaque douzaine me rapporte 1 \$, à la fin de l'année, j'aurai perdu 920 000 \$ mais je n'aurai reçu que 300 000 \$ en indemnisation pour la destruction de mes volailles qui n'étaient même pas atteintes de la maladie. C'est difficile à prendre. Il nous faut un programme qui tienne compte de tous ces facteurs.

À l'heure actuelle, l'Agence canadienne d'inspection des aliments compte faire la surveillance des troupeaux commerciaux pour détecter la grippe aviaire. Cette maladie existait au Nouveau-Brunswick il y a probablement 30 ou 40 ans. On la trouve chez les oiseaux sauvages. Ce n'est qu'une forme de la grippe ordinaire. En Asie, elle s'est transformée en forme hautement pathogène qui peut s'attaquer aux humains, mais, ça, c'est une souche différente. Ici, elle est loin d'être hautement pathogène. Alors, si on me demande de détruire tous mes poulets alors qu'ils ne sont pas malades, il faut qu'on me verse une indemnité suffisante.

Passons maintenant à l'autre aspect de la gestion des risques, la baisse des prix. Heureusement, la production d'oeufs est assujettie à la gestion de l'offre et nous n'avons pas à nous inquiéter du fléchissement des prix. La gestion de l'offre s'applique à la production d'oeufs au Canada depuis 30 ans; les agriculteurs canadiens produisent des oeufs pour répondre à la demande des consommateurs canadiens. La gestion de l'offre favorise une production stable d'oeufs de haute qualité et est généralement

reconnue comme étant un système viable. Elle permet aux agriculteurs de gagner leur vie raisonnablement bien dans la plupart des circonstances.

• (1220)

Justement, puisqu'il est question d'aliments de haute qualité, je suis allé en Floride il y a deux ou trois mois et j'ai vu qu'on y vendait une douzaine d'oeufs pour 2,80 \$ et deux douzaines et demie d'oeufs pour 1,50 \$. Cependant, la douzaine d'oeufs vendue 2,80 \$ avaient été produits sans médicaments, hormones ou produits chimiques. Pour ce qui est des autres, vous pouvez imaginer ce qu'on a donné aux poulets qui les ont pondus. Heureusement, au Canada, nous n'avons pas à nous inquiéter de cela, car tout est strictement réglementé. Il y a différents programmes, tels que Propreté d'abord — Propreté toujours et les programmes HACCP, qui garantissent la sécurité de nos aliments.

Quand le programme Propreté d'abord — Propreté toujours a été créé il y a une dizaine d'années, nous avons dépensé des milliers de dollars à notre ferme pour répondre aux critères — la biosécurité, les plateaux, les changements de vêtements chaque fois qu'on entre dans le poulailler, le lavage des mains, etc. — afin d'avoir droit à une indemnité. Et nous continuons d'appliquer ces pratiques.

Actuellement, tous les oeufs produits dans le sud du Nouveau-Brunswick sont envoyés à Amherst, en Nouvelle-Écosse, à un poste central. Nous procédons ainsi surtout en raison de la réglementation et des coûts. Nous avons fermé notre poste de l'an dernier pour deux raisons : une nouvelle réglementation était sur le point d'entrer en vigueur et il devenait coûteux d'acheter et d'entretenir la machinerie et de satisfaire aux exigences du programme HACCP. L'autre raison, c'est que, comme on l'a déjà signalé, il y a deux grandes épiceries au Canada actuellement. Elles nous ont dit un jour qu'elles ne voulaient faire affaire qu'avec un seul vendeur plutôt qu'avec de nombreux producteurs et qu'il nous fallait nous rassembler si nous voulions continuer à leur vendre nos oeufs. Bientôt, il y aura une troisième grande épicerie au Canada car Wal-Mart s'en vient. Wal-Mart est devenu le plus grand vendeur de produits d'épicerie aux États-Unis en 10 ans. Il est donc fort probable que Wal-Mart fasse autant de dommages ici si le gouvernement n'adopte pas les règlements qui s'imposent.

La nouvelle politique en matière d'agriculture et d'agroalimentaire devrait inclure tous les éléments de l'agriculture canadienne et son principal objectif devrait être la croissance et la rentabilité de chaque secteur. Pour ce faire, on ne doit pas se contenter de trouver des solutions aux problèmes, mais aussi reconnaître et renforcer chaque composante de l'industrie agricole canadienne qui connaît du succès, telle que la gestion de l'offre. C'est un système dont l'efficacité a été prouvée, mais on ne peut l'imposer à tous les secteurs. Ainsi, la majorité des pommes de terre produites au Canada sont exportées, et la gestion de l'offre s'appliquerait difficilement à ce secteur. Ailleurs, toutefois, on pourrait prendre des règlements qui aideraient.

Dans les épiceries, on dit des denrées qu'elles sont locales si elles arrivent à l'épicerie moins de 24 heures après la récolte. Il suffit de mettre les fruits et légumes dans un avion pour qu'ils arrivent à l'épicerie dans les 24 heures suivant leur récolte et pour qu'on puisse les appeler des produits locaux. Peut-être devrait-on exiger par règlement que les épiceries achètent des quantités données de produits locaux, véritablement locaux. Peut-être devrait-on envisager d'imposer l'étiquetage des produits pour indiquer l'origine, pour indiquer qu'un produit vient d'Afrique ou d'ailleurs.

Il faudrait aussi examiner la sécurité des aliments. Ceux qui cultivent certains légumes n'ont pas accès à certains pesticides et herbicides qui sont sans danger et utilisés à l'étranger, et nous achetons des aliments sur lesquels on a vaporisé ces produits. Certains pays, comme l'Argentine épandent des produits chimiques que nous avons interdits il y a 10 ans. Ils les vaporisent sur les denrées alimentaires que nous importons, que nous achetons et que nous mangeons. Ce n'est pas ça, la sécurité des aliments et ce n'est pas non plus le gros bon sens.

Il est à noter que dans les accords de mise en oeuvre du cadre stratégique pour l'agriculture, certaines provinces incluent un appui sans réserve à la gestion de l'offre et vont même jusqu'à affirmer que c'est la pierre angulaire de la politique agricole du Canada. Les régimes de gestion de l'offre sont des ententes fédérales-provinciales autorisées par la loi. Par conséquent, les piliers qui garantissent le bon fonctionnement de la gestion de l'offre doivent être étayés. Voilà pourquoi nous demandons que ces trois piliers — l'établissement des prix par les producteurs, les contrôles à l'importation et la discipline de production — figurent explicitement dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

• (1225)

En ce qui concerne la gestion du risque en cas de catastrophe, quand un agriculteur doit composer avec une sécheresse ou de fortes pluies ou qu'il perd sa récolte pour cause de maladie ou d'infestation, il doit, pour obtenir une indemnité, s'adresser aux deux paliers de gouvernement, en plus de son assureur privé. Entre-temps, il doit continuer à payer les factures. Les banques, elles, n'attendent pas. C'est ainsi qu'elles font leurs profits. Si vous ne faites pas vos paiements, elles s'empressent de réclamer votre ferme.

J'estime que si un agriculteur peut prouver qu'il est en difficulté financière en raison de conditions indépendantes de son contrôle, à cause des changements que le gouvernement a apportés à ses programmes ou à ses règles, par exemple, ou à cause des conditions météo ou d'une maladie, s'il peut montrer les profits qu'il réussit à faire, on devrait lui verser de l'aide financière sans délai dans le cadre d'un programme quelconque. Si vous avez tous les papiers attestant de votre situation financière, on devrait vous aider à faire vos paiements et à survivre.

Pour ma part, les revenus que je perds en six mois représentent environ un demi-million de dollars. Entre-temps, je dois continuer à payer mes factures et à assumer mes coûts. La seule chose que je n'ai plus à payer, essentiellement, c'est la nourriture de la volaille, mais je dois continuer à assumer tout le reste.

Et pour ce qui est de nourrir mes animaux, moi, j'ai ma propre provenderie, ce qui implique des coûts. J'ai peut-être de 10 000 à 50 000 \$ de grain qui ne me sert à rien en ce moment. Si j'arrête la production pendant six mois, que ferai-je de ce grain? Même si je le vendais, je devrais assumer des coûts. C'est là le genre de choses dont je parle.

**Le président:** Merci.

Votre temps est écoulé.

• (1230)

**M. Mark Durnnian:** Merci à vous d'être venus.

**Le président:** Merci.

Monsieur Hubbard, vous avez la parole.

Je vous donnerai à chacun cinq minutes et je ferai en sorte que chacun puisse prendre la parole au moins une fois.

**L'hon. Charles Hubbard:** Nos témoins ont soulevé des points pertinents. Il est très difficile de les aborder tous en cinq minutes, mais j'espère qu'ensemble, nous pourrions traiter de la plupart d'entre eux.

Je m'adresserai d'abord aux jeunes agriculteurs. La plupart des statistiques indiquent que l'endettement agricole est le principal problème en agriculture au Canada en ce moment.

Justin, si vous êtes propriétaire d'une ferme, vous avez fait appel au crédit agricole et votre dette accapare probablement près de la moitié du revenu de votre ferme. Avez-vous des données à ce sujet? Avez-vous examiné les projections —? Si vous achetez une entreprise agricole de 3 millions de dollars comptant 50 vaches laitières et que vous y investissez 3 millions de dollars, qu'en retirez-vous au bout du compte, après avoir consacré près de la moitié du profit de vos ventes à payer les intérêts sur cette dette?

**Le président:** Monsieur Gaudet.

**M. Justin Gaudet:** Je n'ai pas ces chiffres. Malheureusement, je n'ai appris qu'il y a deux ou trois jours que cette séance aurait lieu.

**L'hon. Charles Hubbard:** Jens, avez-vous des données sur l'investissement nécessaire et la part du revenu qui sert au service de la dette?

**Mr. Jens van der Heide (à titre personnel):** Je peux vous dire que c'est une somme substantielle. Il est impossible de partir de rien. Cependant, je n'ai pas de chiffres précis à vous donner.

**M. Justin Gaudet:** Je n'ai pas de données précises non plus, mais c'est suffisant pour que le crédit agricole n'ait pas d'argent à vous prêter. On examine votre situation puis on vous renvoie chez vous en disant qu'il vous sera impossible de rembourser ce prêt.

Pour ma part, dans le secteur laitier, il faut avoir de l'aide, la plupart du temps de ses parents ou, si on a de la chance, d'un agriculteur âgé qui a la générosité de vous aider et d'accepter de se faire rembourser graduellement. Mais si l'agriculteur qui vend sa ferme demande la pleine valeur, il n'y a pas un jeune agriculteur qui sera en mesure de l'acheter, surtout dans le secteur laitier.

**L'hon. Charles Hubbard:** Monsieur Dykstra, dans notre province et ailleurs au pays, depuis une quarantaine d'années, nous avons accueilli de nombreux agriculteurs de première et deuxième générations provenant d'Europe. Vous avez parlé des Chinois. Comptez-vous les faire venir à titre d'agriculteurs? Que feront-ils? Est-ce l'avenir de l'agriculture canadienne ou devrions-nous faire appel aux Mexicains?

**M. Reint-Jan Dykstra:** Ce que je voulais dire, monsieur Hubbard, c'est qu'il y a actuellement des Mexicains, des Paraguayens, des Uruguayens et des gens d'ailleurs qui viennent nous aider à faire la récolte de certains fruits. Au Manitoba, on fait venir des travailleurs étrangers pour les abattoirs parce qu'ils travaillent fort pour un salaire moindre. Voilà pourquoi j'ai fait allusion aux Chinois.

**L'hon. Charles Hubbard:** Voici où je veux en venir: depuis la Seconde Guerre mondiale, un nombre important d'agriculteurs sont arrivés de Grande-Bretagne, d'Allemagne et des Pays-Bas. Justin, en particulier, a parlé... Le nom de Gaudet existe au Canada depuis probablement 400 ans. Où allons-nous trouver ceux qui seront prêts à reprendre ces entreprises agricoles puisque Justin et Jens n'ont pas les moyens d'y investir? Y a-t-il des pays qui auraient des sommes à investir dans nos fermes?

**M. Reint-Jan Dykstra:** Ce n'est pas nécessairement une question d'argent. Quand je suis arrivé au Nouveau-Brunswick au début des années 1980, il y avait un programme provincial d'aide aux jeunes agriculteurs. On offrait entre autres l'achat d'une réduction d'intérêt ou la renonciation à l'intérêt pour un nombre donné d'années. Il faut remettre en place des programmes de ce genre pour aider la relève du secteur agricole.

Il faut aussi de l'aide à un autre chapitre. De nos jours, la plupart des producteurs n'ont pas d'économies car il réinvestissent tout ce qu'ils ont dans leurs entreprises agricoles pour qu'elles soient de taille suffisante pour survivre dans un avenir rapproché. Pour assurer leur retraite, ils doivent retirer des sommes considérables d'argent et s'ils pouvaient le faire en payant moins d'impôt, cela leur faciliterait la vie.

Ce matin, vous en avez parlé avec un autre groupe de témoins et M. Steckle a suggéré 50 000 \$ par année. Ce serait un bon début.

**L'hon. Charles Hubbard:** J'ajouterai, dans la dernière minute qui me reste, que nous avons beaucoup de programmes dans ce pays. Je pourrais en énumérer 14 ou 15. Il pourrait même y en avoir 25 dans certaines provinces. Lesquels sont les plus importants? Lesquels devraient être maintenus? Vous avez parlé du programme de stages pour les agriculteurs débutants qui existait au Nouveau-Brunswick. Il a été aboli. Qu'est-ce que vous pensez? Lorsqu'un programme est annoncé, combien de temps faut-il avant que vous y ayez accès? Nous annonçons beaucoup de choses. Le temps que les bureaucrates organisent tout l'aspect administratif, est-ce que ça vous est encore utile?

Est-ce que quelqu'un souhaite répondre?

• (1235)

**M. Reint-Jan Dykstra:** Parfois, il faut en être informé. Parfois, ces annonces sont si floues qu'on ne sait pas vraiment de quoi il s'agit. Lorsqu'on finit par entendre parler du programme, c'est terminé. Je suis désolé, mais certains de ces programmes sont annoncés de manière très discrète parce qu'on ne veut pas que nous les utilisions.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Moffett.

**M. Stephen Moffett (directeur, Porc NB Pork):** Vous nous demandez, monsieur Hubbard, quels programmes sont les plus importants. Évidemment, nous pensons que les programmes de protection du revenu et de gestion du risque de l'entreprise sont très importants. Si nous pouvons assurer la rentabilité à long terme de nos fermes, les banques nous aideront.

Dans la même veine, comme je le dis depuis longtemps — Il y a quelques années nous avions le programme de stages pour les agriculteurs débutants, ici au Nouveau-Brunswick, et c'était un excellent programme. Mais nous avons d'autres programmes pour aider les nouveaux agriculteurs. En réponse à votre question antérieure, un agriculteur débutant ou établi qui emprunte aura bien de la chance s'il peut emprunter 50 ou 65 p. 100 de l'investissement total. Donc, si une exploitation vaut 500 000 \$, ou 1 million de dollars, ou même davantage, ce qui est assez courant de nos jours, il va devoir disposer d'une mise de fonds énorme.

Auparavant, nous avions des programmes de subventions, qui n'existent plus, mais nous devrions au moins avoir des programmes de prêts à faible taux d'intérêt, comme ceux que l'APECA accorde aux secteurs manufacturier et de la transformation. Auparavant, le ministère de l'Agriculture nous offrait ce genre de programmes, mais il les a abandonnés il y a longtemps. L'APECA n'a pas pris la relève. Alors, il y a une énorme lacune dans notre industrie puisqu'il n'y a

pas de programme pour aider les débutants non seulement à s'établir, mais à développer leur exploitation et à devenir plus efficaces.

**Le président:** Monsieur Perry, répondez très rapidement, car le tour de M. Hubbard est terminé.

**M. Reginald Perry (vice-président, Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick):** J'aimerais simplement souligner, encore une fois, que je pense que le prochain CSA doit vraiment cibler les besoins de la prochaine génération d'agriculteurs. Il doit aider la prochaine génération de producteurs à reprendre la terre.

Il nous faudrait peut-être un programme national à l'intention des jeunes agriculteurs, qui offrirait l'achat d'une réduction d'intérêt ou des incitatifs pour qu'ils se lancent en agriculture, car si nous ne les encourageons pas et si nous n'avons pas de programmes pour eux, nous allons perdre la prochaine génération — et nous en avons déjà perdu une — et il n'y aura plus d'agriculture au Canada. Puis on pourrait dire adieu à la souveraineté alimentaire.

**Le président:** Monsieur Bellavance, s'il vous plaît.

[Français]

**M. André Bellavance:** Merci de vos témoignages.

Monsieur Gareau, je vais commencer par vous. Vos propos sur la sécurité du revenu rejoignent ceux d'autres producteurs de pommes de terre. Hier, nous étions à l'Île-du-Prince-Édouard. J'y ai évidemment rencontré des producteurs de pommes de terre du Québec, principalement ceux de Saint-Amable, où il y a eu la grave crise du nématode doré. Leurs propos rejoignent ceux des producteurs d'autres cultures, particulièrement pour ce qui est de la nécessité de ramener un programme autogéré. Cette idée fait de plus en plus son chemin.

Pensez-vous qu'on devrait créer une sorte de programme semblable à l'ancien CSRN, qui avait un volet d'autogestion des risques, et le jumeler au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, lequel couvrirait les risques importants en cas de baisse de marge historique supérieure à 15 p. 100 et comporterait un volet catastrophe?

**M. Robert Gareau:** Je pense que ce serait la meilleure façon de le voir. Dans le cadre des programmes autogérés, le producteur aurait un contrôle sur une section des fonds. Il faudrait un programme semblable pour les catastrophes, quand quelque chose hors de son contrôle surviendrait.

Je pense qu'il faudrait les deux programmes, qui se complèteraient.

**M. André Bellavance:** Vous êtes bien placé pour voir ce qui s'est passé. À l'Île-du-Prince-Édouard, il y a eu le problème de la gale et au Québec, on a eu le problème du nématode doré. Il a fallu faire des représentations auprès du gouvernement, qui a finalement mis sur pied un programme ad hoc.

**M. Robert Gareau:** C'est exact.

**M. André Bellavance:** Il n'y avait pas de programme pour cela.

**M. Robert Gareau:** C'est pourquoi j'ai suggéré qu'il est nécessaire d'avoir d'abord un programme, parce qu'on constate les effets. Je sais que cela touche davantage les producteurs dans les provinces; la gale touche les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard.

Chaque fois qu'une chose comme celle-là survient, nous sommes coincés parce que la frontière des États-Unis pourrait fermer tout de suite. Si c'était le cas, personne n'y aurait accès. Même pour ceux qui ne sont pas touchés directement, il faut un programme.

•(1240)

**M. André Bellavance:** Comment voyez-vous le financement d'un tel programme? Faudrait-il la participation du fédéral et du provincial? Selon vous, l'établissement de ce genre de programme demande-t-il de la souplesse?

**M. Robert Gareau:** Je pense qu'au début, il faut de l'argent, mais s'il s'agit d'un programme autogéré, il se pourrait bien qu'à un moment donné, il y ait de moins en moins de fonds provenant du gouvernement fédéral.

Je pense qu'il faut aussi obtenir des revenus du marché. On ne veut pas que le gouvernement sorte toujours les sous pour les producteurs. Par contre, il faut commencer quelque part. On pourrait commencer par un programme comme celui qu'on a essayé au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de notre programme autogéré. Nous ne l'avions que pour deux ans. Il fonctionnait bien, mais il a été complètement changé. Je pense qu'il avait beaucoup de potentiel.

**M. André Bellavance:** Monsieur Durnnian, j'ai écouté attentivement votre témoignage. Vous avez parlé beaucoup des compensations en cas de catastrophe. Vous avez parlé du nombre de poules que vous possédiez. Vous n'êtes pas sans savoir que les producteurs d'oeufs peuvent avoir droit à une compensation s'ils perdent leurs poules.

Cette compensation a été réduite nettement, énormément. Êtes-vous au courant de cela?

[Traduction]

**M. Mike Durnnian:** Oui, c'est ce que je voulais dire, elle a été réduite. Auparavant, elle s'élevait à environ 30 \$ pour une volaille. Maintenant elle n'est plus que de 7 \$ ou 8 \$, comme je le disais.

[Français]

**M. André Bellavance:** Je savais que vous le saviez, mais j'avais cru comprendre que vous disiez pouvoir toucher 35 \$. En effet, cela a été réduit énormément.

J'aimerais donc, même si vous l'avez déjà fait, que vous parliez des graves conséquences pour les producteurs qui pourraient être touchés.

Si je comprends bien, selon vous, il faut absolument qu'on mette en place un programme comportant un volet catastrophe. Cela pourrait-il compenser les pertes dues à ce grand écart entre la compensation offerte auparavant et celle que le gouvernement tend à offrir maintenant?

[Traduction]

**M. Mike Durnnian:** Il faudrait faire le calcul. Comme je le disais, si on a les pièces justificatives pour montrer l'argent qui manque ou qui est perdu en raison des coûts de production — Il faut quand même continuer à payer les factures. Lorsque j'ai dit cela, je me suis mal exprimé; je sais qu'auparavant, l'indemnité était de 30 \$, ou quelque chose du genre, par volaille. Le montant a été réduit.

Je ne sais pas quel genre de programme il faudrait. En Colombie-Britannique, ils ont détruit 19 millions de volailles. Certains producteurs ont dû attendre près de deux ans pour remplacer leurs volailles et il y en a d'autres qui ont tout simplement cessé toute activité. Ils ne pouvaient pas faire face à la situation.

Cette crise est causée par les gouvernements, pas seulement le nôtre, mais les gouvernements des autres pays qui prennent ce genre de décision. Si notre approvisionnement alimentaire doit être détruit en raison des règles gouvernementales, je pense que le gouvernement doit nous indemniser pleinement — pour que nous puissions à tout le moins nous retrouver dans la même situation qu'avant. Je ne

demande pas l'aumône, simplement une indemnité pour ce qui a été détruit, pour que nous puissions continuer, sinon nous devons cesser de produire. Vos aliments devront provenir d'ailleurs.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Devolin, c'est à vous.

[Traduction]

**M. Barry Devolin:** Merci d'être venus aujourd'hui. Je suis député d'une circonscription du centre de l'Ontario où il y a pas mal d'agriculture dans la partie sud. Je suis originaire du nord de la circonscription, où il y a de la roche, des collines et des arbres. Je ne suis donc pas agriculteur, mais je comprends le monde agricole et je compatis à ses difficultés. J'essaie de me familiariser avec ce secteur. J'essaie de voir s'il y a un moyen de rendre l'agriculture viable, car au bout du compte, c'est bien de cela qu'il s'agit: créer une situation où l'agriculture sera viable, où vous pourrez vendre vos produits, récupérer vos coûts et gagner votre vie.

L'une des choses qui me frappe sans cesse au cours de ces consultations, c'est la différence entre ceux qui font des produits alimentaires de base et ceux qui ont trouvé le moyen d'accroître la valeur de ce qu'ils produisent, soit par la transformation, soit par une commercialisation originale, soit au moyen de vente directe.

J'ai trouvé l'exemple des oeufs de la Floride intéressant. Ce sont encore des oeufs, n'est-ce pas? La douzaine se vend plus de 2 \$, alors qu'on peut obtenir deux douzaines et demie pour moins de 2 \$. Les gens paient 2,80 \$. Je vous parle en tant que consommateur. Lorsque je suis devant le comptoir du lait au supermarché, je dois décider si je suis prêt à payer un dollar de plus pour du lait traité par microfiltration. Je ne sais pas. Je ne sais pas si c'est mieux ou pas, mais je pense qu'il y a beaucoup de consommateurs qui ont du mal à payer leur épicerie chaque semaine et il y en a d'autres dont la facture d'épicerie est une proportion relativement petite de leurs dépenses. Ils n'hésitent pas à payer 20 \$ de plus pour le câble afin d'avoir plusieurs chaînes payantes, parce qu'ils ont de l'argent à dépenser.

Je pense que nous devons trouver le moyen d'amener les consommateurs à attacher une plus grande valeur aux produits agricoles canadiens.

Monsieur Dykstra, vous nous avez parlé des normes alimentaires. Lorsque j'achète des framboises canadiennes, j'ai une idée des normes auxquelles elles ont été assujetties, mais si elles proviennent du Guatemala, je n'ai aucune idée des normes de ce pays. Je sais qu'il est arrivé par le passé que les normes alimentaires servent de barrières non tarifaires, et il y a des cas célèbres au Japon, en Corée et ailleurs, où elles servent uniquement à exclure les importations. Ce n'est pas de cela que je veux parler.

Avez-vous des idées sur le moyen d'établir ce rapport avec les consommateurs? Ils ne vont pas acheter vos produits parce qu'on les force à les acheter, mais je pense qu'ils paieront 50 ¢ de plus pour quelque chose qu'ils croient meilleur pour eux ou pour leur famille.

Vous pourriez peut-être commencer, monsieur Dykstra, par cette question. Avez-vous des idées sur la manière d'établir la communication entre les producteurs canadiens et les consommateurs, afin qu'ils soient prêts à payer davantage pour quelque chose qu'ils jugent de qualité supérieure, quelque chose produit ici, au Canada?

• (1245)

**Le président:** Monsieur Dykstra.

**M. Reint-Jan Dykstra:** Merci pour la question.

Les Producteurs laitiers du Canada ont un petit logo, celui de la vache blanche sur fond bleu, et commercialisent les produits laitiers canadiens avec l'image de la petite vache blanche. Voici où est le problème. C'est très sensé, et le boeuf canadien à l'extérieur du pays a été commercialisé avec succès avec l'image de la vache rouge et de la feuille d'érable rouge mais ici, au Canada, malheureusement, il se trouve que 25 p. 100 de la population se moque bien de ce qu'elle a à payer pour un produit, 50 p. 100 de la population cherchent le meilleur prix et il reste 25 p. 100 des consommateurs qui ne peuvent se payer que le produit le moins cher. Il n'y a donc qu'un tout petit marché pour lequel on peut fixer presque n'importe quel prix, à la condition que la clientèle sache d'où vient le produit. Le reste des consommateurs, 50 ou 75 p. 100 d'entre eux, ne s'y intéressent pas.

Ce matin, j'étais justement ici quand vous avez établi une distinction au sujet de votre région. Vous avez dit qu'à une époque, les gens venaient en vacances dans votre région de Toronto, mais qu'ils vont tous maintenant à Cuba ou au Mexique. Pourquoi font-ils ce choix? Parce que la valeur est la même.

Pourquoi la valeur est-elle la même? Parce que malheureusement, il y a des régions du Mexique et de Cuba, où les touristes sont sur une toute petite île, dans un centre de villégiature protégé, sans avoir à supporter la vue des quartiers pauvres. Et c'est dans ces régions pauvres que nous, Occidentaux, passons nos vacances. Nous allons dans ces centres de villégiature, aux dépens de ces pauvres gens. Il faut faire comprendre cela aux consommateurs canadiens, soit que ce qui est offert dans le monde occidental l'est aux dépens des producteurs primaires, qui doivent gagner leur vie. Peu importe le travail qu'ils font, ils doivent pourtant gagner leur vie, tout comme les ouvriers du secteur de l'automobile dans les usines où les TCA travaillent à 35 \$ de l'heure.

Personnellement, j'ai calculé que je gagne au maximum 15 \$ l'heure dans le secteur laitier. Il me faut des compétences. Il me faut l'instruction nécessaire pour pouvoir, en fin d'année, faire ma comptabilité pour déclarer un profit. Les ouvriers d'usine voient passer devant eux le matériel et n'ont pas besoin de compétences. Tout ce qu'il leur faut, essentiellement, c'est un peu de formation pour savoir tourner un boulon.

• (1250)

**Le président:** Barry, votre temps est écoulé. Merci beaucoup.

Monsieur Atamanenko.

**M. Alex Atamanenko:** Merci d'être ici.

Je ferai d'abord une déclaration, puis j'espère obtenir des commentaires de certains d'entre vous. J'aimerais parler surtout du secteur de la pomme de terre.

Monsieur Dykstra, vous avez commencé votre exposé sur une note pessimiste, avec beaucoup d'impatience.

Je suis convaincu, Paul, que vous faites cela depuis des années et que vous savez que ce genre de chose est répété constamment.

Je suis dans ce domaine depuis 18 mois environ et nous avons tenu une série d'audiences dans toutes les provinces du Canada, sauf

les deux plus grandes, le Québec et l'Ontario. Je suis convaincu que nous avons reçu suffisamment d'information pour régler les problèmes du système, même si nous n'allons pas en Ontario ni au Québec. Ce sont essentiellement les mêmes idées qu'on entendrait.

On a tendance à blâmer les bureaucrates, à se demander pourquoi rien ne se passe. Il faut bien que le pays ait une vision, mais aussi la volonté de la mettre en oeuvre. À mon avis, nous disposons maintenant des renseignements, et il faut commencer à agir, afin que si je fais partie du comité de l'agriculture pour ses prochains déplacements, nous ne parlions plus de la même chose, afin que nous nous penchions sur quelque chose de différent, permettant de mettre en oeuvre cette vision.

J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet. C'est ma déclaration de ce matin. Ce n'est pas mon habitude.

Monsieur Gareau, j'ai quelques questions au sujet des pommes de terre. Hier, M. MacIsaac, de l'Office de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, nous a parlé. Il a malheureusement dû partir tôt et nous n'avons pas eu l'occasion de lui poser suffisamment de questions. Il a dit qu'il existait actuellement en Amérique du Nord un accord de coopération relatif au transport des pommes de terre. J'aimerais savoir ce qui se passe, parce que nous constatons par ailleurs qu'ici, par exemple, et en Colombie-Britannique, il y a du dumping de pommes de l'État de Washington. Nous n'avons pas beaucoup de coopération, à voir les quantités de denrées d'origine américaine qui font l'objet de dumping dans nos marchés, grâce aux subventions.

Comment se fait-il qu'on en soit arrivé à une entente, ou qu'on en négocie une, visant la coopération nécessaire au libre mouvement des pommes de terre à nos frontières? Est-ce que nous avons encore la possibilité d'approvisionner notre propre pays avec nos pommes de terre? Pourriez-vous me donner des précisions?

**M. Robert Gareau:** Oui, je veux bien.

Nous avons établi deux groupes, au Canada et aux États-Unis, appelés United Potato Growers. Le premier a été le groupe américain, les United Potato Growers of America. Les United Potato Growers of Canada ont rapidement suivi, cet organisme ayant été créé l'an dernier. Tous les principaux producteurs de pommes de terre de la région en sont membres. Pour les États-Unis, la plupart des grandes régions productrices en font partie, mais pas toutes. Nous avons un accord avec eux, et nous collaborons étroitement, notamment par des appels-conférences hebdomadaires. Essentielle-ment, ce que nous voulons, c'est rétablir l'ordre dans le marché. Nous voulions rétablir une réglementation pour que l'offre de pommes de terre cadre avec la demande.

C'est parce que les choses allaient bien mal que nous avons été contraints d'agir ainsi. C'était une guerre sans merci entre les producteurs. La demande a baissé, particulièrement pour les pommes de terre de consommation. Ce n'est pas la même chose pour les pommes de terre transformées, mais les cultivateurs n'ont pas droit aux recettes tirées de la valeur ajoutée. Nous avons conjugué nos efforts principalement du côté des pommes de terre de consommation, tout en travaillant aussi avec les producteurs de pommes de terre destinées à la transformation. Un nouveau regroupement a été formé pour les producteurs de pommes de terre de semence. C'est un nouveau groupe, très enthousiasmant. En fait, deux groupes ont été formés et collaborent étroitement. Ces deux groupes sont en voie d'être dotés de personnel ou d'être lancés.

Nous sommes inquiets, en voyant le sort réservé à la Commission canadienne du blé et les pressions exercées sur le secteur de la gestion de l'offre. Notre secteur, celui de la pomme de terre, s'oriente vers la gestion de l'offre, étant donné que c'est la seule façon de subsister.

**M. Alex Atamanenko:** Permettez-moi d'intervenir aussi. Dans ma circonscription, dans le sud de la Colombie-Britannique, il y a un producteur de pommes de terre. Il m'a dit que le nombre de producteurs baissait à cause de l'ALENA. Nous avons en effet autrefois des tarifs saisonniers visant non seulement à protéger les producteurs de pommes de terre... Nous avons plus de 2 000 producteurs d'oignons et nous n'en avons plus qu'une demi-douzaine en Colombie-Britannique.

Comment pouvez-vous fonctionner ainsi, avec l'ombre de l'ALENA?

• (1255)

**M. Robert Gareau:** Comment nous pouvons former ces groupes et conclure ces ententes? Je pense que c'est le seul moyen d'assurer la survie de notre industrie. Le représentant britanno-colombien de United Canada a été très actif et s'est beaucoup investi. Nous souhaitons que ce soit la solution à nos problèmes. Nous avons déjà constaté une plus étroite collaboration avec nos homologues américains.

Le secteur de la pomme de terre est petit et nous connaissons tout le monde. Mais pour une fois, depuis quelques années, nous constatons une volonté de travailler ensemble pour mieux partager l'information et pour mieux comprendre les marchés. Nous devons faire beaucoup d'efforts simplement pour collecter l'information — pour savoir quels sont nos approvisionnements, quels sont les mouvements de la pomme de terre. J'espère que c'est ce que nous allons pouvoir faire à l'aide de ces organismes. Je pense que même les producteurs de la Colombie-Britannique y verront des avantages.

**Le président:** Merci, monsieur Atamanenko. Votre tour est malheureusement terminé.

Monsieur Easter.

**L'hon. Wayne Easter:** Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous. Merci d'être venus.

Nous avons commencé nos audiences à Ottawa. Nous sommes allés à Penticton, en Colombie-Britannique, lundi dernier, puis nous sommes déplacés dans l'ensemble du pays. Il y a un certain nombre de thèmes qui reviennent. Parmi ceux-ci, il y a, mais ce n'est pas le seul, les produits provenant d'autres pays, pour lesquels on a utilisé des herbicides, des pesticides, des normes de sécurité différentes, etc. que nous n'avons pas le droit d'utiliser. Il faut faire quelque chose. La question de l'aide en cas de catastrophe doit être

assez vaste et pourrait peut-être s'appliquer à des situations créées par des difficultés commerciales.

Il y a un certain nombre de secteurs, mais je vais essayer d'être précis.

Je m'adresse aux producteurs de porcs. Dans vos exposés, vous avez mentionné les coûts d'administration et la rapidité de mise en oeuvre des programmes. Je pense que vous devriez savoir que les frais d'administration des programmes d'Agriculture Canada ont totalisé 481,9 millions de dollars pour les deux derniers exercices. Si cet argent est dépensé pour l'administration à Ottawa, vous n'en profitez pas. L'argent est prévu au budget d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais vous n'en voyez pas la couleur.

L'un des principaux est le PCSRA qui coûte en moyenne 108 millions de dollars par année. Ce n'est pas le programme le plus facile à comprendre. L'assurance-production coûte 94 millions de dollars une année et 98 millions de dollars l'autre. Je peux comprendre pour l'assurance-production, puisqu'il y a des gens dans les régions. Ils sont là pour vous informer.

Justin, vous avez mentionné quelque chose dont on n'avait pas beaucoup entendu parler. J'aimerais que vous précisiez, aux fins du compte rendu, ce que vous demandez au juste, et peut-être que d'autres auront également des observations à faire. Vous avez dit que l'étranger peut nous envoyer des produits qui coûtent moins cher parce que le coût de production y est moins élevé en raison des normes environnementales et pour d'autres raisons.

Je n'ai jamais compris pourquoi nous avons des lois internationales en matière de commerce qui ne tiennent pas compte des normes environnementales et des normes du travail qui ne sont pas comparables. Non seulement nous perdons des industries dans le secteur agricole, nous en perdons aussi dans le secteur de l'automobile, nous avons déjà perdu l'industrie du vêtement, et la liste continue. Allez dans n'importe quelle ville de ce pays et vous verrez des industries qui disparaissent à cause de ces deux facteurs.

Qu'en pensez-vous? Lorsqu'il négocie, le Canada devrait-il avoir pour position que l'environnement et la main-d'oeuvre doivent faire partie des discussions et qu'il faut des règles du jeu équitables dans ces domaines également?

**Le président:** Monsieur Gaudet.

**M. Justin Gaudet:** Ce serait un peu hypocrite de dire le contraire. Si on l'exige des Canadiens, nous devrions l'exiger des autres pays. Pour ma part, c'est aussi simple que cela.

C'est une question qu'il faudrait examiner, car cela nous coûte très cher. Nous faisons beaucoup d'efforts en ce sens, mais pourquoi devrions-nous être perdants parce que d'autres en font moins en toute impunité?

• (1300)

**L'hon. Wayne Easter:** Pendant que nous respectons certaines normes qui nous ruinent, ils peuvent exporter leurs produits industriels ou agricoles ici pour moins cher.

Il y en a peut-être d'autres qui aimeraient intervenir sur cette question.

L'autre chose que j'aimerais dire aux fins du compte rendu, c'est que les représentants du secteur des oeufs et du secteur de la pomme de terre ont mentionné l'indemnisation. Tout d'abord, vous avez tous les deux mentionné que l'ACIA a un programme national de contrôle et de surveillance pour les pommes de terre et les oeufs. Les États-Unis n'en font pas autant. Si on trouve un problème, ça veut dire qu'il faudra interrompre les activités dans un secteur. Pourquoi faisons-nous tant d'efforts pour trouver des problèmes? Peu importe ce que quiconque pourra en dire, mais lorsqu'il y a un cas d'ESB aux États-Unis, on détruit la bête et on l'enterre. Ni vu ni connu. Pourquoi est-ce que de notre côté, nous en faisons une affaire nationale avec des articles à la une du *Globe and Mail*?

Je pense que nous devons y réfléchir sérieusement. Mais voici à quoi je voulais en venir. Avant de mettre en place un programme national de contrôle de surveillance dans ces secteurs, croyez-vous que le gouvernement du Canada devrait élaborer un ensemble de mesures pour vous indemniser de vos pertes, que ce soit des pommes de terre ou des poules pondeuses? Ces mesures d'indemnisation s'appliqueraient aux pertes d'utilisation des installations, aux pertes d'utilisation de la capacité productive, aux répercussions sur la main-d'oeuvre de la collectivité, etc.

**Le président:** Le tour de M. Easter est terminé, alors je vous demanderais de répondre très brièvement.

Monsieur Gareau.

**M. Robert Gareau:** C'est exactement ce qu'il faut faire. C'est pourquoi je tenais à en parler aujourd'hui. Les États-Unis n'ont pas d'équivalent à l'ACIA pour les pommes de terre. Chaque État producteur a son propre mécanisme de certification. Ils n'ont pas de système national comme le nôtre, et nous allons donc toujours nous retrouver dans cette situation. Nous sommes toujours prompts à découvrir des problèmes et en informer tout le monde, de sorte que ça ne nous rend pas service.

**Le président:** Monsieur Durnnian.

**M. Mike Durnnian:** Je pense aussi qu'il nous faudrait un programme d'indemnisation si nous sommes forcés d'assister à la destruction de notre industrie et de notre production. Nous devons pouvoir nous en remettre; sinon l'industrie va tout simplement disparaître.

**Le président:** Monsieur Dykstra.

**M. Reint-Jan Dykstra:** À ce sujet, j'aimerais dire que dans le cas de la crise de l'ESB, il y a eu une initiative nationale et cela est normal. Mais lorsque nous avons voulu en atténuer l'impact pour l'ensemble du Canada, il y a une province qui a dit non, ça ne se passera pas comme ça. L'Est est dans le même bateau que l'Ouest. Ensuite, cette province a alors versé à ses producteurs le double de ce que les autres provinces pouvaient offrir.

**L'hon. Wayne Easter:** Vous voulez parler de l'Alberta.

**Le président:** Merci.

Monsieur Miller.

**M. Larry Miller:** Merci, monsieur le président.

Messieurs, merci beaucoup d'être venus aujourd'hui.

J'aimerais que nous parlions des derniers points soulevés par M. Easter. Il a parlé des Américains : ni vu ni connu.

Ce qui compte, c'est qu'ici nous avons une norme. Nous ne savons pas si les consommateurs y tiennent ou pas, mais elle existe. Nous sommes un pays trop honnête — et je le dis sérieusement — comparé à d'autres pays. Si vous voulez qu'il y ait moins de surveillance, comme quelqu'un l'a mentionné, la seule solution, c'est

d'abolir la moitié de l'ACIA. Est-ce que c'est une solution que le public trouvera acceptable? Je ne le pense pas. Alors ce n'est probablement pas une option.

Mais quelque chose de bon a été dit. Et c'est pourquoi je vous laisse y revenir.

Une autre question dont on a parlé aujourd'hui est celle des mesures à prendre pour aider les jeunes agriculteurs et, Justin et Jens, il n'y a rien qui me ferait plus plaisir. J'ai trois fils, et aucun d'entre eux ne veut devenir agriculteur. Ils ne vont pas reprendre la ferme, pour diverses raisons. Ils ont tous les trois de bons emplois. Pour l'un d'entre eux, la pierre d'achoppement, c'est l'argent. Mon plus jeune m'a dit qu'il ne veut pas travailler 20 heures par jour comme moi je l'ai fait.

C'est un commentaire que j'ai entendu. Il y a un certain nombre de facteurs, mais voici à quoi je voulais en venir. Si le gouvernement aide financièrement les jeunes hommes et les jeunes femmes comme vous pour qu'ils puissent plus facilement obtenir des capitaux, vous verrez toutes les entreprises du pays réclamer leur part. On aura beau faire valoir que c'est pour assurer notre sécurité alimentaire, ce sera très difficile à faire accepter au reste de la population. Donc, si vous avez des idées sur la façon de faire accepter une telle aide, je serais heureux de les entendre, comme tous mes collègues autour de cette table.

L'autre chose dont on a pas mal parlé dans l'Ouest, et aussi ici hier et aujourd'hui, c'est l'idée d'un seul organisme gouvernemental pour l'agriculture. L'ennui avec cette suggestion — et je prendrai ma propre province, l'Ontario, comme exemple — c'est que cela suscitera un tollé de protestations. Les provinces ne voudront pas abandonner ce champ de compétence. Je suis à peu près convaincu que Danny Williams n'abandonnera pas la partie sans se défendre. C'est donc un problème.

Pour que cela soit possible, il faudrait tout d'abord que le gouvernement fédéral accepte cette idée. Ensuite, il faudrait que l'industrie se range de notre côté et dise aux provinces : « Écoutez, nous en avons assez de cette compétence partagée. Vous ne savez pas comment faire; ça prend trop de temps; il y a trop de tracasseries administratives. Nous avons besoin que vous nous aidiez ».

Voici ma question. Si le gouvernement adoptait cette position, est-ce que chacun de vos groupes de producteurs ferait front avec lui pour mener cette lutte? S'il y a 10 provinces qui partagent cette responsabilité, ce n'est pas possible d'avoir un plan global. À mon avis, à moins que quelque chose ne m'échappe, il faut que ce soit le gouvernement fédéral qui s'en charge. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

• (1305)

**Le président:** Il y a là des questions importantes. La première consiste à convaincre le public et la deuxième consiste à faire admettre l'idée d'un programme agricole ou d'un ministère de l'agriculture fédéral central.

Monsieur Moffett.

**M. Stephen Moffett:** Monsieur Miller, je vais répondre à la question sur la façon de convaincre le public.



Pendant la séance précédente, vous avez discuté assez longuement de la question de savoir si nous devons obtenir notre argent du marché ou du gouvernement. N'importe quel agriculteur vous dira qu'il préfère l'obtenir du marché, c'est bien entendu. Mais cela étant dit, nous sommes ici en partie parce que nous nous inquiétons du fait que nos concurrents dans les autres pays reçoivent également des subventions gouvernementales. Il est essentiel que les règles du jeu soient équitables et nous ne devrions pas être trop gênés pour le dire. Mais je pense que le moyen de convaincre le public, c'est de nous affirmer et de parler un peu plus de notre industrie et de son importance.

Tout à l'heure, je vous ai parlé du producteur primaire, de l'importance de l'investissement qu'il doit faire et de la difficulté de diriger son exploitation, des risques auxquels il doit faire face et de la fluctuation de ses revenus. Je pense que nous dirions normalement que quand l'agriculture va, tout va. L'agriculture est un élément fondamental de notre économie. Nous disons souvent qu'un nouvel emploi agricole entraîne la création de sept nouveaux emplois non agricoles. Le contraire est évidemment vrai aussi: chaque ferme perdue entraîne la perte de sept autres emplois. N'est-ce pas?

Je pense que les gouvernements interviennent dans l'économie de diverses façons, et l'agriculture en est une. J'aimerais mieux qu'on ait moins besoin de lui, mais le fait est qu'il intervienne à cause de ce qui se passe ailleurs dans le monde. Je pense que nous devons faire valoir que nous sommes un élément fondamental de l'économie et que si nous perdons l'agriculture, nous allons du même coup perdre bien d'autres choses.

C'est la première question.

**Le président:** Monsieur Perry.

**M. Reginald Perry:** Au sujet de la sensibilisation du public ou du concept de l'agriculture, je pense que Justin a visé juste en disant que l'industrie et le gouvernement doivent informer le consommateur canadien de la provenance de nos approvisionnements alimentaires, de notre souveraineté alimentaire. Tout pays qui dépend d'une source extérieure pour nourrir sa population court des risques. Nous devons donc dire aux gens qu'ils devraient se soucier de leur sécurité alimentaire.

À cet égard, il serait utile d'avoir un programme à l'intention de la prochaine génération d'agriculteurs, un programme pour les agriculteurs débutants, qui leur offrirait des prêts à faible intérêt, par exemple. Je pense qu'il faudrait présenter cela aux consommateurs comme étant un moyen d'assurer notre sécurité alimentaire.

**M. Larry Miller:** Mais ne diriez-vous pas que l'industrie a déjà essayé de le faire? Nous en parlons depuis des années mais pour une raison ou une autre, notre message ne passe pas. Est-ce que nous nous y prenons mal?

**Le président:** Rapidement, s'il vous plaît.

Monsieur Dykstra et monsieur Gaudet.

**M. Reint-Jan Dykstra:** Pour ce qui est de convaincre le public, je pense qu'en général, celui-ci attache peu d'importance à la provenance de ses aliments. Il préfère peut-être les produits canadiens. Je pense que nous devons surtout convaincre les gouvernements provinciaux.

Vous avez dit que vous êtes de l'Ontario. En Ontario, il y a trois comtés dont la production agricole est plus élevée que la production totale des trois provinces maritimes. Alors, si le gouvernement fédéral disait, par exemple, qu'il allait se concentrer un peu plus sur les Maritimes, on entendrait tout de suite: « Et moi, et ma province? »

Il faut donc convaincre les gouvernements provinciaux plutôt que le grand public.

• (1310)

**Le président:** Monsieur Gaudet.

**M. Justin Gaudet:** Je pense qu'il serait important d'inclure cette question dans le programme de l'enseignement primaire. L'éducation alimentaire est tout aussi importante que les mathématiques ou la lecture. Cela devrait faire partie de ce que tout le monde doit apprendre, dès le départ, afin de l'apprécier.

**Le président:** Merci.

Monsieur Steckle.

**M. Paul Steckle:** Puisque je suis le dernier à intervenir aujourd'hui, et puisque je voudrais terminer sur une note très positive, je pense que nous devons vraiment évaluer l'évolution de notre secteur agricole et l'avenir que nous lui souhaitons. Je ne pense pas que l'un d'entre vous ait répondu à la question soulevée par M. Miller, question que je soulève moi-même depuis fort longtemps, à savoir le recours à un programme public unique. Cela n'empêche pas pour autant les provinces de participer à d'autres programmes menant vers ce programme unique, puisque chacune a ses propres particularités. Mais pour dire les choses simplement, nous ne pouvons pas nous permettre de lutte intestine entre les provinces. Aux États-Unis, il n'y a qu'un seul Farm Bill, et je dis bien un seul, alors qu'il y a 50 États.

Je suis devenu agriculteur en 1965. Je suis né en 1942. Si vous faites le calcul, vous verrez que je suis près de la retraite. Cela étant, ma communauté compte trois, presque quatre générations de plus qu'à mes débuts. Quand j'étais jeune, il y avait peut-être une génération qui avait quitté le secteur agricole. Aujourd'hui, ce sont quatre générations qui lui ont tourné le dos. On ne se préoccupe pas, comme vous l'avez dit, monsieur Dykstra, de la provenance des aliments.

C'est pourquoi je pense qu'il appartient au gouvernement et aux organismes agricoles de collaborer étroitement. C'est pour cette raison que je veux qu'on réduise l'intervention de l'État, pour que les Canadiens comprennent que nous défendons nos approvisionnements alimentaires et que nous en reconnaissons l'importance, que nous défendrons les communautés agricoles pour que nous ayons des agriculteurs à l'avenir. C'est, à mon avis, l'orientation à suivre.

Quand nous regardons ce que nous avons fait jusqu'ici, nous constatons que nous avons supprimé des postes d'attachés commerciaux à l'échelle mondiale. Nous avons également amenuisé notre influence dans le cadre d'accords bilatéraux. Je pense que nous devons voir ce qui se fait ailleurs et que nous devons nous inspirer des leçons des Américains, pas seulement au chapitre de l'exécution de programmes, mais aussi en nous montrant plus dynamiques. Nous avons toute une génération aujourd'hui qui croit que nous devrions élever nos poules en toute liberté, et que nous devrions élever nos porcs en stabulation libre. Or, le coût serait énorme, et on ne semble pas comprendre l'incidence de la diminution — ni peut-être la biosécurité d'une agriculture pratiquée de cette façon. On ne comprend tout simplement pas.

Que ces gens comprennent ou pas, je pense qu'il nous appartient de nous battre. Si nous nous contentons de nous asseoir et d'essayer de les sensibiliser, nous ne réussirons pas de mon vivant, ni du vôtre, ni même du vivant de ces jeunes gens.

J'aimerais que vous repartiez d'ici aujourd'hui en pensant qu'il y a aura des gouvernements à l'avenir qui se préoccupent suffisamment de l'agriculture pour offrir des programmes. J'ai réussi à emprunter de l'argent à 5 p. 100, mais moi aussi j'ai traversé la période des 22 p. 100. Je vous avouerai que ce n'était pas facile. J'ai encore le même sentiment quand je reçois une enveloppe de la banque. Je me rappelle des lettres qui me parvenaient des banques. Ces lettres ne contiennent plus la même information aujourd'hui, mais permettez-moi de vous dire que ce sentiment n'est pas agréable.

Je ne peux que vous encourager tous à vous serrer les coudes et à faire preuve de détermination, car je me demande pourquoi vous avez même envie de devenir agriculteurs. Je ne veux pas terminer là-dessus, car je crois qu'il est merveilleux que des jeunes veuillent continuer d'exploiter une ferme.

J'arrive à la fin de mon intervention, mais j'aimerais simplement dire qu'à Abbotsford, nous avons proposé quelques recommandations après avoir tenu des audiences là-bas. C'est en réponse à votre question, monsieur Durnnian, étant donné que vous vouliez savoir pourquoi nous n'appuyons pas le secteur agricole financièrement. Nous avons des recommandations qui vont dans le sens de votre question. Il s'agit maintenant de les mettre en oeuvre.

Si on a le temps pour une réaction, soit, sinon, je voulais simplement vous faire part de mes opinions avant de quitter Fredericton aujourd'hui.

**Le président:** Quelqu'un veut-il réagir aux points soulevés par M. Steckle?

Monsieur Durnnian.

**M. Mark Durnnian:** Je suis d'accord, il faut une politique fédérale. Cela éliminerait les dissensions entre les provinces. Mais avec une politique fédérale, il faut un bureau dans chaque région.

**M. Paul Steckle:** Absolument. Cela ne fait aucun doute.

**M. Mike Durnnian:** Cela veut dire dans toutes les régions du pays.

**Le président:** Y a-t-il d'autres intervenants?

Monsieur Moffett, puis M. Dykstra.

**M. Stephen Moffett:** J'aimerais revenir à la question du traitement équitable pour toutes les régions du pays. Comme vous le savez, c'est l'une des choses que nous réclamons et qui nous préoccupe au plus haut point. Quand nous en avons parlé il y a quelque temps, j'étais au bureau national. Je porte une casquette différente aujourd'hui. Je vais présenter la perspective du Nouveau-Brunswick.

C'est une question qui nous préoccupe depuis très longtemps. Nous sommes une plus petite province et cela implique que notre budget est aussi plus petit. Je ne veux critiquer personne de notre gouvernement provincial, s'il n'a pas pu affecter autant de ressources au soutien de l'agriculture que le Québec ou l'Alberta ou même toutes les autres provinces. Dans ces dernières, il y a toujours plus d'argent pour l'agriculture qu'il n'y en a chez nous.

J'ai deux enfants qui ont manifesté de l'intérêt mais je ne sais pas ce qui pourrait les inciter à se lancer dans l'agriculture. Je suis convaincu qu'il y a encore de l'avenir dans l'agriculture. Il faut bien que les gens mangent. Je suis devenu agriculteur peu de temps après vous et nous avons dû relever de nombreux défis à l'époque comme nous devons en relever beaucoup aujourd'hui. J'ai confiance dans l'avenir de l'agriculture. Nous continuerons d'aller de l'avant et je suis convaincu que nous aurons toujours autant de défis à relever.

Je crois qu'il nous incombe de mettre en place un système pour aider ces jeunes qui se lancent dans l'agriculture et qui ont besoin de financer leur acquisition. Vous avez aussi mentionné les accords commerciaux bilatéraux et l'OMC. Nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour en discuter, mais il y a des questions importantes que nous devrions régler. Je ne dirai pas que les problèmes sont insurmontables.

• (1315)

**Le président:** Monsieur Dykstra.

**M. Reint-Jan Dykstra:** Merci, monsieur le président.

Il est indéniable qu'il nous faut passer par le bilatéral. Nous ne pouvons absolument pas nous permettre d'attendre la décision de l'OMC. Nous avons toute une gamme de produits que nous pouvons vendre dans d'autres régions du monde.

Je voulais dire autre chose à propos du ministère de l'Agriculture lui-même — j'en avais pris note mais je n'en ai pas parlé par manque de temps. Un jour, je me suis trouvé à l'heure du déjeuner à la cafétéria du ministère où il y avait une foule bourdonnante. En y regardant de plus près, je n'ai vu que des jeunes gens qui ne s'étaient jamais frottés à l'agriculture, qui, fort probablement, n'avaient pas d'expérience en agriculture et sans doute aucune formation dans le domaine. Ce n'étaient que des gratte-papiers.

Mes propos peuvent paraître négatifs, mais telle n'est pas mon intention. Ces gens ont besoin de se frotter à l'agriculture et nous devons leur donner une formation. Ainsi, au sein du ministère, on aura une meilleure idée de ce dont le pays a besoin. C'est mon milieu familial qui m'a appris cela. Quand je grandissais, nous étions imprégnés de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. C'était fabuleux. Mes grands-mères, ma mère et mes soeurs continuent toujours de faire des provisions à cause de cela. Ici, on se contente de remplir le frigo quotidiennement. Et c'est là toute la différence.

**M. Paul Steckle:** Tout à fait.

**Le président:** Merci, monsieur Steckle.

Je voudrais poursuivre dans la même veine parce que je pense que c'est un bon argument —

Allez-y, monsieur Gareau, brièvement.

**M. Robert Gareau:** Je voudrais ajouter quelque chose à ce qui vient d'être dit.

Prenez par exemple le Farm Bill américain. J'ai eu l'occasion de travailler dans le domaine agricole aux États-Unis pendant huit ans et j'en ai donc une expérience de première main. Bien des gens encore aujourd'hui s'entendent dire à répétition que chaque agriculteur canadien peut se permettre un nouveau tracteur tous les ans en raison de l'intense subventionnement. Eh bien, quelque part... Nous pourrions nous inspirer du modèle américain et faire encore bien mieux.

Toutefois, regrouper toute l'agriculture en un seul ministère pourrait être un véritable défi. Cela m'enchanterait mais j'imagine qu'il y aurait une grande affluence.

**Le président:** Je suis d'accord avec vous là-dessus. Même si nous retenions cette solution, je ne pense pas que l'Alberta, le Québec ou l'Ontario seraient prêts à renoncer à leur propre ministère de l'Agriculture.

Monsieur Dykstra, vous avez signalé qu'au Canada, nous n'avons jamais connu la famine. Seules quelques personnes se rappellent les difficiles années 30. Nous avons accueilli de nouveaux Canadiens, des Canadiens de deuxième et troisième génération d'origine européenne et qui ont connu la Seconde Guerre mondiale. Les gens venus d'Afrique, qui ont connu là-bas des famines, comprennent. Toutefois, les Canadiens pour la plupart ne se rendent pas compte.

Il semble que les Américains en prennent conscience. Même si leur histoire est semblable à celle des Canadiens, ils semblent en être conscients. Il leur faut faire le nécessaire pour nourrir leur énorme population. Ils investissent intensément dans le domaine agricole.

Certains des témoignages entendus ici aujourd'hui reprennent ce que nous avons entendu nous-mêmes d'un bout à l'autre du pays à propos des piliers du cadre stratégique pour l'agriculture. On préconise d'y incorporer la gestion de l'offre ou du moins, il faudrait que la gestion de l'offre s'imbrique dans le pilier que constitue la gestion du risque de l'entreprise. On nous a dit de faire de la commercialisation et du commerce un des piliers, en intensifiant le bilatéral. Si l'OMC ne peut pas régler la situation ou donner suite à nos revendications, il nous faut alors redoubler d'efforts pour négocier autant d'ententes bilatérales que possible. Là où je vois un hiatus...

Dites-moi, monsieur Gareau, quand vous évoquez la possibilité de travailler avec nos homologues américains, songez-vous essentiellement à un modèle de gestion de l'offre nord-américain? Éventuellement, comment cela s'inscrirait-il dans la perspective plus vaste d'une denrée commerciale?

• (1320)

**M. Robert Gareau:** Selon moi, ce pourrait être fait avec bonheur. Par exemple, nos pommes de terre de consommation sont mises en marché aux États-Unis. Nos clients importants sont à Boston et à New York. C'est là que nos pommes de terre atterrissent. Il est donc parfaitement logique que nous travaillions avec les États qui approvisionnent ces marchés aux États-Unis également.

Parlez-vous de commerce international au-delà —

**Le président:** Oui. Par le passé, vous avez expédié des pommes de terre —

**M. Robert Gareau:** Par le passé, oui, nous avons exporté des pommes de terre de semence vers certains marchés. Nous risquons de perdre ces marchés, car d'autres pays sont plus audacieux, travaillent plus vigoureusement et signent des ententes commerciales avec les importateurs. Il y a un énorme potentiel dans les pays en développement pour nos pommes de terre de consommation, de transformation et de semence.

**Le président:** Et c'est vrai à l'échelle du Canada, n'est-ce pas?

**M. Robert Gareau:** Oui, absolument.

**Le président:** Je suis du Manitoba et nous produisons beaucoup de pommes de terre là-bas, y compris dans ma circonscription.

Je vous remercie tous d'être venus. Nous sommes à une époque très occupée de l'année, les gens étant impatients de sortir travailler la terre, même s'il y a encore un peu de neige en forêt. Je vous remercie tous de nous avoir fait part de votre expérience, ce qui nous aide à préparer notre rapport final.

Nos témoins sont libres de partir.

M. Easter souhaite soulever un rappel au Règlement, n'est-ce pas?

**L'hon. Wayne Easter:** Le Comité national du PCSRA se réunit à Ottawa et je vais vous lire la lettre que m'envoie un jeune agriculteur de l'Île-du-Prince-Édouard qui a accepté de siéger à ce comité avec les meilleures intentions du monde — et voilà que nous avons fait la même bourde. Pas étonnant qu'il soit difficile de transmettre des conseils au gouvernement. Je vous parie que le ministre n'est même pas encore au courant de la situation. Mais voici ce que ce producteur écrit dans la lettre qu'il adresse aux bureaucrates d'Ottawa :

Je trouve encore inouï que ces réunions continuent d'être prévues à l'époque de l'année la plus occupée pour les agriculteurs. Je pense que tous les agriculteurs sans exception d'un bout à l'autre du pays sont occupés à ensemercer dès le milieu du mois de mai ou sont sur le point de le faire. Combien de fois faut-il vous répéter cela avant que vous ne compreniez? Nous venons de vivre quatre mois au ralenti à la ferme et voilà que l'on prévoit une réunion pendant les semailles. J'ai accepté de siéger à ce comité parce que j'espérais y apprendre quelque chose et aussi apporter ma contribution à certains aspects de la planification de l'avenir de l'agriculture au Canada. Pour la troisième fois, je vais rater cette réunion parce que les autres avaient été prévues soit pendant la saison des récoltes, soit au printemps, pendant les semailles.

Ce n'est pas la première fois que ces gens se plaignent de cette situation et je l'ai fait moi-même. Je pense qu'il nous faut, avec l'appui du comité, préparer une lettre pour votre signature, monsieur le président, adressée au ministre et au sous-ministre pour leur signaler que c'est inacceptable. Il faudrait prévoir un appel conférence avec les producteurs membres de ce comité et fixer une date qui convienne aux producteurs d'un bout à l'autre du pays pour s'assurer de leur présence.

Les producteurs peuvent être présents n'importe quand, même un dimanche soir, mais immanquablement, on fixe ces réunions à un moment où les agriculteurs sont occupés. C'est absolument inacceptable. Je propose donc que vous rédigez une lettre suggérant que la réunion se tienne à un moment qui convienne aux producteurs.

**Le président:** En faites-vous une motion?

**L'hon. Wayne Easter:** Oui. Le comité se réunit le 15 mai.

**Le président:** Je ne me rendais pas compte que c'était à cette date. Je sais que déjà au mois de mars, les producteurs essayaient d'obtenir la tenue de cette réunion.

**M. Larry Miller:** J'appuierai cette motion, monsieur le président.

**Le président:** Nous sommes saisis d'une motion par M. Easter, avec l'appui de M. Miller. Il est proposé que le président du Comité de l'agriculture fasse parvenir une lettre au ministre Strahl, avec copie conforme au sous-ministre, lui demandant de trouver le moyen de faire participer les producteurs à cette prochaine réunion du Comité national du PCSRA, qui aura lieu le 15 mai —

**L'hon. Wayne Easter:** Il s'agit de trouver une date qui convienne aux producteurs.

(La motion est adoptée)

**Le président:** Pour la gouverne des membres du comité, mardi prochain, nous serons saisis du Budget principal des dépenses. Nous accueillerons le ministre pendant la première heure, puis nous entendrons les hauts fonctionnaires du ministère pendant la seconde. Jeudi, nous entendrons les représentants de l'ACIA sur une vaste gamme de sujets.

La séance est levée.





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**